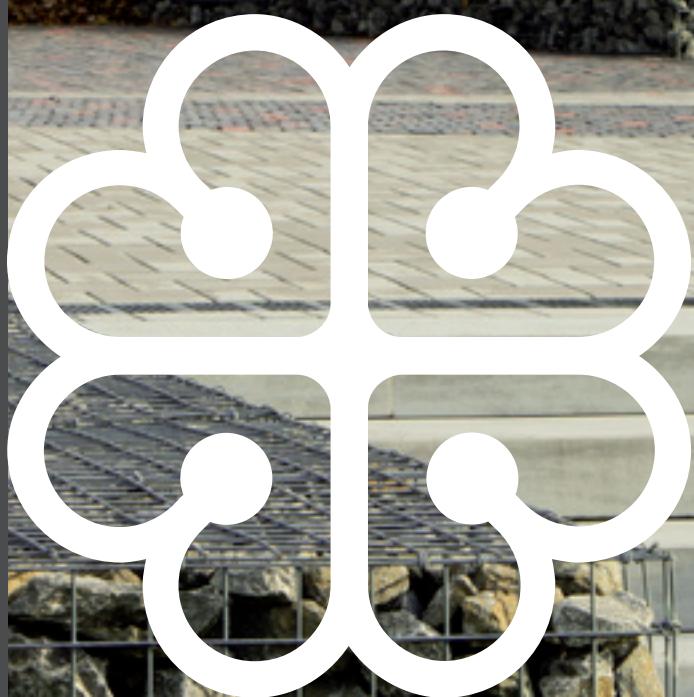




Montréal PTI 2018-2020

Programme triennal d'immobilisations



Page couverture :
Parc Frédéric-Back

L'Abri des arts
Firme BC2.

Approuvé
par le comité exécutif
de la Ville de Montréal,
le 31 janvier 2018

Préparé par
la Direction générale
et le Service des finances

NOTE

- Un investissement est catégorisé soit comme un projet, soit comme un programme. Un projet se définit essentiellement comme un ensemble d'activités non récurrentes, entreprises afin de répondre à un besoin défini dans les délais fixés. Un programme consiste en un regroupement de projets de même nature et gérés de manière coordonnée, répondant à une stratégie spécifique pour l'atteinte de bénéfices et objectifs communs, dans un contexte d'optimisation des ressources et d'une capacité de réalisation uniforme et soutenue. En somme, un projet est circonscrit dans l'espace-temps alors qu'un programme s'exprime en continuité d'année en année. Par syllogisme, les investissements ne sont pas présentés à l'ultérieur pour les programmes.
- L'arrondissement des données en milliers de dollars peut faire en sorte que le montant total diffère des sommes.

Table des matières



TABLE DES MATIÈRES

Message et note

Message du maire et du président du comité exécutif.....	5
Note du directeur général	9

Faits saillants

Portrait global.....	11
Investissement dans les infrastructures de l'eau	13
Investissement destinés aux arrondissements.....	14
Principaux programmes et projets.....	14

Programme montréalais d'immobilisations

Valeur de remplacement des actifs de la Ville de Montréal	17
Besoins en investissements.....	17
Plan décennal d'immobilisations.....	18
Réalignement majeur du PTI	18
De la planification à la réalisation : un défi	20
Cadre financier	20

Programme triennal d'immobilisations 2018-2020

Répartition des budgets par compétences	21
État des activités d'immobilisations et modes de financement.....	25
Investissements par catégories d'actifs.....	30
Principaux programmes et projets des investissements, par thèmes.....	33

Gestion de la dette

Stratégies de financement à long terme des investissements	55
--	----

Détail des investissements par unités d'affaires

Investissements par unités d'affaires.....	67
Emprunts à la charge des contribuables par unités d'affaires	71
Arrondissements	
Ahuntsic-Cartierville	75
Anjou	75
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	76
Lachine	76
LaSalle	76
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.....	77
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	77

Arrondissements (suite)	
Montréal-Nord	78
Outremont	78
Pierrefonds-Roxboro	78
Plateau-Mont-Royal	79
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	79
Rosemont–La Petite-Patrie	80
Saint-Laurent	80
Saint-Léonard	81
Sud-Ouest	81
Verdun	82
Ville-Marie	82
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	83
Services centraux	
Commission des services électriques de Montréal	84
Concertation des arrondissements	84
Culture	85
Diversité sociale et sports	86
Eau	87
Environnement	89
Espace pour la vie	90
Gestion et planification immobilière	91
Grands parcs, verdissement et mont Royal	93
Infrastructures, voirie et transports	94
Matériel roulant et ateliers	96
Mise en valeur du territoire	97
Société du parc Jean-Drapeau	99
Technologies de l'information	100
Annexes	
1. Glossaire et idiomes	1.1
2. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	2.1

INDEX DES TABLEAUX

Programme montréalais d'immobilisations

Tableau 1	Valeur de remplacement par catégories d'actifs	17
-----------	--	----

Programme triennal d'immobilisations 2018-2020

Tableau 2	Comparaison du PTI 2017-2019 et du PTI 2018-2020, par arrondissements.....	23
Tableau 3	PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement....	24
Tableau 4	État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal.....	27
Tableau 5	État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal	28
Tableau 6	État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération	29
Tableau 7	Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal	30
Tableau 8	Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal.....	31
Tableau 9	Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération.....	31
Tableau 10	Comparaison du PTI 2017-2019 et du PTI 2018-2020, par catégories d'actifs	32
Tableau 11	Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau	36
Tableau 12	Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables.....	37

Gestion de la dette

Tableau 13	Coût de la dette, de 2017 à 2020	60
------------	--	----

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 14	Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal	68
Tableau 15	Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil municipal.....	69
Tableau 16	Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération	70
Tableau 17	Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal	72
Tableau 18	Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil municipal.....	73
Tableau 19	Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération	74

INDEX DES GRAPHIQUES

Faits saillants

Graphique 1	Investissements par catégories d'actifs.....	11
Graphique 2	Modes de financement.....	11
Graphique 3	Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau.....	13

Programme montréalais d'immobilisations

Graphique 4	Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024.....	20
-------------	---	----

Programme triennal d'immobilisations 2018-2020

Graphique 5	Répartition des investissements par compétences.....	21
Graphique 6	Répartition des investissements du conseil municipal.....	22
Graphique 7	Évolution des investissements et des sources de financement, de 2017 à 2020.....	26
Graphique 8	Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau.....	33

Gestion de la dette

Graphique 9	Sources de financement externes, en 2018	57
Graphique 10	Sources de financement internes, en 2018.....	58
Graphique 11	Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2020	61
Graphique 12	Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2020.....	62
Graphique 13	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2018	63
Graphique 14	Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2001 à 2018	64
Graphique 15	Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2018	65

Message et note



MESSAGE DE LA MAIRESSE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

En novembre 2017, dès les premiers jours de notre administration, nous avons été confrontés à l'ampleur des défis qui nous attendaient, notamment en ce qui a trait à la mise à niveau de nos infrastructures de l'eau. La tâche est immense et nous faisons le nécessaire pour réparer le réseau et assurer un approvisionnement sécuritaire en eau potable pour tous et toutes. Notre vision en est une d'avenir. Elle consiste à investir maintenant pour ne pas transférer nos responsabilités actuelles aux générations futures.

Le PTI que nous proposons aujourd'hui maintient à bien des égards les orientations de l'administration précédente. Toutefois, nous avons pris le temps d'analyser les projets et les programmes, de remettre en question la pertinence de certains investissements, d'ajuster les budgets selon les capacités de livraison des services et d'établir les priorités en fonction des valeurs et des objectifs de notre administration. Certains projets d'immobilisations ont été modifiés. D'autres sont sous analyse et seront révisés au cours des prochains mois en vue des années à venir.

Dès la formation du nouveau comité exécutif, nous avons sollicité tous ses membres pour qu'ils passent en revue l'ensemble des projets d'investissements sous leur responsabilité. C'est donc collectivement que nous avons élaboré notre premier Programme triennal d'immobilisations (PTI).

L'urgence d'agir

Nos réseaux d'aqueduc et d'égout nécessitent des interventions majeures et des investissements considérables. Nous devons agir dès maintenant pour combler le déficit d'entretien de nos infrastructures d'eau, qui s'élève à 3,5 G\$. Pour chaque dollar investi maintenant, nous en économiserons dix demain. En effet, réparer une conduite d'eau en urgence coûte dix fois plus cher que planifier les travaux. C'est dans cette optique que nous travaillons et c'est pourquoi nous allons remplacer 400 km de conduites sur les réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout.

Les infrastructures routières sont également au cœur de nos priorités. Nous augmenterons les investissements dans le programme de réfection des rues locales et de réhabilitation de chaussées afin de réaliser des projets attendus depuis longtemps. Ces investissements nous permettront également d'entamer un important virage dans les pratiques de la Ville en matière de travaux. Désormais, tous les chantiers d'infrastructures seront analysés de manière à éviter que des rues soient refaites à l'identique. Au total, 1 000 km de chaussées seront refaites au cours de la période couverte par ce PTI.

Le PTI 2018-2020 prévoit des investissements totaux de 6,383 G\$ sur trois ans, un montant du même ordre que celui prévu pour les années 2017 à 2019. Les budgets d'investissement combinés en eau, en voirie et en transports sont en croissance de quelque 152,4 M\$. Pour leur part, les arrondissements voient leurs investissements croître de plus de 90 M\$.

Le choix des services

Nous travaillons pour nous assurer que les familles montréalaises aient accès à des parcs qui soient à la hauteur de leurs attentes ainsi qu'à des jeux d'eau afin que leurs enfants puissent jouer et se développer en toute confiance. De plus, nous poursuivons la mise en œuvre des programmes existants pour les équipements et infrastructures récréatives et sportives.

Nous sommes également d'avis que les citoyens et citoyennes doivent avoir accès plus facilement aux services. Nous investirons ainsi dans la création de nouvelles applications pour améliorer l'accès à l'information. Une nouvelle application Info-neige sera mise en place pour permettre à la population de participer à l'amélioration des services et de suivre les opérations de déneigement en temps réel grâce à la géolocalisation. Nous développerons également une application pour optimiser l'analyse et la planification des transports actifs. Nous bonifierons aussi le programme de données ouvertes pour hausser le nombre d'ensembles pouvant être libérés.

L'ensemble des permis offerts par la Ville et les arrondissements seront par ailleurs intégrés au projet de paiement en ligne. Cette initiative nous permettra, à terme, de faciliter l'accès aux permis pour les résidents et les commerçants.

Transformer la ville

Nous investirons massivement pour continuer d'adapter la ville aux besoins de la population, pour créer des milieux de vie attrayants, sécuritaires et dynamiques, et pour faire de Montréal une ville mieux adaptée à la réalité des aînés. L'adaptation de notre ville tiendra également compte des besoins grandissants en matière d'accessibilité universelle.

La création de quartiers familiaux et accessibles passe notamment par des déplacements plus sécuritaires. Nous investirons donc pour améliorer la sécurité de nos rues pour l'ensemble des usagers. Pour que la Vision Zéro ne soit pas qu'un slogan, notre administration sécurisera les intersections problématiques et aménagera des passages piétons adaptés et plus visibles.

Nous investirons également pour construire des aménagements plus sécuritaires pour les cyclistes, des infrastructures à la hauteur des meilleures pratiques dans le monde. Le développement d'un réseau express vélo (REV) sécurisé représente une priorité pour notre administration. Axé sur le confort, la sécurité et l'efficacité des déplacements, le réseau express vélo offrira une solution avantageuse aux Montréalais et aux Montréalaises.

Nous profiterons de la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout pour investir dans la revitalisation de nos artères commerciales. Nous souhaitons créer des aménagements de meilleure qualité pour que nos rues commerciales rayonnent et que les résidents et résidentes aient accès à des commerces de proximité.

Nous investirons également dans l'animation numérique des sites culturels, des bibliothèques et autres lieux de diffusion culturelle.

Nous travaillerons dès maintenant à améliorer l'accès à l'habitation abordable grâce à l'acquisition de terrains.

Enfin, nous investirons dans la plantation d'arbres pour améliorer la qualité de nos parcs, protéger davantage d'espaces verts et lutter contre les îlots de chaleur.

Bref, nous investissons dès aujourd'hui pour transformer la ville, pour bâtir le Montréal de demain, pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des Montréalais et des Montréalaises, et pour adapter la ville aux changements démographiques, technologiques et climatiques.

La maire de Montréal,



Valérie Plante

Le président du comité exécutif,



Benoit Dorais

NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Direction générale

Bureau du directeur général
275, rue Notre-Dame Est, bureau 4.105
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-5753
Télécopieur : 514 872-2896

Objet : Programme triennal d'immobilisations 2018-2020

Madame la Mairette,
Monsieur le Président du comité exécutif,
Mesdames, Messieurs, les membres du comité exécutif,

En vertu de l'article 114.1 de la Loi des cités et villes, je vous soumets le projet du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020.

Le directeur général,

A blue ink signature of the name "Alain Marcoux".

Alain Marcoux

Faits saillants



FARINE
FIVE ROSES

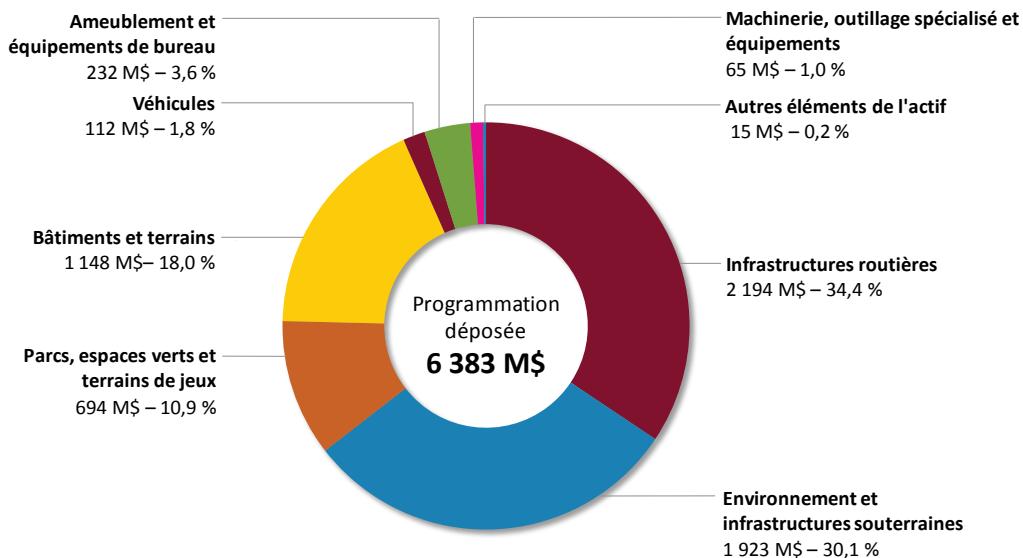


PORTRAIT GLOBAL

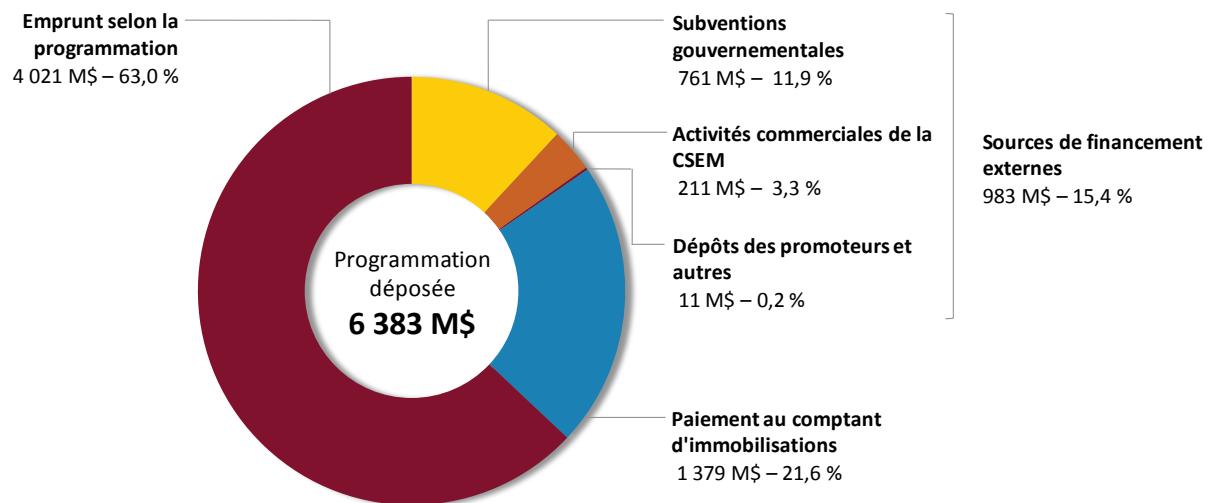
PTI 2018-2020 – 6 383 M\$

Maintien du niveau des investissements prévus par rapport au PTI 2017-2019

Graphique 1 – Investissements par catégories d'actifs



Graphique 2 – Modes de financement



Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années.

Le PTI 2018-2020 s'appuie sur les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024, mis en place au courant de l'année 2014. Ce PMI propose une planification sur 10 ans qui permettra l'accélération des investissements dans le but de combler le plus rapidement possible les besoins de la Ville en investissements, particulièrement dans ses infrastructures vieillissantes.

Le réalignement majeur du PTI, amorcé en 2015, continue dans le présent PTI, puisque l'investissement prévu de 6 383 M\$ augmente de 1 821 M\$ (40 %), comparativement à l'investissement de 4 562 M\$ prévu au PTI 2015-2017.

Le PTI 2018-2020 prévoit donc des investissements totaux de 6 383 M\$, soit :

- 2 085 M\$ en 2018
- 2 158 M\$ en 2019
- 2 140 M\$ en 2020

Ces investissements se répartissent ainsi :

- protection et réhabilitation des éléments d'actifs existants : 4 423 M\$ (69 %);
- développement des infrastructures : 1 960 M\$ (31 %).

L'accroissement des investissements dans les infrastructures de l'eau et les infrastructures routières demeure l'axe central du présent PTI. En conséquence, 65 % des investissements, soit 4 117 M\$, sont consacrés aux infrastructures routières et aux infrastructures souterraines. Ces investissements visent l'élimination du déficit d'entretien du réseau de voirie sur 5 ans et celui des réseaux d'aqueduc et d'égout sur 10 ans, ainsi que l'entretien régulier et continu de l'ensemble des infrastructures d'eau et de voirie.

Le PTI 2018-2020 marque à nouveau une croissance importante découlant de la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations (PCI), soit une hausse de 120 M\$ par rapport au précédent PTI. Le montant de 1 200 M\$ prévu au présent exercice est réparti comme suit :

- 320 M\$ pour 2018
- 400 M\$ pour 2019
- 480 M\$ pour 2020

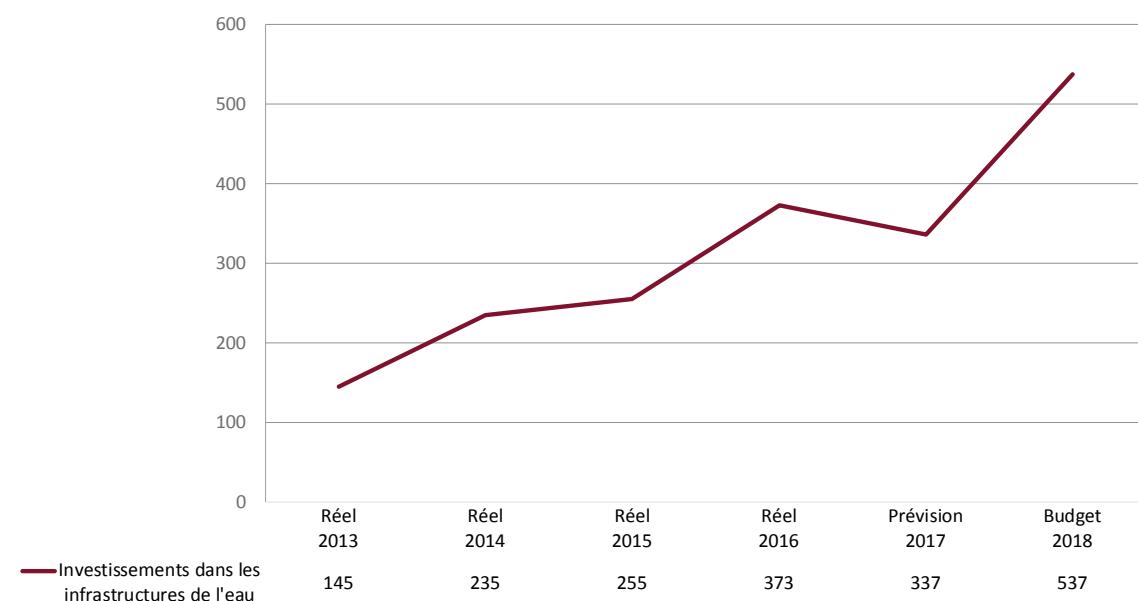
L'ensemble du paiement au comptant des immobilisations pour le PTI 2018-2020 totalise 1 378,7 M\$, et est en croissance de 6,7 %, en comparaison avec le précédent exercice triennal.

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES DE L'EAU

Depuis 2013, les investissements dans les infrastructures de l'eau présente une croissance soutenue. Les investissements ont évolué de 145 M\$ en 2013 à plus de 337 M\$ prévus en 2017.

Graphique 3 – Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau

En millions de dollars



Des investissements importants dans les infrastructures de l'eau demeurent nécessaires afin d'éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et de maintenir en bon état les actifs de l'eau.

Pour la période 2018-2020, un montant de 1 682,1 M\$ sera consacré aux infrastructures de l'eau, dont 537,4 M\$ en 2018.

INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX ARRONDISSEMENTS

Les investissements destinés aux arrondissements sont de 537,1 M\$ pour le PTI 2018-2020, soit une hausse de 20,3 % par rapport au précédent PTI. Dans le cadre des budgets corporatifs du présent PTI, des projets et programmes d'appui aux arrondissements sont aussi prévus, à hauteur de 861,0 M\$, ce qui porte les investissements consacrés aux arrondissements à un total de 1 398,1 M\$.

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS

- Investissements consacrés aux infrastructures de l'eau, pour un total de 1 682,1 M\$, notamment :
 - 513,1 M\$ pour le programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout
 - 207,6 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées
 - 103,8 M\$ pour les projets de modernisation de quatre usines de production d'eau potable (Atwater, Des Baillets, Pierrefonds et Pointe-Claire)
 - 161,5 M\$ pour les travaux sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc et Saint-Thomas
 - 127,1 M\$ pour les réservoirs et les stations de pompage Rosemont et McTavish
 - 113,5 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc
 - 69,1 M\$ pour les collecteurs d'égouts
 - 68,4 M\$ pour le Plan d'alimentation des réseaux de l'ouest (incluant la modernisation des usines de production d'eau potable de Lachine et Dorval)
- Programme complémentaire de planage-revêtement visant à rapidement améliorer la qualité du réseau routier **présentement en révision**, pour 416,9 M\$
- Programme de réfection et de maintien des artères, pour 298,9 M\$
- Réfection du réseau routier local, complémentaire aux travaux des arrondissements, pour 223,8 M\$
- Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement **présentement en révision**, pour 164 M\$
- Mise à niveau de l'éclairage des rues (incluant le projet de remplacement des lampadaires), pour 90,9 M\$

- Réfection des structures routières afin d'assurer leur sécurité et leur pérennité, pour 62,0 M\$
- Travaux de réaménagement d'artères routières et commerciales :
 - réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 95,0 M\$
 - reconstruction du boulevard Pie-IX, pour 72,5 M\$
 - réaménagement de la Plaza St-Hubert, pour 60,9 M\$
- Programme Réseau express vélo et développement du réseau cyclable pour 50 M\$, et projet de développement et d'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI, pour 9,4 M\$
- Investissements de 165,7 M\$ dans le parc Jean-Drapeau pour le maintien et le développement de l'actif (incluant l'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve)
- Réaménagement et mise aux normes des grands parcs, dont le réseau s'étend sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal, pour 58,8 M\$
- Construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles (deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement), pour 189,6 M\$ et un centre de tri des matières recyclables, pour 22,6 M\$
- Poursuite des travaux d'infrastructures visant à favoriser les investissements privés et la requalification urbaine de plusieurs quartiers :
 - achèvement de la dernière phase du Quartier des spectacles, menant à l'aménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Clark, pour 58,5 M\$
 - soutien à la réalisation du projet du Campus Outremont et de ses abords, pour 44,7 M\$
 - consolidation des efforts déployés dans le secteur de Griffintown (valeur totale du projet s'élevant à près de 219 M\$), pour 34,5 M\$
- Des investissements en matière de logements sociaux et communautaires réaffirmant la volonté de l'Administration de soutenir le développement de telles habitations abordables de qualité, pour 22,6 M\$, dont 15 M\$ pour des acquisitions de terrains
- Poursuite des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025, pour 76 M\$
- Mise en œuvre d'un programme de mise aux normes des arénas municipaux en soutien aux arrondissements, pour 50,7 M\$
- Consolidation et développement des réseaux des bibliothèques de Montréal et poursuite de l'implantation de la technologie RFID, pour 63,8 M\$

- Protection des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et développement d'un pôle multifonctionnel au SPVM, pour 79,1 M\$
- Réalisations de projets novateurs à l'Espace pour la vie :
 - métamorphose de l'Insectarium, pour 25,1 M\$
 - maintien des actifs du Jardin botanique, pour 23,4 M\$
 - modernisation du Biodôme, pour 18,2 M\$
- Investissement dans les technologies de l'Information, dont le développement d'applications intégrant le *crowdsourcing* (entre autres la nouvelle application Info-Neige et l'analyse et planification des transports actifs), le déploiement du Wi-Fi à l'échelle de la Ville et le paiement en ligne de différents permis, pour 224,4 M\$
- Programmes de remplacement de la flotte de véhicules et d'équipements spécialisés, incluant les véhicules spécialisés du SPVM et du SIM, pour 124,0 M\$
- Programme Métropole amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle pour faire de Montréal une ville favorable au vieillissement actif et accessible à tous (entre autres la transformation de parcs, le réaménagement de parcs publics, l'aménagement d'aires de pique-nique), pour 9 M\$
- Programme Réseau de corridors verts misant sur la création de liens verts qui permettent d'encourager la mobilité active et durable tout en protégeant les milieux naturels et la biodiversité, pour 3,3 M\$

Programme montréalais d'immobilisations



Au cours de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024. Le PMI permet d'orienter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) dans ses priorités, dans son financement ainsi que dans les cibles d'investissement appropriées pour maintenir adéquatement les actifs municipaux, tout en assurant le développement de la ville.

Cette décision de mettre en place le PMI ainsi que le réalignement du PTI qui l'accompagne découlent du constat d'un écart considérable entre les besoins de la Ville en investissements, notamment dans ses infrastructures, et les montants d'investissements prévus et réalisés.

VALEUR DE REMPLACEMENT DES ACTIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Au cours des dernières années, la connaissance de l'état des infrastructures de la Ville s'est améliorée. On estime la valeur de remplacement des actifs à environ 66 milliards de dollars (G\$). La valeur de remplacement varie beaucoup selon les catégories d'actifs.

Tableau 1 – Valeur de remplacement par catégories d'actifs
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs

Infrastructures de l'eau	39 200
Voirie	16 000
Bâtiments	4 993
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	4 856
Véhicules	567
Infrastructures technologiques	<u>123</u>
Valeur de remplacement totale	<u>65 739</u>

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet à la limite de la durée de vie.

BESOINS EN INVESTISSEMENTS

Selon le Plan d'investissement à long terme 2013-2022, la moyenne annuelle des besoins évalués par les services de la Ville en investissements dans les infrastructures, bâtiments et équipements de toutes sortes est de 2,1 G\$.

Dans le PTI 2014-2016, la moyenne annuelle des investissements prévus était de 1,3 G\$, ce qui représente un important écart annuel d'environ 800 M\$ entre les besoins évalués et les investissements prévus. Il apparaît donc qu'un rattrapage majeur s'impose, rattrapage qui

nécessite un accroissement considérable des investissements dans toutes les catégories d'actifs, et ce, le plus rapidement possible.

PLAN DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS

Depuis l'obligation du dépôt d'un PTI par les municipalités, décidée par le ministère des Affaires municipales il y a 35 ans, le contexte a grandement évolué. En raison du vieillissement des infrastructures, les investissements à faire sont beaucoup plus importants aujourd'hui. L'envergure et la complexité des projets d'immobilisations augmentent de façon constante. Par ailleurs, la gestion de projet est aussi devenue plus complexe.

Il est donc plus que jamais essentiel de prendre le temps de bien planifier les projets afin d'assurer une meilleure réalisation ainsi que le respect des coûts et des délais fixés, et aussi d'établir une planification à long terme de leur financement, y compris le financement de la dette.

En conséquence, la Ville a décidé de fixer un horizon de 10 ans au PMI, suivant ainsi une recommandation semblable faite au gouvernement du Québec à l'égard de son Programme québécois des infrastructures.

RÉALIGNEMENT MAJEUR DU PTI

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'est accompagnée d'un réalignement majeur du PTI.

AUGMENTER LES MONTANTS DU PTI

C'est à compter du PTI 2015-2017 qu'un réel virage s'est opéré, avec l'objectif d'augmenter de 800 M\$ les investissements annuels de la Ville dans ses immobilisations. Le PTI présenté en 2017 prévoyait des dépenses totales de 6 386 M\$, comparativement à 3 784 M\$ pour le PTI présenté en 2014. Les augmentations des PTI ayant été consenties par les instances se chiffrent donc à 778 M\$ en 2015, à 678 M\$ en 2016 et à 1 146 M\$ en 2017.

Pour le PTI 2018-2020, les investissements prévus sont stabilisés à 6 383 M\$, soit une moyenne annuelle de 2,1 G\$, comme le prévoit le PMI.

Ces chiffres démontrent la résolution de la Ville d'augmenter les investissements afin d'assurer la pérennité des infrastructures, des bâtiments et des équipements et d'en ajouter d'autres selon l'évolution des besoins.

ACCROÎTRE LE PAIEMENT AU COMPTANT DES IMMOBILISATIONS

Une mesure essentielle mise en place dans le cadre du PMI est l'augmentation du paiement au comptant des immobilisations (PCI) de façon récurrente. Ainsi, la stratégie d'accroissement du PCI prévoit un montant de 320 M\$ en 2018, soit 40 M\$ de plus qu'en 2017. Pour les années 2019 et suivantes, le PCI additionnel sera de 80 M\$ par année, pour atteindre 800 M\$ en 2024 (voir graphique 4).

Grâce à l'effort additionnel impliqué par la stratégie d'accroissement du paiement au comptant, l'ensemble du paiement au comptant des immobilisations pour 2018-2020 augmente de 6,7 % par rapport au PTI adopté à l'exercice précédent.

Cette augmentation substantielle du PCI permettra de limiter les emprunts et d'assurer ainsi une plus grande équité intergénérationnelle. Elle contribuera aussi à ne pas trop alourdir la dette à moyen terme.

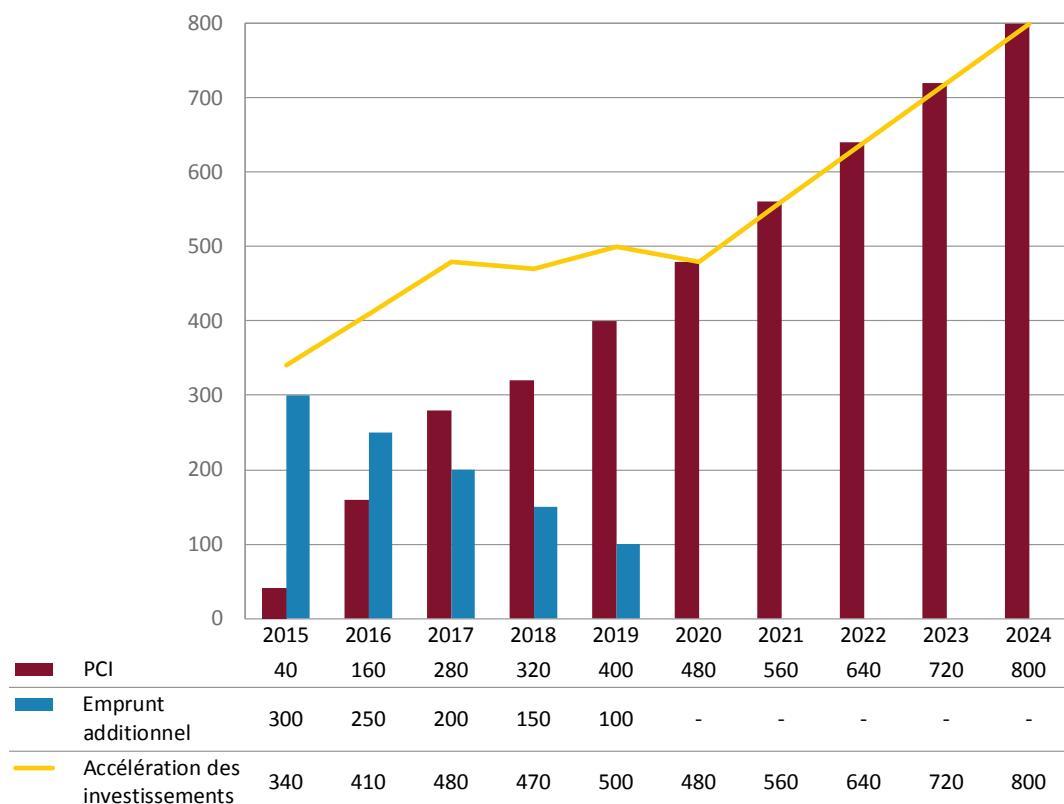
ACCROÎTRE TEMPORAIREMENT LES EMPRUNTS

Lors de l'élaboration du PMI en 2014, les emprunts à la charge des contribuables des années précédentes étaient inférieurs aux 600 M\$ prévus, pour des investissements non réalisés totalisant 1,275 G\$.

Il est prévu d'utiliser cette marge de manœuvre de 2015 à 2019 pour accroître les investissements à la charge de la Ville par ses emprunts. Afin d'assurer une certaine prudence, l'accroissement temporaire des emprunts a été planifié pour atteindre 1 G\$, au lieu de 1,275 G\$, sur cinq années et, de façon décroissante.

Le graphique 4 montre que le montant annuel des emprunts supplémentaires est décroissant et non récurrent, alors que le montant du PCI est croissant et récurrent. L'effet cumulé de ces mesures est une accélération importante des investissements à partir de 2015.

Graphique 4 – Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024
 (en millions de dollars)



DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION : UN DÉFI

Pour parvenir à réaliser ce réalignement, plusieurs processus ont été revus. Les grandes orientations et le budget de chaque projet seront approuvés par les autorités politiques plus tôt dans le processus. De plus, l'élaboration et la mise en œuvre du PTI ont été simplifiées. Par ailleurs, la vision globale du Programme montréalais d'immobilisations sur 10 ans permet d'assurer une gestion saine et une allocation efficiente des fonds des diverses sources de financement, y compris le paiement au comptant des immobilisations, afin de minimiser les risques et de maximiser les ressources à la disposition de la Ville.

CADRE FINANCIER

Les orientations proposées par le Programme montréalais d'immobilisations 2015-2024 respectent le cadre financier de la Ville de Montréal. Si l'on exclut l'emprunt additionnel planifié pour les cinq premières années du PMI, le seul changement proposé au plan de gestion de la dette et au cadre financier est l'accroissement majeur du PCI.

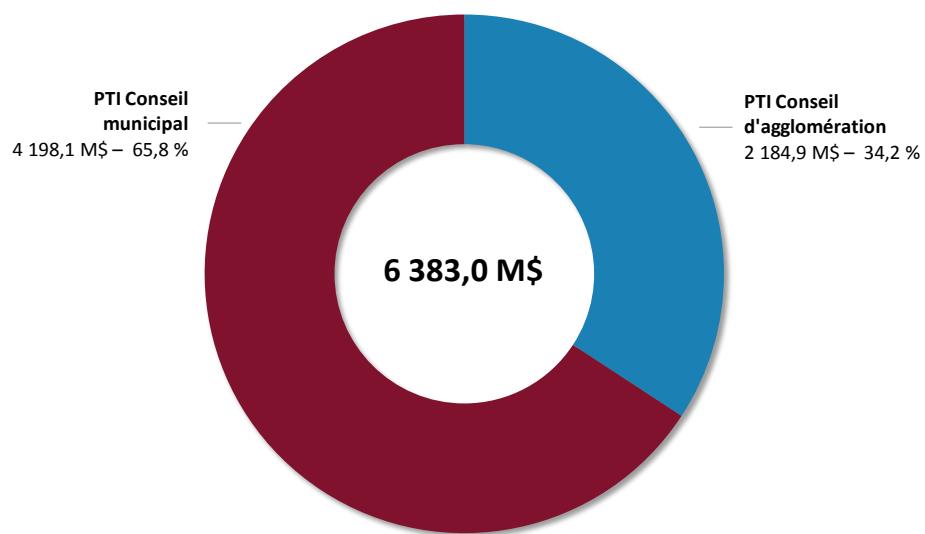
Programme triennal d'immobilisations 2018-2020



RÉPARTITION DES BUDGETS PAR COMPÉTENCES

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020 prévoit des investissements totaux de 6 383,0 M\$. La part du budget qui relève du conseil municipal est de 65,8 %, pour un montant de 4 198,1 M\$. Quant au budget sous le contrôle du conseil d'agglomération, sa part représente 34,2 % des investissements totaux, soit 2 184,9 M\$.

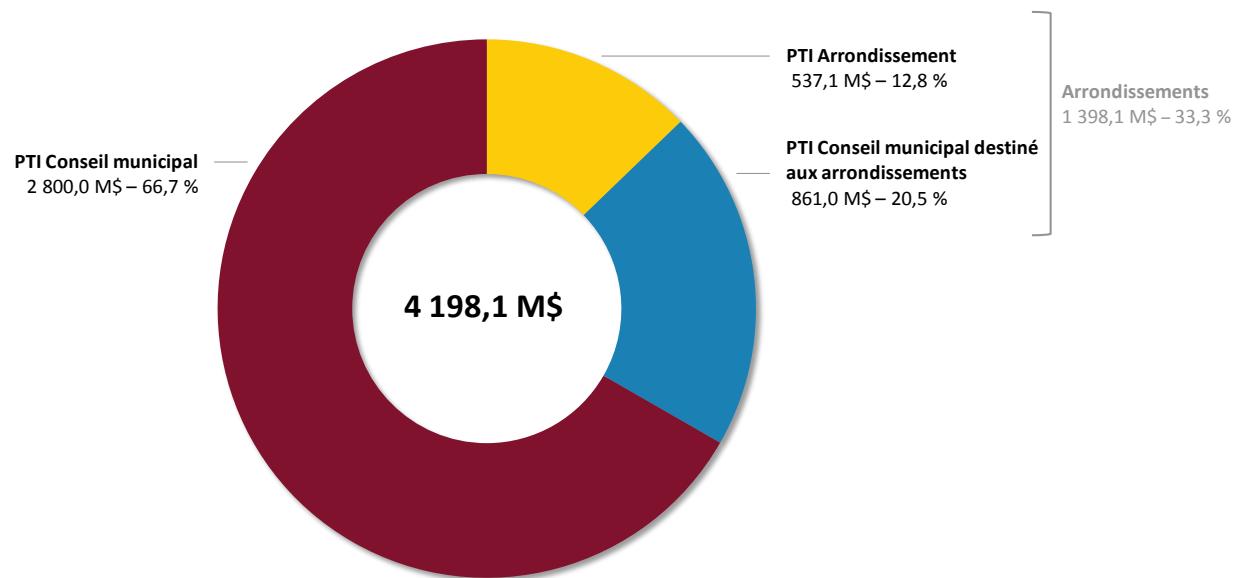
Graphique 5 – Répartition des investissements par compétences



Le graphique 6 illustre la part du budget de compétence municipale réservée aux arrondissements, soit 537,1 M\$.

Il faut aussi mentionner que de nombreux programmes et projets inscrits au PTI 2018-2020 sous la responsabilité du conseil municipal viennent en appui aux activités d'immobilisations des arrondissements, pour un montant de 861,0 M\$, portant ainsi à 1 398,1 M\$ (soit 33,3 %) la part des investissements de compétence municipale consacrée aux arrondissements.

Graphique 6 – Répartition des investissements du conseil municipal



Le tableau 2 compare les PTI des arrondissements pour les périodes triennales 2017-2019 et 2018-2020. Globalement, les investissements consacrés aux arrondissements sont prévus à hauteur de 1 398,1 M\$, soit un montant légèrement supérieur (hausse de 1,8 %) à celui du précédent PTI.

Les investissements prévus dans les arrondissements affichent une hausse de 20,3 % passant de 446,4 M\$ à 537,1 M\$. Par ailleurs, un montant de 861,0 M\$ du PTI municipal est destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement. Ce montant affiche une baisse de 7,2 % par rapport au précédent PTI. Cette diminution est notamment attribuable à l'achèvement de certains projets, dont plusieurs concernent le 375^e anniversaire de Montréal ainsi qu'à la révision de certains programmes. Rappelons que ces investissements soutiennent et complètent les efforts des arrondissements pour les activités d'immobilisations de compétence locale.

Tableau 2 – Comparaison du PTI 2017-2019 et du PTI 2018-2020, par arrondissements
 (en milliers de dollars)

Arrondissements	Total 2017-2019	2018	2019	2020	Total 2018-2020
Ahuntsic-Cartierville	21 339,0	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0
Anjou	16 989,0	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	20 490,0	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0
Lachine	11 031,0	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0
LaSalle	15 396,0	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	8 781,0	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	29 693,0	10 365,0	13 183,0	9 787,0	33 335,0
Montréal-Nord	22 640,0	10 327,0	8 283,0	8 557,0	27 167,0
Outremont	7 683,0	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	21 897,0	6 799,0	6 799,0	6 799,0	20 397,0
Plateau-Mont-Royal	14 085,0	15 298,0	11 931,0	9 717,0	36 946,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	38 190,0	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0
Rosemont–La Petite-Patrie	26 520,0	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0
Saint-Laurent	30 040,0	10 230,0	10 095,0	10 095,0	30 420,0
Saint-Léonard	19 320,0	6 440,0	6 940,0	5 940,0	19 320,0
Sud-Ouest	17 517,0	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0
Verdun	19 130,0	6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0
Ville-Marie	84 746,0	53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	20 943,0	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0
Total – PTI des arrondissements	446 430,0	187 467,0	189 368,0	160 287,0	537 122,0
PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	927 316,0	284 678,0	277 691,0	298 607,0	860 976,0
Total – Investissements consacrés aux arrondissements	1 373 746,0	472 145,0	467 059,0	458 894,0	1 398 098,0

Le tableau 3 détaille les projets et programmes d'appui aux arrondissements prévus dans les budgets corporatifs du PTI 2018-2020.

Tableau 3 – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement
(en milliers de dollars)

Titre	2018	2019	2020	Total 2018-2020
Programme de réfection des rues locales	70 000,0	75 000,0	78 750,0	223 750,0
Programme complémentaire de planage-revêtement - Local *	36 000,0	36 000,0	36 000,0	108 000,0
Programme de remplacement de véhicules - Ville	26 040,0	17 724,0	17 847,0	61 611,0
Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement - Local *	12 000,0	22 000,0	22 000,0	56 000,0
Programme des arénas	17 390,0	12 695,0	20 603,0	50 688,0
Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	14 500,0	12 900,0	20 000,0	47 400,0
Programme des cours de services *	24 394,0	11 663,0	7 324,0	43 381,0
Projets de construction - Équipements aquatiques sportifs	10 000,0	11 300,0	20 500,0	41 800,0
Plan de la forêt urbaine	12 000,0	12 000,0	12 000,0	36 000,0
Programme de mise aux normes - Équipements aquatiques	11 000,0	14 700,0	8 500,0	34 200,0
Programme de maintien des infrastructures routières	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0
Programme de protection des immeubles de compétence locale	7 900,0	9 150,0	5 000,0	22 050,0
Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID - Programme RAC	5 800,0	4 800,0	5 800,0	16 400,0
Programme des plateaux sportifs extérieurs *	-	6 500,0	9 000,0	15 500,0
Amélioration de la circulation piétonnière	2 787,0	3 500,0	4 500,0	10 787,0
Acquisition et valorisation d'équipements culturels	1 150,0	1 900,0	7 700,0	10 750,0
Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (AU)	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0
Programme d'accessibilité universelle	3 234,0	2 981,0	2 739,0	8 954,0
Programme d'aménagement des glaces extérieures *	1 500,0	4 000,0	2 000,0	7 500,0
Modernisation des TI des projets du Service de concertation des arrondissements	2 633,0	1 814,0	1 834,0	6 281,0
Projets de développement d'installations sportives	3 850,0	1 440,0	760,0	6 050,0
Programme de réfection des terrains de balle *	4 500,0	-	-	4 500,0
Animation numérique des sites culturels, des bibliothèques et autres lieux	500,0	1 000,0	2 000,0	3 500,0
Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	1 850,0	-	-	1 850,0
Refonte des plateformes numériques des bibliothèques	250,0	700,0	750,0	1 700,0
Gestion des files d'attente et des rendez-vous en ligne	1 500,0	-	-	1 500,0
Système de gestion des loisirs municipaux	-	924,0	-	924,0
Programme pilote Quartier intégré (QI) *	900,0	-	-	900,0
Total – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	284 678,0	277 691,0	298 607,0	860 976,0

* Ces programmes sont actuellement en révision ou en regroupement d'activités.

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS ET MODES DE FINANCEMENT

Afin de soutenir les activités d'immobilisations prévues, d'une somme de 6 383,0 M\$, trois modes de financement sont utilisés : le financement externe, le paiement au comptant et l'emprunt.

Le recours au financement externe permet d'alléger les montants à la charge des contribuables. Il représente, pour le PTI 2018-2020, un montant de 983,5 M\$, soit 15,4 % des investissements totaux. Les sources externes de financement sont principalement des subventions des gouvernements canadien et québécois (761,3 M\$), des revenus d'activités commerciales, notamment ceux de la Commission des services électriques de Montréal (210,8 M\$), et des revenus divers (11,4 M\$).

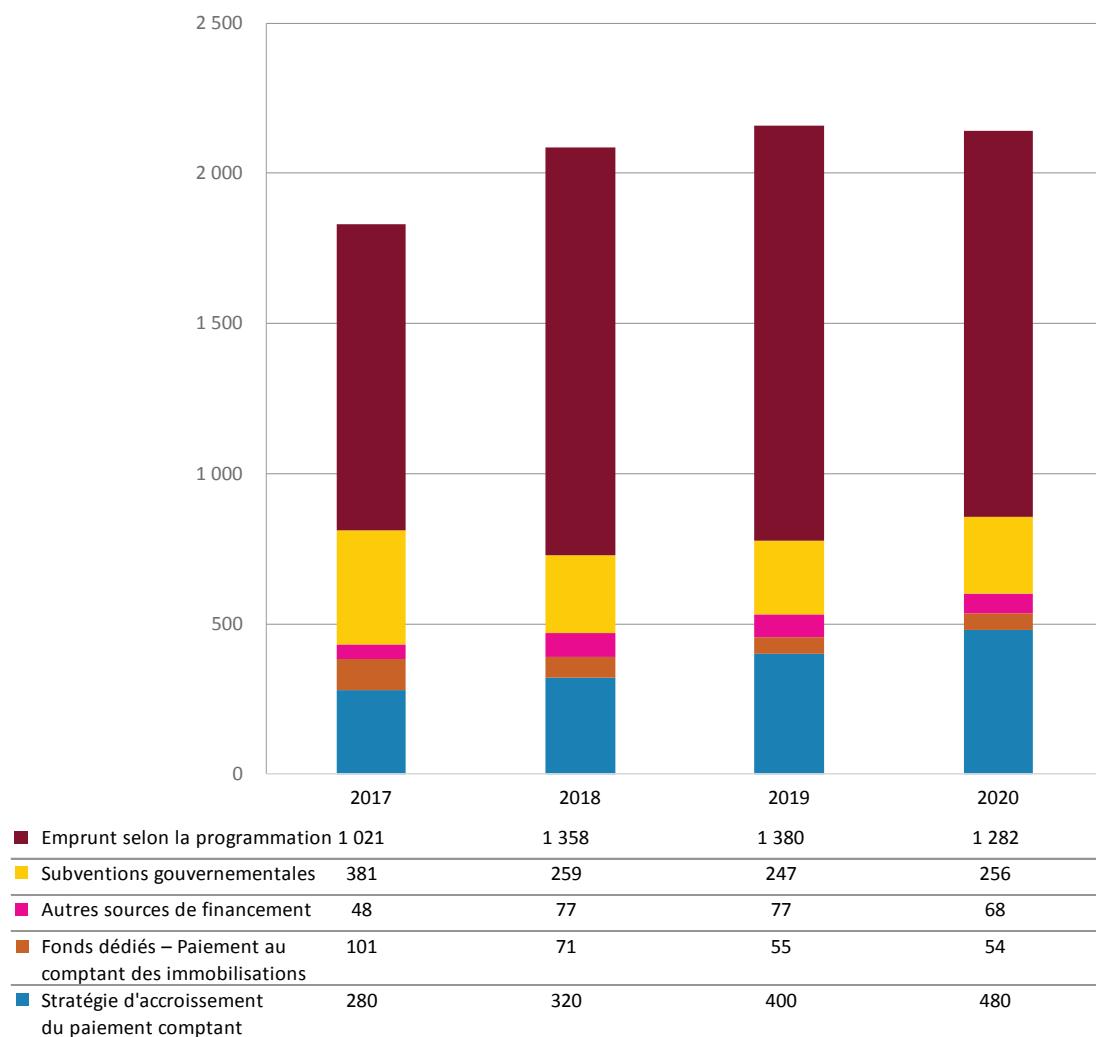
Un montant de 5 399,5 M\$ sera à la charge des contribuables pour la réalisation du présent PTI. Dans la foulée du Programme montréalais d'immobilisations (PMI), la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations (PCI), instaurée en 2015, se poursuit. Comme la stratégie prévoit l'augmentation du PCI de façon récurrente durant une période de 10 ans, celle-ci est à nouveau bonifiée pour atteindre 1 200 M\$, soit une augmentation de plus de 11 % par rapport au PTI précédent.

Ainsi, en ajoutant les sommes provenant des réserves de l'eau, des arrondissements et de l'affectation initiale du Fonds des immobilisations, c'est une somme totale de 1 378,7 M\$ qui sera attribuée au paiement au comptant, soit 21,6 % du financement global des immobilisations prévues au PTI 2018-2020. Il s'agit d'une augmentation de 86,5 M\$ (ou de 6,7 %) par rapport au PTI précédent.

Enfin, l'emprunt pour la réalisation du PTI 2018-2020 est de 4 020,8 M\$, ce qui représente 63,0 % du financement.

Le graphique 7 illustre l'évolution des dépenses en immobilisations et des modes de financement servant au maintien des actifs et au développement de nouvelles infrastructures de la Ville de Montréal. De 2017 à 2020, les investissements annuels planifiés connaissent une hausse marquée, passant de 1,8 G\$ en 2017 à une moyenne de 2,1 G\$ par année pour le PTI 2018-2020.

Graphique 7 – Évolution des investissements et des sources de financement, de 2017 à 2020
 (en millions de dollars)



Conformément à la mise en œuvre des orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) et de la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations (PCI), le paiement comptant est également en forte hausse, passant de 381 M\$ en 2017 à près de 534 M\$ en 2020, soit une augmentation de 40 %.

Tableau 4 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal
 (en millions de dollars)

	2018	2019	2020	Total 2018-2020
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	147,0	139,0	143,0	429,0
Sécurité publique	61,1	41,3	20,4	122,8
Transport	721,7	817,5	775,1	2 314,3
Hygiène du milieu	594,1	656,6	683,3	1 934,0
Aménagement, urbanisme et développement	96,9	97,5	96,7	291,1
Loisirs et culture	464,3	406,5	421,0	1 291,8
Total – Acquisitions d'immobilisations	2 085,1	2 158,4	2 139,5	6 383,0
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	259,0	246,7	255,6	761,3
Activités commerciales de la CSEM	72,3	72,3	66,2	210,8
Dépôts des promoteurs et autres	4,7	4,5	2,2	11,4
Total – Sources de financement externes	336,0	323,5	324,0	983,5
Montant à la charge des contribuables	1 749,1	1 834,9	1 815,5	5 399,5
Paiement au comptant				
Eau – Réserve	36,8	20,7	19,5	77,0
Arrondissements	6,2	6,1	6,3	18,6
Fonds des immobilisations – Affectation initiale de 2014	27,7	27,7	27,7	83,1
Stratégie d'accroissement	-	-	-	-
Fonds des immobilisations	288,5	400,0	480,0	1 168,5
Eau	31,5		31,5	
Total – Stratégie d'accroissement	320,0	400,0	480,0	1 200,0
Total – Paiement au comptant	390,7	454,5	533,5	1 378,7
Emprunts selon la programmation	1 358,4	1 380,4	1 282,0	4 020,8

Les investissements relevant du conseil municipal sont de 4 198,1 M\$, soit 65,8 % du PTI global. Le recours au financement externe totalise 630,4 M\$ (15,0 % des investissements de compétence municipale). Le financement externe inclut les activités commerciales de la CSEM pour un montant de 210,8 M\$.

Par ailleurs, un montant de 910,1 M\$ en paiement comptant est consacré aux projets relevant du conseil municipal, tandis que le recours à l'emprunt est de 2 657,6 M\$, portant ainsi le montant à la charge des contribuables à 3 567,7 M\$, soit 85,0 % des investissements de compétence municipale.

Tableau 5 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal

(en millions de dollars)

	2018	2019	2020	Total 2018-2020
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	97,2	90,1	94,8	282,1
Sécurité publique	-	-	-	-
Transport	668,8	752,2	726,0	2 147,0
Hygiène du milieu	163,3	173,5	188,2	525,0
Aménagement, urbanisme et développement	84,6	85,5	86,4	256,5
Loisirs et culture	333,2	326,9	327,4	987,5
Total – Acquisitions d'immobilisations	1 347,1	1 428,2	1 422,8	4 198,1
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	60,3	167,1	180,8	408,2
Activités commerciales de la CSEM	72,3	72,3	66,2	210,8
Dépôts des promoteurs et autres	4,7	4,5	2,2	11,4
Total – Sources de financement externes	137,3	243,9	249,2	630,4
Montant à la charge des contribuables	1 209,8	1 184,3	1 173,6	3 567,7
Paiement au comptant				
Eau – Réserve	11,0	4,4	3,1	18,5
Arrondissements	6,2	6,1	6,3	18,6
Fonds des immobilisations – Affectation initiale de 2014	23,0	23,0	23,0	69,0
Stratégie d'accroissement				
Fonds des immobilisations	182,9	268,0	321,6	772,5
Eau	31,5			31,5
Total – Stratégie d'accroissement	214,4	268,0	321,6	804,0
Total – Paiement au comptant	254,6	301,5	354,0	910,1
Emprunts selon la programmation	955,2	882,8	819,6	2 657,6

Les investissements relevant du conseil d'agglomération sont de 2 184,9 M\$, soit 34,2 % du PTI global. Le recours au financement externe totalise 353,1 M\$ (16,2 % des investissements de compétence d'agglomération). Il est important de noter que la Ville dispose d'un effet de levier financier considérable dans le domaine des infrastructures de l'eau, grâce aux programmes gouvernementaux offerts pour la réhabilitation et le remplacement de ces éléments d'actif névralgiques. De plus, un montant de 468,6 M\$ en paiement comptant est consacré aux projets relevant du conseil d'agglomération, tandis que le recours à l'emprunt est de 1 363,2 M\$, portant ainsi le montant à la charge des contribuables à 1 831,8 M\$, soit 83,8 % des investissements de compétence d'agglomération.

Tableau 6 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération
(en millions de dollars)

	2018	2019	2020	Total 2018-2020
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	49,8	48,9	48,2	146,9
Sécurité publique	61,1	41,3	20,4	122,8
Transport	52,9	65,3	49,1	167,3
Hygiène du milieu	430,8	483,1	495,1	1 409,0
Aménagement, urbanisme et développement	12,3	12,0	10,3	34,6
Loisirs et culture	131,1	79,6	93,6	304,3
Total – Acquisitions d'immobilisations	738,0	730,2	716,7	2 184,9
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	198,7	79,6	74,8	353,1
Activités commerciales de la CSEM	-	-	-	-
Dépôts des promoteurs et autres	-	-	-	-
Total – Sources de financement externes	198,7	79,6	74,8	353,1
Montant à la charge des contribuables	539,3	650,6	641,9	1 831,8
Paiement au comptant				
Eau – Réserve	25,8	16,3	16,4	58,5
Arrondissements	-	-	-	-
Fonds des immobilisations – Affectation initiale de 2014	4,7	4,7	4,7	14,1
Stratégie d'accroissement				
Fonds des immobilisations	105,6	132,0	158,4	396,0
Eau	-	-	-	-
Total – Stratégie d'accroissement	105,6	132,0	158,4	396,0
Total – Paiement au comptant	136,1	153,0	179,5	468,6
Emprunts selon la programmation	403,2	497,6	462,4	1 363,2

INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

Cette section présente les immobilisations selon les catégories d'actifs des budgets de la Ville de Montréal, et distingue les investissements de compétence municipale et ceux de compétence d'agglomération. Elle dresse également le portrait des investissements municipaux dans l'entretien et la réhabilitation des éléments d'actifs ainsi que des investissements reliés au développement.

PROFIL DES INVESTISSEMENTS

Sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal, 69,3 % des investissements serviront à la protection des éléments de l'actif et 30,7 % seront destinés au développement, notamment à l'acquisition et à l'installation de nouveaux équipements ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures.

Tableau 7 – Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2018		2019		2020		Total 2018-2020	
	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement
Infrastructures routières	552,4	119,7	615,0	166,1	620,5	120,6	1 787,9	406,3
Environnement et infrastructures souterraines	354,2	271,5	437,9	200,4	563,2	96,0	1 355,3	567,9
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	114,7	147,2	129,7	80,6	143,3	78,7	387,8	306,6
Bâtiments et terrains	216,6	147,5	176,9	218,9	190,5	197,0	584,0	563,4
Véhicules	47,3	-	32,2	-	32,5	-	112,0	-
Ameublement et équipements de bureau	63,2	24,7	53,8	21,9	42,9	25,7	159,9	72,3
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	14,5	11,2	9,6	10,3	9,4	9,5	33,6	30,9
Autres éléments de l'actif	0,1	0,2	1,0	4,2	1,1	8,6	2,2	13,0
Total – Investissements	1 363,1	722,1	1 456,2	702,2	1 603,3	536,1	4 422,6	1 960,4
Pourcentage	65,4 %	34,6 %	67,5 %	32,5 %	74,9 %	25,1 %	69,3 %	30,7 %

Au cours de la période 2018-2020, la Ville de Montréal compte investir massivement dans les infrastructures routières (2 194,2 M\$) et dans l'environnement et les infrastructures souterraines (1 923,2 M\$), pour un montant total de 4 117,4 M\$, soit 64,5 % de l'ensemble des investissements. Plus de 76 % de ces investissements seront consacrés à la protection et au maintien des actifs existants.

Les tableaux 8 et 9 présentent respectivement, par catégories d'actifs, les investissements relevant du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Tableau 8 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2018		2019		2020		Total 2018-2020	
	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement
Infrastructures routières	546,8	74,4	611,9	106,1	612,2	82,2	1 770,9	262,7
Environnement et infrastructures souterraines	232,1	3,7	248,0	1,3	258,0	2,8	738,1	7,8
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	81,7	79,2	96,0	46,4	105,8	39,5	283,5	165,1
Bâtiments et terrains	157,3	84,2	137,2	100,8	150,9	87,9	445,3	273,0
Véhicules	26,0	-	17,7	-	17,8	-	61,6	-
Ameublement et équipements de bureau	21,8	16,9	25,5	14,7	21,4	18,2	68,7	49,8
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	12,4	10,3	8,0	9,4	7,8	8,6	28,1	28,2
Autres éléments de l'actif	0,1	0,2	1,0	4,2	1,1	8,6	2,2	13,0
Total – Investissements	1 078,2	269,0	1 145,3	282,8	1 174,9	247,8	3 398,4	799,7
Pourcentage	80,0 %	20,0 %	80,2 %	19,8 %	82,6 %	17,4 %	81,0 %	19,0 %

Tableau 9 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2018		2019		2020		Total 2018-2020	
	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement	Protection	Développement
Infrastructures routières	5,6	45,2	3,1	60,0	8,3	38,4	17,0	143,6
Environnement et infrastructures souterraines	122,1	267,8	189,9	199,1	305,2	93,2	617,2	560,1
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	33,0	68,0	33,7	34,2	37,6	39,2	104,3	141,4
Bâtiments et terrains	59,3	63,3	39,7	118,0	39,6	109,1	138,7	290,4
Véhicules	21,3	-	14,5	-	14,6	-	50,4	-
Ameublement et équipements de bureau	41,4	7,8	28,3	7,2	21,5	7,4	91,2	22,5
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	2,1	0,9	1,7	0,9	1,6	0,9	5,4	2,7
Autres éléments de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Total – Investissements	284,9	453,1	310,9	419,4	428,4	288,3	1 024,2	1 160,8
Pourcentage	38,6 %	61,4 %	42,6 %	57,4 %	59,8 %	40,2 %	46,9 %	53,1 %

Le tableau 10 présente la comparaison entre le PTI 2017-2019 et le PTI 2018-2020. Malgré le fait que le niveau total des investissements soit stable, ceux des infrastructures routières augmentent de 187,7 M\$ et ceux de l'environnement et des infrastructures souterraines augmentent de 74,5 M\$.

Les investissements dans les bâtiments et les terrains affichent une baisse de 116,0 M\$ par rapport au précédent PTI. Cette baisse s'explique notamment par la révision de certains programmes.

Un calibrage du portefeuille d'initiatives du Service des technologies de l'information s'est opéré pour le PTI 2018-2020, ce qui explique l'essentiel de la baisse de 100,8 M\$ dans l'ameublement et les équipements de bureau en comparaison du PTI 2017-2019.

Tableau 10 – Comparaison du PTI 2017-2019 et du PTI 2018-2020, par catégories d'actifs
 (en millions de dollars)

Catégories d'actifs	PTI 2018-2020			PTI 2017-2019			Écarts		
	Protec- tion	Dévelop- pement	Total	Protec- tion	Dévelop- pement	Total	Protec- tion	Dévelop- pement	Total
Infrastructures routières	1 787,9	406,3	2 194,2	1 698,1	308,4	2 006,6	89,8	97,9	187,7
Environnement et infrastructures souterraines	1 355,3	567,9	1 923,2	1 839,3	9,4	1 848,7	(484,1)	558,5	74,5
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	387,8	306,6	694,3	365,2	356,1	721,2	22,6	(49,5)	(26,9)
Bâtiments et terrains	584,0	563,4	1 147,4	758,8	504,6	1 263,4	(174,8)	58,8	(116,0)
Véhicules	112,0	-	112,0	109,5	-	109,5	2,5	-	2,5
Ameublement et équipements de bureau	159,9	72,3	232,2	255,4	77,6	333,0	(95,5)	(5,3)	(100,8)
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	33,6	30,9	64,5	13,6	18,0	31,6	20,0	12,9	32,9
Autres éléments de l'actif	2,2	13,0	15,2	13,2	58,9	72,1	(11,1)	(45,9)	(57,0)
Total – Investissements	4 422,6	1 960,4	6 383,0	5 053,2	1 332,9	6 386,1	(630,6)	627,5	(3,1)

Afin de mieux refléter leur véritable nature, certains projets de l'environnement et des infrastructures souterraines sont maintenant considérés comme des projets de développement alors qu'ils étaient, au précédent PTI, présentés comme des projets de protection et de maintien des actifs existants. À titre d'exemple, le projet de désinfection à l'ozone et de plusieurs ouvrages de rétention des eaux usées sont parmi ceux qui ont été révisés.

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS, PAR THÈMES

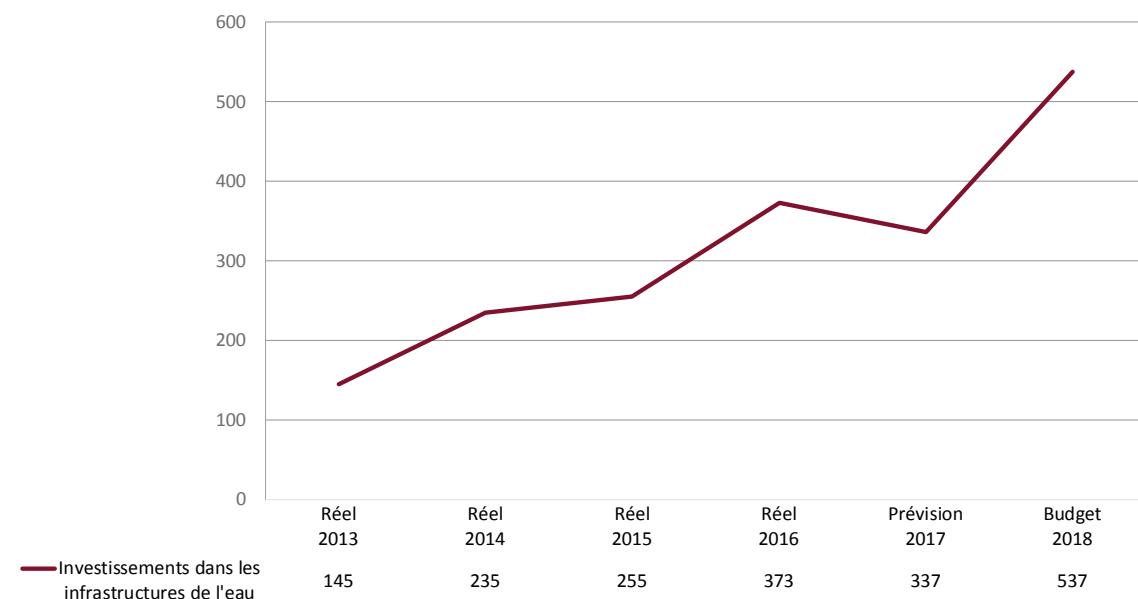
EAU ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

GESTION DE L'EAU

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal chapeaute la gestion publique de l'eau et vise à offrir une gestion responsable et performante de la ressource « eau » pour l'ensemble de la population et des usagers de l'agglomération de Montréal. Les infrastructures actuelles de la gestion de l'eau sont impressionnantes, comprenant, entre autres, 6 usines de traitement de l'eau potable, 14 réservoirs d'eau potable, 770 km de conduites principales d'aqueduc, 3 600 km de conduites secondaires d'aqueduc, 550 km de collecteurs d'égouts, 4 300 km de conduites secondaires d'égouts et 90 km d'intercepteurs. Enfin, deux stations d'épuration, dont une figure parmi les cinq plus grandes au monde (Jean-R. Marcotte), traitent par temps sec 2,5 millions de m³ d'eaux usées – jusqu'à 8 millions de m³ par journée pluvieuse.

Conséquemment, un tel éventail d'infrastructures exige annuellement des investissements appropriés pour assurer des infrastructures robustes et une alimentation fiable en eau. Depuis 2013, les investissements dans les infrastructures de l'eau présentent une croissance soutenue. Les investissements ont évolué de 145 M\$ en 2013 à plus de 337 M\$ prévus en 2017.

Graphique 8 – Investissements réalisés et prévus dans les infrastructures de l'eau
(en millions de dollars)



Des investissements importants dans les infrastructures de l'eau demeurent nécessaires afin d'éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et de maintenir en bon état les actifs de l'eau. Pour la période 2018-2020, un montant de 1 682,1 M\$ sera consacré aux infrastructures de l'eau, dont 537,4 M\$ en 2018.

Il est à noter que les investissements dans les infrastructures de l'eau sont financés à 32,0 % par des programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial.

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Le programme de renouvellement des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout, pour lequel des investissements de 513,1 M\$ sont prévus, est sans contredit le plus important du Service de l'eau. Deux techniques de renouvellement sont actuellement utilisées : la réhabilitation structurale et le remplacement des conduites. Lorsque l'état structural de la conduite le permet, le service recourt aux techniques de réhabilitation sans tranchée, qui permettent non seulement de prolonger la durée de service des conduites, mais également de réduire les perturbations sociales et environnementales liées aux travaux. En 2016, 62 % des conduites renouvelées l'ont été au moyen des techniques de réhabilitation sans tranchée. Des investissements additionnels sont également prévus pour les conduites primaires d'aqueduc (113,5 M\$), pour les collecteurs d'égouts (69,1 M\$) et pour les intercepteurs (34,0 M\$).

Par ailleurs, afin d'assurer la pérennité des actifs, la Ville de Montréal doit investir des sommes importantes dans les autres infrastructures de l'eau (équipements, procédés et installations) en les mettant à niveau selon les normes et technologies les plus récentes ou en les remplaçant lorsqu'elles ont atteint leur fin de vie utile. Le PTI 2018-2020 comporte plusieurs programmes de maintien des actifs pour les usines d'eau potable (43,0 M\$), les réservoirs et stations de pompage d'eau potable (33,7 M\$) et pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte (34,5 M\$).

Plus des deux tiers de l'île de Montréal sont desservis par des réseaux unitaires vieillissants qui ont été conçus selon des normes désuètes. Leur sollicitation croissante provoquée par les changements climatiques force la Ville à prévoir des travaux d'adaptation afin de s'acquitter de ses obligations concernant la protection contre les inondations ainsi que le contrôle des débordements aux cours d'eau par temps de pluie. Le plan directeur de drainage actuellement en préparation viendra préciser le programme d'améliorations d'ensemble, à réaliser dans les dix prochaines années. Pour la période triennale en cours, des investissements de 36,0 M\$ sont planifiés.

PRINCIPAUX PROJETS

Afin de respecter les exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable et assurer la fiabilité des équipements de production d'eau potable, des projets de modernisation sont prévus dans quatre usines de production d'eau potable (Atwater, Des Baillets, Pierrefonds et Pointe-Claire), totalisant des investissements de 103,8 M\$ pour les trois prochaines années. Au surplus, 68,4 M\$ seront investis pour le Plan d'alimentation des réseaux de l'ouest (incluant la modernisation des usines de production d'eau potable de Lachine et de Dorval).

La remise en service de la station de pompage Rosemont et de son réservoir, qui représente 40 % de la réserve totale d'eau potable de l'agglomération de Montréal, nécessitera des investissements de 90,3 M\$. En raison de difficultés opérationnelles, ce réservoir avait été mis hors service en 1978. De plus, comme plusieurs de leurs équipements ont atteint la fin de leur durée de vie utile, un projet de mise à niveau complète du réservoir et de la station de pompage McTavish a été mis sur pied afin de sécuriser l'alimentation en eau potable pour 1,2 million de Montréalais. Un montant de 36,7 M\$ est prévu à cet effet pour les trois prochaines années.

Une partie du canal de l'aqueduc est située en bordure de l'autoroute 15. La reconstruction de l'échangeur Turcot et la construction du nouveau pont Champlain génèrent une augmentation des risques associés à une possible contamination de la source d'eau brute de l'usine Atwater, dans l'éventualité où un accident de la route provoquerait un déversement. Un montant de 40,1 M\$ sera investi pour protéger la source d'alimentation de l'usine Atwater.

Un montant de 26,9 M\$ est prévu pour le projet d'optimisation des réseaux, qui consiste à créer 30 secteurs de régulation de pression et de mesure de la distribution de l'eau au cours des 10 prochaines années. Ce projet vise également l'installation de 76 points de mesure en temps réel de la distribution (débit et pression) sur le réseau primaire d'aqueduc. La régulation de la pression par secteur vise à réduire les bris de conduite et les bris d'entrée de service des usagers, à augmenter la durée de vie des conduites (moins mobiliser dans l'urgence les équipes des Travaux publics) et à réduire les pertes d'eau potable.

En ce qui concerne les eaux usées, le projet de désinfection à l'ozone de l'effluent de la Station d'épuration Jean-R. Marcotte permettra d'intégrer la dernière phase de traitement des eaux usées et, ainsi, de rendre les rejets conformes aux normes et exigences gouvernementales. La désinfection permettra de diminuer les risques pour la santé humaine résultant de la présence d'une grande quantité de bactéries, virus et substances émergentes dans les eaux rejetées et, aussi, de protéger la faune et la flore aquatiques du fleuve Saint-Laurent. Le projet de désinfection représente des investissements de l'ordre de 207,6 M\$ d'ici 2020.

La station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte intercepte et traite près de 99,6 % des eaux usées produites sur le territoire de l'île de Montréal. Cependant, lors d'épisodes de très fortes précipitations et afin de soulager le réseau des intercepteurs, la Ville se voit dans l'obligation de déverser des eaux usées non traitées vers les milieux récepteurs. Les ouvrages de rétention permettent d'emmagasiner temporairement les eaux usées lors de très fortes pluies, de les réintroduire graduellement dans le réseau lorsque la capacité hydraulique le permet et de les acheminer vers la station d'épuration des eaux usées pour y être traitées. Dans le PTI 2018-2020, les travaux sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc et Saint-Thomas totalisent des investissements de 161,5 M\$.

Tableau 11 – Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau
(en milliers de dollars)

Programmes – Projets	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes						
Direction de l'eau potable						
Conduites primaires d'aqueduc	30 223,0	40 898,0	51 779,0	122 900,0	-	122 900,0
Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	7 688,0	10 541,0	15 510,0	33 739,0	-	33 739,0
Investissements – Diverses usines	11 690,0	9 282,0	21 995,0	42 967,0	-	42 967,0
	49 601,0	60 721,0	89 284,0	199 606,0	-	199 606,0
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau						
Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	156 000,0	170 700,0	186 400,0	513 100,0	-	513 100,0
	156 000,0	170 700,0	186 400,0	513 100,0	-	513 100,0
Direction de l'épuration des eaux usées						
Collecteurs d'égouts	10 022,0	22 001,0	37 031,0	69 054,0	-	69 054,0
Intercepteurs	13 885,0	10 056,0	10 017,0	33 958,0	-	33 958,0
Ouvrages de rétention – Plan directeur	-	8 000,0	28 000,0	36 000,0	-	36 000,0
Station d'épuration des eaux usées	10 946,0	11 510,0	12 041,0	34 497,0	-	34 497,0
	34 853,0	51 567,0	87 089,0	173 509,0	-	173 509,0
Total – Programmes	240 454,0	282 988,0	362 773,0	886 215,0	-	886 215,0
Projets						
Direction de l'eau potable						
Bouclage de l'est – Conduites primaires	1 418,0	118,0	118,0	1 654,0	-	1 654,0
Réservoirs et stations de pompage (Rosemont, DDO et McTavish)	26 911,0	75 968,0	28 612,0	131 491,0	154 262,0	285 753,0
Modernisation des six usines de production d'eau potable	43 101,0	61 372,0	75 696,0	180 169,0	114 860,0	295 029,0
Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	40 050,0	-	-	40 050,0	-	40 050,0
Plan d'alimentation du réseaux de l'Ouest	1 023,0	3 856,0	4 356,0	9 235,0	140 430,0	149 665,0
	112 503,0	141 314,0	108 782,0	362 599,0	409 552,0	772 151,0
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau						
Mesure de la consommation d'eau	2 142,0	2 199,0	1 308,0	5 649,0	624,0	6 273,0
Optimisation des réseaux	9 007,0	8 962,0	8 917,0	26 886,0	19 204,0	46 090,0
Chambres de compteurs d'agglomération	550,0	550,0	550,0	1 650,0	1 350,0	3 000,0
	11 699,0	11 711,0	10 775,0	34 185,0	21 178,0	55 363,0
Direction de l'épuration des eaux usées						
Ouvrages de rétention	50 823,0	39 900,0	70 750,0	161 473,0	42 950,0	204 423,0
Désinfection par l'ozone des eaux usées	115 310,0	81 042,0	1 836,0	198 188,0	-	198 188,0
Construction d'une sous-station électrique	6 627,0	2 803,0	-	9 430,0	20 706,0	30 136,0
Remplacement des dégrilleurs et convoyeurs	-	-	30 000,0	30 000,0	30 000,0	60 000,0
	172 760,0	123 745,0	102 586,0	399 091,0	93 656,0	492 747,0
Total – Projets	296 962,0	276 770,0	222 143,0	795 875,0	524 386,0	1 320 261,0
Total – Gestion de l'eau	537 416,0	559 758,0	584 916,0	1 682 090,0	524 386,0	2 206 476,0

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

Le programme de construction et de modification de conduits souterrains, qui représente 210,8 M\$ pour la période 2018-2020, correspond au réaménagement du réseau existant par l'enfouissement du réseau de fils aérien ou par l'ajout de nouveaux réseaux. La CSEM finance à 100 % ce programme, à même les redevances facturées aux usagers et aux utilisateurs selon la portion de conduits qu'ils utilisent. Le programme d'enfouissement de réseaux câblés, un investissement de 10,5 M\$ pour les trois prochaines années, vise à corriger des tronçons ayant une problématique de sécurité civile.

TRANSPORT ET VOIRIE

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 5 000 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur pour la Ville de Montréal et implique des investissements considérables. Pour la période 2018-2020, la Ville investira un total de 2 258,4 M\$ dans les infrastructures routières (incluant les pistes cyclables), soit 1 797,0 M\$ dans la protection des actifs et 461,4 M\$ dans le développement de nouvelles infrastructures. La majorité de ces investissements (70 %) seront consacrés à la protection des actifs relatifs aux chemins, rues, routes et trottoirs (1 588,4 M\$). De plus, un montant de 64,1 M\$ est prévu pour la protection et le développement du réseau de pistes cyclables.

Le tableau 12 illustre de façon détaillée les activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables.

Tableau 12 – Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2018		2019		2020		Total 2018-2020	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Chemins, rues, routes et trottoirs	488,4	108,5	555,3	131,4	544,7	87,2	1 588,4	327,1
Ponts, tunnels et viaducs	21,5	-	31,0	-	38,5	-	91,0	-
Systèmes d'éclairage et feux de circulation	41,9	-	28,7	-	24,5	-	95,1	-
Voirie pour projets de transport collectif	-	11,2	-	31,1	-	30,1	-	72,5
Autres éléments de l'actif	0,6	-	-	3,5	12,8	3,2	13,4	6,8
	552,4	119,7	615,0	166,1	620,5	120,6	1 787,9	406,3
Pistes cyclables	3,1	16,6	3,0	18,7	3,0	19,7	9,1	55,0
Total – Investissements	555,5	136,3	618,0	184,8	623,5	140,3	1 797,0	461,4

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les programmes destinés à la protection du réseau routier et de ses infrastructures témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, de même qu'au développement et à la croissance économique de Montréal.

Une somme de 416,9 M\$ (soit 308,9 M\$ pour le réseau artériel et 108,0 M\$ pour le réseau local) est prévue pour le programme complémentaire de planage-revêtement, qui consiste à prolonger la durée de vie utile des chaussées en attente d'une réhabilitation majeure. Cette somme s'ajoute aux programmes de réhabilitation de chaussée par planage-revêtement, pour un montant de 164,0 M\$ (soit 108,0 M\$ pour le réseau artériel et 56,0 M\$ pour le réseau local).

Un montant de 298,9 M\$ est prévu pour le programme de réfection d'artères qui vise la réhabilitation et le maintien en bon état des infrastructures routières (chaussées et trottoirs) du réseau artériel administré par la Ville de Montréal. En ce qui concerne les rues locales, le programme de maintien des infrastructures routières prévoit des investissements de 30,0 M\$. Un montant additionnel de 223,8 M\$ est alloué à la réalisation de travaux touchant l'ensemble du réseau routier local de compétence d'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection des rues locales. Cet investissement complète les efforts des arrondissements dans leurs programmes respectifs de réfection des rues locales. Un programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels) est également mis en place, à hauteur de 62,0 M\$, dans le but d'assurer la pérennité et la fonctionnalité de ces infrastructures selon une perspective de développement durable.

La sécurisation des déplacements et la volonté de redonner aux résidents des quartiers montréalais la qualité de vie qui leur revient sont au cœur des objectifs de différents programmes. Dans cette optique, un montant de 52,8 M\$ est prévu pour la mise en place d'un programme de réaménagement géométrique des artères. Les investissements de ce programme permettent de réaliser, entre autres, des projets d'aménagement complet des rues en accord avec la Stratégie de la rue – Mobilité, sécurité et expérience de l'usager. De plus, un montant de 35,0 M\$ est prévu pour la mise à niveau du mobilier et d'éléments d'éclairage de rue sur le réseau artériel, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers du réseau routier montréalais. À cela s'ajoute un montant de 41,3 M\$ pour un programme de modernisation des feux de circulation et des équipements de gestion de la circulation, ce qui permettra à la Ville de développer un système intégré répondant tant à ses besoins qu'à ceux de ses partenaires.

Dans la poursuite des efforts déjà entrepris pour conforter la place de Montréal comme ville respectueuse de l'environnement et misant sur le développement durable, un investissement de

50,0 M\$ est prévu dans le programme intitulé « Réseau express vélo et développement du réseau cyclable ». Faisant partie des priorités de l'Administration, la mise en œuvre du Réseau express vélo vise le confort, la sécurité et l'efficacité des déplacements à vélo. À ce montant s'ajoute une somme additionnelle de 14,1 M\$ provenant de divers autres projets et programmes prévoyant des investissements dans le réseau cyclable.

De plus, un montant de 12,5 M\$ est affecté à l'acquisition et à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, conformément à la Stratégie d'électrification des transports 2016-2020. Ainsi, la Ville veut implanter un réseau d'envergure de bornes de recharge pour véhicules électriques. Environ 1 000 bornes seront installées pour desservir l'ensemble du territoire montréalais, d'ici 2020. Un programme d'installation de 80 bornes hors rue est déjà mis en œuvre depuis 2013. Celui-ci a été suivi par l'installation de 50 bornes sur rue dans l'arrondissement de Ville-Marie (2015-2016) et de 100 bornes dans les arrondissements centraux à l'automne 2016. Dans les autres arrondissements, de 100 à 110 bornes par année sont installées jusqu'en 2020.

PRINCIPAUX PROJETS

Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest (phases 1 et 2) – 95,0 M\$

La Ville souhaite offrir aux Montréalais un nouvel aménagement qui renforcera la vitalité de la rue Sainte-Catherine Ouest et améliorera l'expérience de la rue pour tous les usagers. Tout en reflétant le caractère unique, international et historique de cette artère emblématique, le nouvel aménagement devra permettre de relever les défis des prochaines décennies. La rue Sainte-Catherine Ouest a établi sa réputation chez les Montréalais et les touristes comme la rue commerciale la plus importante de Montréal, au même titre que la 5^e Avenue, à New York ou Michigan Avenue, à Chicago. On y compte l'achalandage piéton le plus important de la ville, un achalandage qui n'a fait qu'augmenter depuis le développement du Montréal souterrain. Située au cœur de la ville, la rue bénéficie de la proximité immédiate du centre des affaires, des universités McGill et Concordia ainsi que d'une population résidente croissante.

Le projet, d'une longueur de 2,2 km, sera réalisé en deux phases. La première phase des travaux vise le tronçon situé entre les rues De Bleury et Mansfield et comprend les réaménagements du square Phillips, de la place du Frère-André et des rues adjacentes. La deuxième phase vise le tronçon situé entre la rue Mansfield et de l'avenue Atwater. En revoyant l'aménagement de la rue Sainte-Catherine, la Ville démontre son engagement à mettre en œuvre les orientations dictées par ses divers plans, politiques et stratégies, notamment le Plan d'urbanisme, le plan de développement Réalisons Montréal, le Plan de transport et la Stratégie de développement économique, des documents qui font appel à l'amélioration de l'expérience du domaine public, tout particulièrement pour les piétons et les usagers des transports actifs.

Réaménagement urbain en vue de la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX – 72,5 M\$

L'axe Pie-IX assure actuellement 40 000 déplacements par jour en autobus, ce qui en fait l'axe de transport collectif le plus achalandé à l'est de la ligne orange du métro. L'implantation du SRB vise un potentiel de 70 000 déplacements par jour, à terme, c'est-à-dire lorsque le service d'autobus sur le boulevard Pie-IX sera prolongé vers le centre-ville via la rue Notre-Dame. Les autobus articulés du SRB circuleront, dans chaque direction, sur une voie réservée en tout temps au transport collectif. À Montréal, l'essentiel du SRB Pie-IX sera déployé au centre du boulevard Pie-IX sur 10 km. Cette artère, qui traverse l'île du nord au sud, relie quatre arrondissements, soit Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga–Maisonneuve. Ce projet intégré de reconstruction et de requalification du boulevard Pie-IX vise notamment la mise à niveau des conduites d'eau et d'égouts, ainsi que la reconstruction de l'ensemble de la voirie (fondation, chaussée, trottoirs et terre-plein).

Le volet aménagement du domaine public prévoit, selon les tronçons, l'élargissement des trottoirs ou la création d'un large terre-plein central et l'ajout net de 430 arbres, et ce, pour améliorer les conditions de marche et la qualité de vie des riverains. À terme, le SRB offrira un lien vers la gare Saint-Michel – Montréal-Nord du train de l'Est, la station Pie-IX–Jean-Talon du prolongement de la ligne bleue du métro, ainsi que la station Pie-IX de la ligne verte du métro. Avec ce projet, l'Autorité régionale de transport métropolitain et la Ville de Montréal combinent leurs efforts pour doter le boulevard Pie-IX d'un visage plus urbain et plus convivial pour les piétons, les riverains et les usagers du transport collectif.

Réaménagement de la rue Saint-Hubert – 60,9 M\$

La Plaza St-Hubert, située sur la rue Saint-Hubert entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon, est une artère commerciale majeure de la ville de Montréal qui compte quelque 400 entreprises de vente au détail et de services. La Plaza St-Hubert est également reconnue pour sa marquise de verre, installée en 1984.

Les infrastructures souterraines d'aqueduc et d'égout de la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon, sont désuètes et doivent être remplacées. L'importance de ces travaux exige une excavation complète de la rue. Ce projet fournit l'occasion de repenser l'aménagement de surface de la rue et de confirmer le caractère unique de cette importante artère commerciale. En ce sens, un concept d'aménagement a été développé en 2016, en collaboration avec les principaux partenaires. Approuvé par les instances municipales au début de l'année 2018, en plus du remplacement des infrastructures souterraines, le concept prévoit une bonification des espaces publics, l'aménagement d'un environnement favorisant les

plantations horticoles et arboricoles ainsi que le remplacement de l'actuelle marquise de verre par une structure plus légère, plus claire et mieux adaptée au contexte de la rue.

Mise à niveau de l'éclairage des rues – 55,9 M\$

Ce projet consiste à effectuer la conversion de l'éclairage des 132 000 lampadaires de toutes les rues (artérielles et locales) de la ville, en remplaçant la source lumineuse actuelle, au sodium haute pression (SHP), par une source lumineuse aux diodes électroluminescentes (DEL). La réalisation de ce projet offrira une meilleure visibilité aux usagers et réduira la pollution lumineuse (« ciel noir »). Il permettra aussi l'implantation d'un système de télédétection de bris ou de mauvais fonctionnement pour tous les lampadaires, en lien avec le développement de la ville intelligente.

Réseau électrique métropolitain (REM) – Accompagnement de la Caisse de dépôt et de placement du Québec – 31 M\$

Le projet de construction du Réseau électrique métropolitain (REM), réalisé par la Caisse de dépôt et de placement du Québec (par sa filiale CDPQ Infra) reliera la Rive-Sud, le centre-ville, l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, l'ouest de l'île et Deux-Montagnes. Le REM comprend un train électrique entièrement automatisé sur un tracé de 67 km et prévoit 24 stations dans sa phase initiale, 9 terminus d'autobus et 13 stationnements incitatifs. Sur l'île de Montréal, le projet touche directement les arrondissements de Verdun, du Sud-Ouest, de Ville-Marie, de St-Laurent, d'Ahuntsic-Cartierville, de Pierrefonds-Roxboro et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que plusieurs Villes liées, soit Mont-Royal, Dorval, Pointe-Claire, Kirkland et Sainte-Anne-de-Bellevue.

L'intégration d'un train électrique reliant les pôles nord et sud de l'île de Montréal permet d'augmenter la desserte en transports collectifs, ce qui est bénéfique pour les Montréalais. La Ville doit s'assurer que la CDPQ Infra intègre les orientations municipales au projet du REM afin de respecter les besoins des Montréalais. Ce projet engendre des opportunités de requalifications des milieux urbains ainsi que de nombreuses opportunités d'investissements.

Réaménagement Laurentien-Lachapelle – 30,9 M\$

Les travaux de maintien de l'actif de voirie en matière d'infrastructures de surface et souterraines ont été l'occasion de revoir l'aménagement complet du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle. Ce projet consiste à réaliser des travaux majeurs de réaménagement et de reconstruction des égouts, des aqueducs et de la chaussée du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle, entre le pont Lachapelle et le boulevard Keller. Le nouvel aménagement permettra de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de sécurité routière « Vision Zéro » afin d'éliminer à la

source les collisions routières mortelles et les blessures graves entre autres par la réduction du temps de traversée aux intersections, par l'installation de feux piétons, par l'aménagement des voies piétonnes pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi que par l'amélioration de l'éclairage pour rendre les lieux plus sécuritaires.

Remplacement du pont Jacques-Bizard – 29,0 M\$

Le pont Jacques-Bizard a été construit en 1966. Il est constitué d'une charpente d'acier qui supporte une dalle de béton armé. La Ville de Montréal est responsable de ce pont qui relie l'île Bizard à l'île de Montréal. Il comprend trois voies de circulation, une voie cyclable et un trottoir en porte-à-faux. Il passe environ 30 000 véhicules par jour sur ce pont, qui dessert une population de quelque 16 000 personnes. Le projet a pour but de maintenir la fonctionnalité et la sécurité du lien routier, dans l'attente de la construction d'un nouveau pont.

Complexe Turcot – 19,3 M\$

L'échangeur Turcot ayant atteint la fin de sa durée de vie utile, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a entrepris sa reconstruction afin de maintenir le niveau d'activités économiques de la métropole. Le projet comprend notamment la reconstruction de l'échangeur, le déplacement des voies rapides de l'autoroute 20 et des voies ferroviaires vers le nord ainsi que le prolongement de certaines rues municipales et leur raccordement à la nouvelle configuration de l'échangeur. La participation de la Ville comprend essentiellement la coordination des interfaces entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier, la protection des éléments de l'actif municipal (conduites, collecteurs, etc.) ainsi que la planification et la réalisation de certains éléments d'intégration urbaine de l'échangeur Turcot. Outre des aménagements de plusieurs nouveaux éléments de voirie municipale (notamment le prolongement du boulevard De La Vérendrye), le projet comprend également la construction d'un nouveau stationnement pour le centre Gadbois et l'aménagement du domaine public de part et d'autre du canal Lachine ainsi que la reconstruction de la rue Notre-Dame Ouest.

Corridor du nouveau pont Champlain – Accompagnement – 17,9 M\$

Dans le contexte de la détérioration du pont Champlain, le gouvernement du Canada a pris la décision de construire un nouveau pont sur le Saint-Laurent ainsi que de reconstruire le tronçon de l'autoroute 15 sous son autorité, entre le pont et l'avenue Atwater. Les principaux objectifs du projet sont la mise en place d'un lien fiable entre Montréal et la Rive-Sud ainsi que l'établissement d'un lien permanent réservé au transport en commun, liens qui contribueront au développement et à la prospérité économique de Montréal.

La participation de la Ville comprend la coordination des interfaces entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier, la protection des éléments de l'actif municipal (conduites, collecteurs, etc.) ainsi que la planification et la réalisation de certains éléments d'intégration urbaine de l'échangeur Turcot. La reconstruction du tronçon de l'autoroute 15 implique principalement la démolition et la reconstruction du pont de l'Île-des-Sœurs, l'élargissement de l'autoroute, la modification des échangeurs Île-des-Soeurs, Gaétan-Laberge et Atwater, la modification des tronçons de la rue Wellington et du boulevard LaSalle sous l'autoroute ainsi que le déplacement des conduites d'aqueduc et de collecteurs d'égouts. Par son implication dans le projet, la Ville de Montréal s'assure que le consortium Signature sur le Saint-Laurent, le partenaire d'Infrastructure Canada, préserve la qualité et la disponibilité de l'eau du fleuve Saint-Laurent afin de minimiser les impacts du projet sur l'habitat des poissons et les milieux humides, minimise les nuisances telles que le bruit, les poussières et les vibrations sur les communautés environnantes, compense pour la production des gaz à effet de serre du chantier, et livre le projet conformément à ses obligations environnementales légales applicables.

Réaménagement de la rue Jean-Talon – 15,1 M\$

À la suite de la participation citoyenne pour développer un concept d'aménagement, ce projet consiste à effectuer des travaux de réaménagement géométrique et de réfection routière de la rue Jean-Talon entre la rue Viau et le boulevard Langelier afin d'élargir les trottoirs et de planter des arbres en bordure de rue sur tout le tronçon. Deux places publiques seront aménagées sur la rue, de part et d'autre du boulevard Lacordaire. Ce nouvel aménagement permettra de mettre en œuvre la nouvelle stratégie de sécurité routière « Vision Zéro » afin d'éliminer à la source les collisions routières mortelles et les blessures graves.

Boulevard – Emprise A-440 – 13,5 M\$

Le projet consiste en l'aménagement d'un nouveau boulevard urbain d'environ 2,8 km dans l'emprise, non construite, de l'autoroute 440 appartenant au MTMDET. Le boulevard reliera le boulevard Gouin, au nord, à l'autoroute 40, au sud. Ce projet fait partie intégrante de la planification de la Ville de Montréal depuis plusieurs années. Ce projet est inscrit au 18e chantier du Plan de transports adopté en 2008. Sa réalisation permettra de diminuer la congestion du réseau routier de l'ouest de l'île de Montréal et créera ainsi l'opportunité de mettre en valeur le vaste territoire enclavé situé à l'ouest de celui-ci.

Cette mise en valeur se traduit par un développement résidentiel d'environ 5500 logements dans le secteur de Pierrefonds-Ouest et par l'aménagement d'un parc régional. Ce projet se réalisera par étapes au rythme du développement urbain et du projet REM. Une première phase de travaux (2018-2020) consiste à construire un viaduc urbain impliquant un raccordement

simple aux voies de desserte de l'autoroute-40. La deuxième phase, soit la construction du boulevard urbain jusqu'au boulevard Gouin, sera réalisée ultérieurement.

Projet de raccordement du boulevard Cavendish – 13,0 M\$

Le projet consiste à augmenter l'accessibilité du secteur dans un but de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le tout dans le respect de l'environnement. Plus précisément, il s'agit de raccorder la section nord du boulevard Cavendish, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à sa section sud, située dans la ville de Côte-Saint-Luc. Cela permettra d'établir aussi des liens est-ouest, soit pour l'avenue Royalmount et les rues Paré et Jean-Talon, de Cavendish à Décarie. Par la création d'embranchements multiples, le projet Cavendish résoudra le problème d'enclavement créé par la présence des gares de triage du CN et du CP, ces obstacles majeurs obligeant actuellement les automobilistes à se rabattre sur le réseau autoroutier.

Ce projet offre également l'opportunité d'améliorer l'accessibilité par autobus et par d'autres modes que l'« autosolo » et permet de mettre à profit la présence de deux stations de métro qui offrent des capacités résiduelles pour faciliter et optimiser les déplacements des résidents du secteur. De plus, la relance du projet Cavendish s'intègre dans une démarche de planification urbaine du secteur Namur-De La Savane, menée par la Ville, qui englobe le site de l'hippodrome, la Cité scientifique, le projet Le Triangle, ainsi que les secteurs industriels de Saint-Laurent et de Mont-Royal.

Réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance – 12,6 M\$

Le projet consiste à démolir la structure étagée actuelle et à la remplacer par une intersection mieux adaptée au milieu urbain, tout en préservant la voie réservée aux autobus sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Le carrefour étagé Côte-des-Neiges–Remembrance a été construit en 1960 pour inciter les Montréalais et les touristes à venir en plus grand nombre sur la montagne. Les deux structures étagées composant le carrefour sont toutefois arrivées à la fin de leur vie utile. En outre, le carrefour actuel est inhospitalier non seulement pour les piétons et les cyclistes, mais également pour les automobilistes qui tentent de sortir du stationnement du manège militaire ou qui traversent l'intersection de la rue Belvedere Circle et du chemin de la Côte-des-Neiges. Le projet permettra de réduire la vitesse observée des véhicules circulant sur le chemin de la Côte-des-Neiges, de prendre en compte l'enjeu de circulation de transit sur le chemin Remembrance et la voie Camillien-Houde, ainsi que d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. De plus, il contribuera à l'implantation du chemin de ceinture du mont Royal (destiné aux piétons et aux cyclistes) et à la mise en valeur du patrimoine historique et naturel du mont Royal.

Développement et optimisation du système de vélo en libre-service BIXI – 9,4 M\$

Le système de vélo en libre-service BIXI est en service depuis 2009. En 2016, 234 500 clients ont effectué plus de 438 000 achats d'accès et 4,1 millions de déplacements en BIXI. En raison de la forte croissance de la demande, il est requis d'optimiser et d'étendre le système, de remplacer certains équipements ayant atteint la fin de leur durée de vie utile et d'apporter certaines améliorations technologiques afin d'accroître la fiabilité et l'efficacité du système BIXI.

PARCS ET ESPACES VERTS

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Le parc Jean-Drapeau fait partie du réseau des grands parcs et est désigné comme un équipement d'intérêt collectif. Environ 1,7 million de visiteurs le fréquentent annuellement, que ce soit pour ses équipements majeurs (ex. : complexe aquatique, plage, Biosphère, bassin olympique, etc.), pour les 60 événements et activités et plus qui s'y déroulent (ex. : Fête des neiges, Week-ends du monde, Osheaga, etc.) ou pour ses pistes cyclables et ses espaces verts. Le programme de protection de l'actif immobilisé, évalué à 67,4 M\$ pour les trois prochaines années, sert à la sécurisation et à la mise à niveau des bâtiments, équipements, aménagements et réseaux électriques et routiers du parc Jean-Drapeau ainsi qu'à l'entretien du circuit Gilles-Villeneuve.

Le réseau des grands parcs de Montréal est composé de 25 parcs, dont 19 sont ouverts au public. L'ensemble couvre un peu plus de 2 200 hectares et représente approximativement 50 % de la superficie totale de tous les parcs de l'agglomération. Les grands parcs sont répartis sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal, de la pointe est de l'île, avec le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, à la pointe ouest, avec le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Les installations actuelles des parcs du réseau requièrent des interventions rapides pour assurer le maintien de ces éléments de l'actif. Le programme de réaménagement du réseau des grands parcs prévoit 58,8 M\$ pour des travaux de mise aux normes, de réfection et de sécurisation des équipements, ainsi que pour le réaménagement d'aires de jeux et de détente et l'amélioration de l'accessibilité des parcs.

Un budget de 43,5 M\$ sur trois ans est aussi prévu pour un programme lié au Plan de gestion de la forêt urbaine. La Ville de Montréal a pris l'engagement de faire passer l'indice la canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025. Pour ce faire, elle propose la plantation de 142 000 arbres sur le domaine privé et de 75 000 arbres sur le domaine public, pour un total de 217 000 nouveaux arbres sur le territoire montréalais. Un virage important dans la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne s'amorce cette année. L'ensemble des campagnes de traitement permettra de maintenir 50 000 à 60 000 frênes de rue et de parterres aménagés. Les interventions de lutte contre l'agrile du

frêne seront intensifiées au cours des prochaines années dans les milieux boisés des parcs et des parcs-nature qui sont de compétence d'agglomération.

Le parc La Fontaine constitue un élément caractéristique prédominant de la vitalité montréalaise. Il comporte des qualités paysagères, culturelles, patrimoniales et stylistiques exceptionnelles. Il reçoit chaque année des centaines de milliers de visiteurs. L'adoption du plan directeur et de son plan d'action, en 2018, permettra à la Ville de planifier et de mettre en œuvre des projets de maintien d'éléments d'actif d'envergure, en plus de réaménager certains secteurs ou encore de voir à la réfection des bâtiments du parc. Une somme de 30,6 M\$ a donc été prévue au PTI 2018-2020 pour le nouveau programme de mise en valeur du parc La Fontaine.

Le mont Royal constitue un autre élément caractéristique prédominant de Montréal et comporte des qualités naturelles, culturelles et patrimoniales exceptionnelles. Le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal se poursuivra. Un investissement de 22,9 M\$ permettra d'assurer sa protection et sa mise en valeur et de rendre la montagne toujours plus accessible et accueillante pour plus de cinq millions de visiteurs qui, chaque année, viennent des quartiers limitrophes, de l'agglomération et de partout dans le monde.

PRINCIPAUX PROJETS

Pour les trois prochaines années, deux projets importants, totalisant 98,3 M\$, sont prévus au parc Jean-Drapeau. Un premier investissement (39,0 M\$) sera consacré à l'amélioration de l'expérience des visiteurs du parc, en le transformant en un parc urbain unique et en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale. Le deuxième projet concerne les travaux d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve (59,3 M\$) qui doivent être réalisés avant la tenue du Grand Prix du Canada, en 2019.

Le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) est un site de 192 hectares, dont 153 hectares sont aménagés en parc métropolitain, le parc Frédéric-Back, qui fait partie du réseau des grands parcs de Montréal. Dans les trois prochaines années, un montant de 35,5 M\$ sera consacré à l'aménagement de l'ensemble des sections du parc afin de le rendre accessible au public en totalité d'ici 2025. La transformation de ce parc unique par son histoire, sa composition et les vestiges laissés par ses vocations antérieures représente le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. D'un espace longtemps perçu comme un irritant émerge un véritable joyau qui deviendra aussi emblématique que le parc du Mont-Royal.

Le réaménagement du square Viger est un projet d'envergure pour la Ville de Montréal et s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars. Le projet doit redonner à tous les

Montréalais l'accès au square Viger, premier square public de Montréal aménagé hors des fortifications de la vieille ville. Il doit, entre autres, contribuer à améliorer l'image de marque de Montréal en tant que membre du réseau « Ville UNESCO de design », améliorer l'entrée du centre-ville et du Vieux-Montréal ainsi que bonifier le confort, la convivialité et la sécurité des piétons. Pour la période 2018-2020, un montant de 23,0 M\$ sera consacré à ce réaménagement.

Le Plan de l'Eau s'inscrit dans la volonté et les orientations de la Ville de Montréal concernant l'amélioration des accès aux berges pour les citoyens. Les travaux, évalués à 19,0 M\$ sur 3 ans, visent la réalisation d'aménagements améliorant l'accès des citoyens à des fenêtres sur la Rivière-des-Prairies tout en permettant un contact avec la nature.

Pour leur part, les arrondissements mettront en œuvre différents projets et programmes relatifs aux parcs et aux espaces verts, pour un montant de 132,7 M\$ pour la période 2018-2020.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) a été adopté à l'unanimité par le conseil d'agglomération, en 2009. Il comporte 49 actions axées sur la réduction à la source, le réemploi et l'augmentation de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles, et il met l'accent sur les meilleures pratiques respectueuses de la hiérarchie des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation).

Le PDGMR propose également des infrastructures pour traiter les différentes matières résiduelles de l'agglomération. Il répond aux obligations et aux exigences du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). De plus, la mise en œuvre du PDGMR permettra de valoriser 80 % des matières organiques et ainsi d'atteindre un des objectifs fixés par la Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles, soit valoriser 60 % des matières putrescibles.

La Ville entreprendra la conception et la construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles, soit deux centres de compostage (101,1 M\$), deux centres de traitement par biométhanisation (77,6 M\$) et un centre pilote de prétraitement (11,0 M\$). La Ville construira aussi un centre de tri des matières recyclables (22,6 M\$), d'une capacité de 100 000 tonnes, afin de traiter une partie des 160 000 tonnes produites annuellement par les résidents de l'agglomération de Montréal.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES ESPACES PUBLICS

Le Quartier des spectacles prend, depuis quelques années, une place de choix dans le cœur des festivaliers, qu'ils soient montréalais ou qu'ils viennent de partout dans le monde. Le Quartier des spectacles constitue un quartier urbain animé qui renforce le statut de Montréal comme destination culturelle de classe internationale. Afin de finaliser ce projet, la Ville de Montréal investira 58,5 M\$ au cours de trois prochaines années. Les principaux travaux consistent principalement à aménager l'esplanade Clark (qui comportera, à terme, une patinoire et un pavillon) et le campanile de la place des Festivals, à acquérir du mobilier urbain visant à améliorer la sécurité des visiteurs lors des festivals et, pour terminer, à effectuer des travaux d'aménagement de surface sur la rue De Bleury.

La Ville de Montréal poursuit également ses travaux d'infrastructures et d'aménagement pour la réalisation du site du Campus Outremont et de ses abords. Ce projet de 44,7 M\$ consiste à construire un quartier universitaire et résidentiel s'étendant sur une superficie totale de 118 hectares, au nord de l'arrondissement d'Outremont (délimitée approximativement par les avenues Rockland, du Parc, Van Horne et Beaumont). Ce projet vise à créer, à terme, un quartier universitaire exemplaire (LEED pour l'aménagement des quartiers) de 38 hectares, à dynamiser les secteurs d'emplois et à bonifier la qualité de vie des résidents. Il permettra la création de 2 600 nouvelles unités d'habitation sur le site et à ses abords, ainsi que plusieurs parcs locaux et 4 hectares de nouveaux espaces verts.

Le secteur de Griffintown continue sa revitalisation urbaine, passant d'ancienne zone industrielle à quartier d'une grande diversité d'usages, y compris des activités résidentielles et commerciales. Griffintown est devenu un quartier en plein essor grâce au projet de transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, au développement immobilier provenant du secteur privé et à la consolidation de la position de l'École de technologie supérieure de Montréal dans le quartier. Pour soutenir ces efforts, la Ville investira 34,5 M\$ afin de renouveler les infrastructures souterraines, d'aménager et de créer de nouveaux espaces publics et de développer le logement social et communautaire. De plus, 28 000 m² d'espaces verts seront aménagés et 10 km de rues seront réaménagés, dont 6 km privilégieront une circulation douce. Un programme particulier d'urbanisme pour le secteur Griffintown fut d'ailleurs adopté en 2013.

La Ville de Montréal souhaite mettre en valeur une nouvelle place publique, la place des Montréalaises, dont l'accès aux piétons sera bonifié grâce au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie par le MTMDET. Le projet du secteur Champ-de-Mars, situé aux abords de l'autoroute Ville-Marie, dans l'arrondissement de Ville-Marie, s'inscrit dans une vaste requalification du territoire, comprenant notamment un important développement immobilier à la gare-hôtel Viger ainsi qu'un projet institutionnel d'une ampleur exceptionnelle, l'implantation du CHUM-

CRCHUM. La Ville de Montréal compte investir 22,0 M\$ dans cette nouvelle place publique d'une superficie de 18 000 m², ce qui augmentera sensiblement la superficie en espaces verts et la canopée de ce secteur.

Le développement du logement social et communautaire demeure une des priorités de l'administration municipale. Un montant de 15 M\$ est prévu pour le programme d'acquisition des terrains et d'immeubles à des fins de logements sociaux et communautaires. Ce programme permet l'augmentation de la réserve foncière de terrains et d'immeubles pour la réalisation de logements sociaux et communautaires. Ces terrains et immeubles seront vendus, par la suite, à des organismes communautaires pour la réalisation de projets. De plus, un montant de 7,6 M\$ s'ajoute afin de financer des travaux d'infrastructures et d'aménagement du domaine public nécessaires à la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires, dans le cadre de programmes de subventions tels qu'AccèsLogis Québec.

La Ville de Montréal compte investir 15,0 M\$ pour l'acquisition stratégique de terrains ou d'immeubles dans des secteurs prioritaires afin de favoriser la réalisation de projets de développement immobilier et d'assurer la réalisation des interventions municipales d'aménagement requises pour soutenir des projets urbains à venir.

Un investissement de 13,4 M\$ est prévu pour la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest, un projet surnommé Le Triangle pour représenter la forme du terrain de 40 hectares de ce secteur. La transformation de ce secteur servant auparavant au commerce lourd en un nouveau quartier résidentiel prévoit la construction de 3 300 logements (dont 2 400 sont déjà réalisés), incluant 30 % de logements sociaux et abordables, la création et l'aménagement d'un parc, l'augmentation importante de la canopée et le réaménagement de rues en réduisant la place occupée par l'automobile et en facilitant les déplacements piétonniers.

Cœur symbolique, au 19^e siècle, de Montréal métropole du Canada, le square Dorchester et la place du Canada participent activement à la consolidation du centre-ville et affirment sa vocation de centre des affaires. Ce lieu demeure aujourd'hui l'un des espaces les plus prestigieux de Montréal, rehaussant la qualité de vie urbaine. La très grande fréquentation de ces espaces par les Montréalais et les touristes génère des retombées économiques importantes. Le projet, estimé à 13,2 M\$, comprend notamment la révision de la géométrie des rues, le réaménagement des trottoirs, ainsi que la mise en valeur des formes paysagères et des composantes significatives du square et de la place, ce qui inclut la restauration des œuvres d'art public, le pavage des allées, l'intégration de mobilier urbain et la mise en lumière de l'ensemble.

La Ville poursuit aussi, pour 12,9 M\$, ses investissements dans le Vieux-Montréal, dans le cadre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, adopté en 2013 par le conseil d'agglomération. Ces investissements contribuent, à la fois, à favoriser la vitalité des activités économiques, à créer des espaces conviviaux et sécuritaires pour les piétons et à mettre en valeur le caractère historique et patrimonial des lieux. Le secteur visé demeure la rue Saint-Paul : la plus ancienne rue commerciale de Montréal se trouve au cœur du site patrimonial du Vieux-Montréal, qu'elle traverse d'est en ouest en serpentant légèrement. La rue Saint-Paul est une composante emblématique majeure de Montréal et constitue toujours la principale artère commerciale du Vieux-Montréal. Le territoire d'intervention couvre donc la rue Saint-Paul, de la rue Berri à la rue McGill, et prévoit la réfection de la chaussée, y compris son revêtement en pavés de granit, ainsi que la construction de nouveaux trottoirs en agrégats de béton avec bordure de granit.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET TERRAINS DE JEUX

Afin d'offrir aux Montréalais des installations sportives conformes aux lois en vigueur, des investissements de 50,7 M\$ sont prévus pour la mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements. L'objectif est de mettre aux normes, d'ici 2020, les 40 patinoires des 34 arénas municipaux, notamment en remplaçant les systèmes de réfrigération au fréon.

Le réseau des équipements aquatiques montréalais accuse un vieillissement important et l'aménagement d'un bon nombre de piscines n'est pas ajusté aux pratiques récréatives et sportives contemporaines, ni aux besoins de certaines clientèles. Le Programme aquatique de Montréal (PAM) – volet mise aux normes a été adopté en 2014. Il vise à soutenir financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle de leurs équipements aquatiques existants. L'objectif spécifique est de maintenir les équipements aquatiques municipaux en bon état et de les rendre plus attrayants afin d'assurer une offre de services de qualité aux citoyens. Un montant de 34,2 M\$ est prévu pour les trois prochaines années. En adéquation avec le PAM, plusieurs projets visent aussi à soutenir financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets de construction de nouveaux équipements aquatiques intérieurs multifonctionnels. Le PTI 2018-2020 prévoit un montant de 41,8 M\$ pour la réalisation de nouvelles installations, notamment un premier projet, la piscine Rosemont.

La Ville de Montréal compte investir 15,5 M\$ dans son programme de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains sportifs extérieurs. L'objectif de ce programme est de maintenir le réseau des terrains sportifs extérieurs (terrains de soccer, de football, de tennis, pistes d'athlétisme, etc.) en bon état afin d'assurer une offre de services de qualité aux citoyens.

Le sport de glace extérieur fait partie des mœurs des Montréalais et les changements climatiques influent de plus en plus sur la saison de patinage. En 2016, 262 patinoires extérieures ont été installées et entretenues sur le territoire de la Ville de Montréal, dont huit étaient réfrigérées. Le programme d'aménagement des glaces extérieures, évalué à 7,5 M\$ sur trois ans, prévoit l'aménagement d'une patinoire réfrigérée chaque année, dans des lieux prédéterminés qui deviendront des pôles d'activités de patinage dans toute la ville.

Le baseball fait partie de l'identité montréalaise depuis plus d'un siècle et il est temps de lui redonner la place qui lui revient. Un investissement de 4,5 M\$ est prévu pour le programme de réfection des terrains de balle de Montréal qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains de balle.

CULTURE ET PATRIMOINE

Parmi les investissements liés à la culture et au patrimoine, une enveloppe de 47,4 M\$ est prévue afin de continuer à soutenir la consolidation et le développement du réseau des bibliothèques, dans le cadre du Programme de rénovation, d agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal (programme RAC). Il s'agit de mettre à la disposition de la population des équipements accueillants, contemporains, novateurs et ouverts sur le milieu, dans le but d'enrichir la vie culturelle, éducative et communautaire des Montréalais. En complément du programme RAC, un montant additionnel de 16,4 M\$ sera investi dans l'implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques.

La Ville de Montréal siège au Forum des équipements culturels avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ensemble, ils déterminent les priorités d'intervention sur les immeubles culturels. La Ville est tenue d'investir dans son propre réseau d'équipements culturels, alors que le MCC investit dans les projets reliés aux salles privées. Cette concertation permet la planification et le déploiement d'un réseau culturel de qualité. Une somme de 20,9 M\$ sera investie dans le cadre du programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels.

Profitant de l'opportunité offerte par la relocalisation, en 2020, du Centre d'histoire de Montréal (CHM), la Ville de Montréal entend redévelopper l'identité et l'offre de service du CHM en offrant aux Montréalais un tout nouveau concept d'espace citoyen, de lieu d'interprétation historique et de diffusion culturelle. Ce projet vise la création d'un lieu muséal et culturel innovant, offrant une infrastructure technologique de pointe et situé en plein cœur du Quartier des spectacles. Un investissement de 8,6 M\$ est prévu pour la période 2018-2020 afin d'offrir aux visiteurs un espace identitaire vibrant au rythme de l'actualité, connecté à l'histoire de la ville, tout en se projetant dans son avenir.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Afin de maximiser la sécurité des citoyens, de minimiser le temps de réponse sur le terrain et de veiller à ce que les milieux de travail des policiers et des pompiers soient pleinement sécuritaires et fonctionnels, la Ville de Montréal procédera à des investissements importants dans ses infrastructures de sécurité publique.

Ainsi, au cours des trois prochaines années, des investissements évalués à 35,3 M\$ seront effectués pour des programmes de mise à niveau et de maintien des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Un montant de 43,8 M\$ sera également investi dans un projet de développement d'un pôle multifonctionnel du SPVM, qui consiste à relocaliser les bureaux du Service des enquêtes, et de construire une salle de tir et un nouveau centre de formation.

Toujours dans le but d'offrir un milieu sécuritaire à ces effectifs, le projet de captation des gaz émanant du diesel brûlé par les camions à l'intérieur des casernes de pompiers sera mené à terme (4,9 M\$). Notons également la poursuite des programmes de remplacement de véhicules spécialisés (SPVM et SIM), pour un montant de 56,5 M\$.

ESPACE POUR LA VIE

La Ville de Montréal compte poursuivre la réalisation de deux projets novateurs qui bonifieront l'offre muséale montréalaise au cours des prochaines années. Ces projets permettront de préserver et de renouveler des infrastructures patrimoniales et de donner un nouvel élan à leur fréquentation et aux revenus afférents. Ainsi, le PTI 2018-2020 prévoit un montant de 25,1 M\$ pour le projet de métamorphose de l'Insectarium, en vue d'y offrir des expériences sensorielles et des rencontres inédites avec le monde des insectes et, ainsi, de raviver le lien qu'ont les visiteurs avec la nature. Le projet propose un parcours novateur qui entraînera le visiteur sous terre et à la surface, dans une véritable maison de l'insecte.

Le Jardin botanique a amorcé, à l'automne 2015, une analyse des investissements sur un horizon de 10 ans, dans le but de mettre à niveau ses divers attraits en démontrant une approche innovante dans ses aménagements et la protection de son patrimoine, soit dans le respect du développement durable et selon une utilisation responsable des ressources. Âgés de plus de 85 ans, certains secteurs du Jardin exigent des interventions à court et à moyen terme. Rappelons que le Jardin botanique accueille annuellement près de 850 000 visiteurs et que ses installations doivent pouvoir répondre à leurs attentes tant en termes de qualité d'expérience que de sécurité. Des investissements de 23,4 M\$ sont prévus dans son programme de maintien des éléments de l'actif.

De plus, un investissement de 18,2 M\$ sur trois ans est planifié pour le projet de migration du Biodôme, ce qui permettra de revoir les circuits de visite et la scénographie des écosystèmes, en misant sur des expériences qui éveilleront tous les sens, en rendant les visites plus immersives, participatives et introspectives.

AUTRES PROJETS IMPORTANTS

La Ville de Montréal investira dans divers autres programmes et projets, notamment :

- 224,4 M\$ pour les technologies de l'information;
- 88,9 M\$ dans plusieurs programmes de protection de l'actif immobilier (bâtiments culturels, sportifs, industriels, dans les grands parcs et les immeubles de compétence locale);
- 67,5 M\$ pour les programmes d'achat et de remplacement de véhicules et d'équipements spécialisés des 19 arrondissements et des services centraux;
- 43,4 M\$ dans un programme de mise à niveau des cours de service, dans les arrondissements;
- 9 M\$ dans le programme Métropole amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle pour faire de Montréal une ville favorable au vieillissement actif et accessible à tous (entre autres la transformation de parcs, le réaménagement de parcs publics, l'aménagement d'aires de pique-nique).

Gestion de la dette



STRATÉGIES DE FINANCEMENT À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS

SUIVI DE LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

À titre d'administratrice de fonds publics, la Ville accorde une place prépondérante à la saine gestion de ses finances. Elle a notamment adopté, en 2004, la politique de gestion de la dette, où elle affirme qu'il faut gérer de façon à ce que l'endettement public soit raisonnable, c'est-à-dire en tenant compte de la capacité de payer des contribuables (coût net de la dette), tout en maintenant des services de qualité pour les citoyens.

Mentionnons qu'historiquement, la Ville avait recours à l'emprunt pour financer la majeure partie de ses investissements. Un tel procédé implique de faire des choix pour ne pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale au pouvoir d'emprunt de la Ville. La politique a donc pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

Avec la politique de gestion de la dette, la Ville de Montréal poursuit les objectifs suivants :

- gérer sa dette de façon responsable et prudente, ce qui implique de se donner un cadre formel balisant le recours à l'endettement;
- adopter des pratiques qui permettent d'ajuster son niveau d'endettement;
- s'assurer d'un accès stable aux marchés des capitaux et de taux avantageux;
- améliorer sa situation financière et, ainsi, maintenir, voire bonifier, sa cote de crédit.

Les pratiques de gestion adoptées en fonction de cette politique sont regroupées sous cinq énoncés généraux. Toute dérogation doit faire l'objet d'une autorisation, selon le cas, du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Pour plus d'information à ce sujet, le lecteur peut consulter la politique de gestion de la dette sur le site Internet de la Ville (ville.montreal.qc.ca/finances).

Cette politique a donc permis à la Ville de se doter d'un encadrement, d'objectifs et d'orientations en ce qui a trait à la gestion de la dette. Des mesures particulières sont aussi prévues afin d'améliorer la situation d'endettement de Montréal. Conformément à ces

dispositions, une contribution volontaire est effectuée chaque année. Au budget de fonctionnement de 2018, celle-ci s'élève à 67,4 M\$. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2018, la politique de gestion de la dette aura permis de réduire l'endettement global de 563,9 M\$. Au 31 décembre 2016, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment comme contributions supplémentaires au remboursement accéléré d'un emprunt (9,2 M\$), comme affectation destinée à réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt (335,7 M\$) et, enfin, pour éviter des emprunts de refinancements (28,5 M\$). Le solde de la réserve accumulée à la fin de 2016 et les contributions de 2017 et 2018 serviront à diminuer les emprunts à émettre à des fins de refinancement (190,5 M\$).

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer grandement le profil financier de la Ville et, ce faisant, de voir sa cote de crédit bonifiée. Cette politique fixe aussi certaines balises à respecter en ce qui touche tant l'endettement que le poids du service de la dette. L'évolution de ces ratios sera présentée ultérieurement.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

La Ville de Montréal poursuit en 2018 le réalignement majeur de son programme d'investissement amorcé en 2015, dans le cadre du Programme montréalais d'investissement 2015-2024 (PMI). Une planification des projets sur 10 ans permettra une meilleure réalisation des projets, en matière de coûts et de délais, tout en assurant une planification à long terme de l'évolution de la dette et des différentes sources de financement. Les besoins évalués en 2014 par les services municipaux portent le niveau des investissements annuels de 1,3 G\$ à 2,1 G\$. Cette augmentation découle à la fois des nouveaux projets de développement et d'un rattrapage du retard dans la réfection et l'entretien des infrastructures.

Par ailleurs, le PMI prévoit que dorénavant, des sommes croissantes seront réservées au paiement au comptant d'immobilisations (PCI). Selon le PMI, des sommes croissantes de 80 M\$ par an seront destinées au PCI, pour atteindre 800 M\$ en 2024. Ce PCI permet de réduire substantiellement le recours à l'emprunt.

D'autres sources de revenus contribuent à réduire le recours à l'emprunt, notamment les subventions gouvernementales, dont celles du gouvernement fédéral sont versées comptant et celles du gouvernement du Québec sont majoritairement remboursées selon des termes de 10 ou 20 ans.

Une fois ces sources de revenus considérées, le solde des investissements est financé par emprunts, dont les termes n'excèdent pas 20 ans. Cela permet de répartir sur plusieurs années

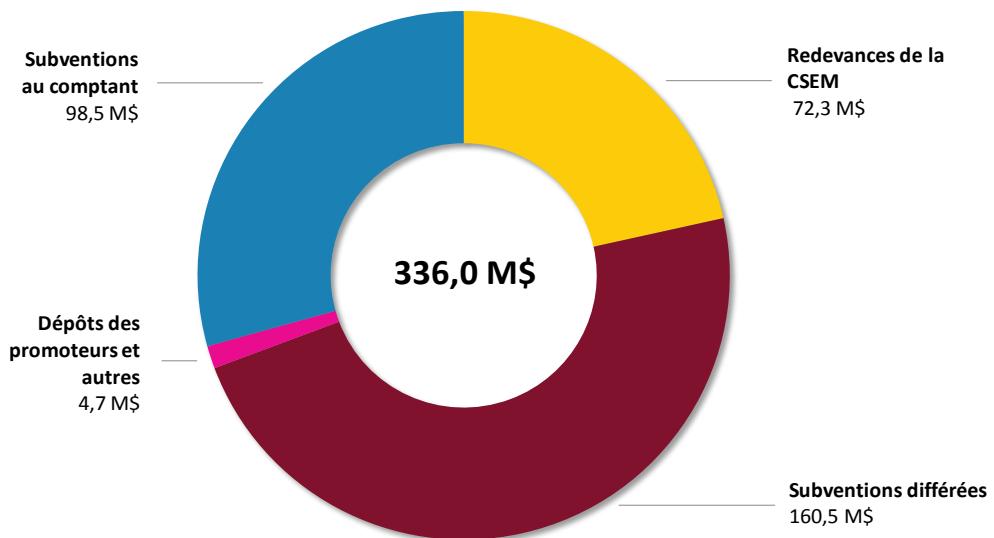
le coût des immobilisations. Lorsque les emprunts sont émis, le coût de ces emprunts¹, soit l'amortissement du capital, les intérêts et autres frais, est imposé aux contribuables de la Ville au moyen de la taxe foncière générale ou spéciale, ou encore, pour les emprunts à la charge des contribuables de l'agglomération, de quotes-parts générales ou spécifiques. À cet effet, les instances adoptent des règlements autorisant des emprunts. Ces règlements doivent notamment stipuler le terme du financement. Ils doivent aussi préciser qui assumera la charge occasionnée par l'emprunt.

L'ensemble des règlements d'emprunt en vigueur, ainsi que ceux qui seront nouvellement adoptés en vertu des sommes autorisées au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020 pourront être utilisés par les unités d'affaires en 2018. Des dépenses et des revenus divers y seront affectés. Un suivi sera requis tout au long de l'année afin d'ajuster le besoin réel d'emprunts en conséquence.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE 2018

Les dépenses brutes prévues au PTI pour l'année 2018 atteignent 2 085,1 M\$. Différentes sources de financement serviront à financer ces dépenses qui sont majoritairement des dépenses en immobilisations. Les sources de financement externes, soit celles à la charge de tiers, atteignent 336 M\$, tel que le présente le graphique 9.

Graphique 9 – Sources de financement externes, en 2018

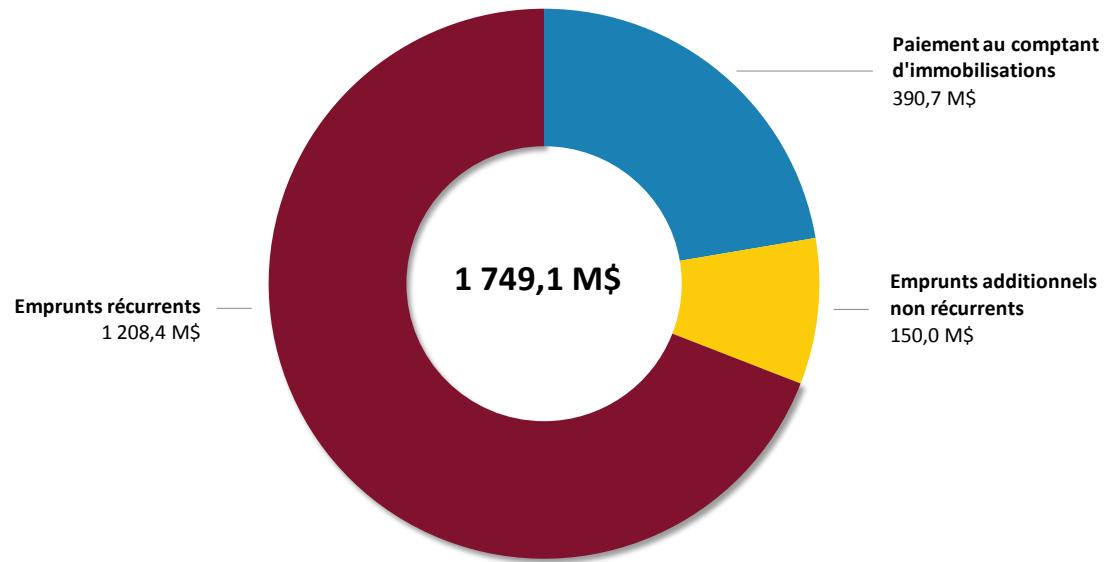


1. Des emprunts sont aussi réalisés pour le financement des dépenses en immobilisations de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Le coût total de ces emprunts doit être facturé aux redevances annuelles, tel que le prévoit la Charte de la Ville de Montréal. Aussi, depuis 2011, en vertu de nouvelles dispositions législatives, la Ville doit réaliser les emprunts requis pour les investissements non subventionnés de la STM. Tous les coûts sont entièrement remboursés par la STM.

Parmi ces sources de financement externes, la Ville devra avoir recours à l'emprunt pour la dette de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), celle-ci étant remboursée en totalité par les redevances annuelles des usagers et utilisateurs du réseau des conduits souterrains. Le coût de ces emprunts est donc à la charge de tiers.

Les sources de financement internes, soit celles assumées par les contribuables, s'élèvent à 1 749,1 M\$. Elles sont réparties entre la portion payée au comptant et celle financée par emprunt, tel que le présente le graphique 10.

Graphique 10 – Sources de financement internes, en 2018



Au fil des années, les contribuables assument au comptant une part de plus en plus importante des dépenses d'investissement, soit 390,7 M\$ pour 2018. Tel que cela a été mentionné précédemment, en 2024, les investissements payés au comptant devraient atteindre 800 M\$, selon les perspectives du PMI 2015-2024.

Le solde des dépenses, soit 1 358,4 M\$, doit être financé par emprunt et le coût des emprunts, lorsque ceux-ci seront émis, sera imposé aux contribuables de la Ville ou de l'agglomération, selon le cas. Ce volume d'emprunts comprend des investissements récurrents de 1 208,4 M\$ et la quatrième tranche de 150 M\$, non récurrente, d'un volume d'investissements additionnels de 1 G\$. Ce volume additionnel instauré au PMI 2015-2024 s'échelonne sur cinq ans, soit de 2015 à 2019, et le montant annuel est réduit de 50 M\$ chaque année.

Au-delà de ces prévisions d'investissements, il faut tenir compte de plusieurs autres paramètres pour déterminer le volume d'emprunts à effectuer au cours de 2018. C'est ce volume global d'emprunts qui affectera le budget de fonctionnement de 2018. Parmi les principaux paramètres à considérer, mentionnons :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers de 2017 et 2018, le volume d'emprunts autorisés aux règlements d'emprunt déjà en vigueur, ainsi que le volume d'emprunts qui sera adopté dans les nouveaux règlements d'emprunt, conformément au PTI 2018-2020;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements, rendue possible par l'excédent de l'encaisse;
- l'utilisation des sommes réservées conformément à la politique de gestion de la dette en vue de réduire les emprunts de refinancements, ou encore en vue de payer au comptant des dépenses en immobilisations imputées aux règlements d'emprunt;
- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM), la STM en assumant tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville prévoit émettre en 2018 un volume d'emprunts d'environ 1 533,6 M\$, incluant une prévision d'emprunts de 390,7 M\$ pour la STM. Le solde de 1 142,9 M\$ servira aux refinancements (196,2 M\$), aux emprunts à la charge de tiers (78,6 M\$) et aux emprunts à la charge des contribuables (868,1 M\$). Ces emprunts seront émis pour des termes de 5, 10, 20 et 30 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. Un taux d'intérêt moyen de 3,6 % a été prévu.

Pour 2019, le volume annuel d'emprunts oscille autour de 1,3 G\$, ce qui inclut notamment une prévision de 223,7 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 893,7 M\$, à un taux de 4 %. Pour 2020, le volume est de quelque 1,1 G\$, avec une prévision de 242,1 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 802,6 M\$, à un taux d'intérêt moyen escompté de 4,5 %.

Au 31 décembre 2016, la dette brute de la Ville s'élevait à 8,3 G\$² et la dette nette, à 4,9 G\$. En tenant compte des dépenses d'investissement, des programmes d'emprunts et des échéances de dettes, les coûts bruts et nets de la dette estimés pour les exercices de 2017 à 2020 sont présentés dans le tableau suivant.

2. Cette dette inclut celle émise pour la STM au 31 décembre 2016, qui s'élève à 564,4 M\$.

Tableau 13 – Coût de la dette, de 2017 à 2020

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
Coût brut de la dette				
Intérêts et autres frais	396 343,4	407 285,4	420 002,6	438 064,0
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	464 897,9	478 373,3	509 234,1	535 930,5
	861 241,3	885 658,7	929 236,7	973 994,5
Affectation au remboursement de la dette	27 156,5	31 092,9	30 821,0	29 849,7
Remboursement de capital par subventions ¹	83 888,7	84 535,1	79 793,9	72 331,2
Remboursement de capital de la STM ²	26 206,2	30 125,5	25 150,8	10 281,0
Coût brut de la dette	998 492,7	1 031 412,2	1 065 002,4	1 086 456,4
Moins :				
Revenus de placement des fonds d'amortissement	66 956,3	66 246,2	67 187,4	69 321,1
Prime à l'émission – Revenus reportés et d'intérêts	7 409,0	7 576,9	7 399,6	5 434,4
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec				
Pour la portion des intérêts	36 319,5	32 262,9	25 745,9	22 680,8
Pour la portion du capital	83 888,7	84 535,1	79 793,9	72 331,2
	194 573,5	190 621,1	180 126,8	169 767,5
Moins :				
Recouvrement de la Société de transport de Montréal				
Pour la portion des intérêts	22 624,7	32 278,4	41 215,2	50 724,6
Pour la portion du capital	26 206,2	30 125,5	25 150,8	10 281,0
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	38 605,0	41 168,4	43 134,9	45 050,7
	87 435,9	103 572,3	109 500,9	106 056,3
Coût net de la dette à la charge des contribuables	716 483,3	737 218,8	775 374,7	810 632,6
Répartition de cette charge entre les contribuables				
Contribuables de l'agglomération	244 208,3	227 676,2	230 139,6	198 825,7
Contribuables de la Ville de Montréal	472 275,0	509 542,6	545 235,0	611 807,0

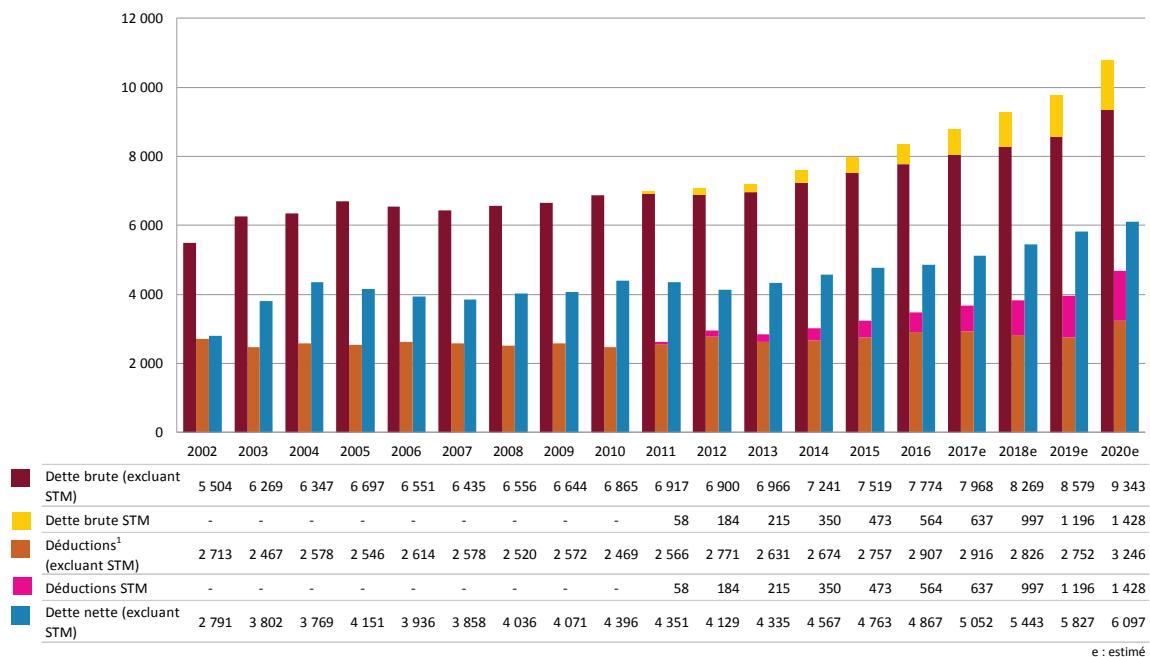
1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion capital.

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE BRUTE ET NETTE

Le graphique 11 illustre l'évolution de la dette directe brute et nette depuis la réorganisation municipale de 2002.

Graphique 11 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2020
(en millions de dollars)

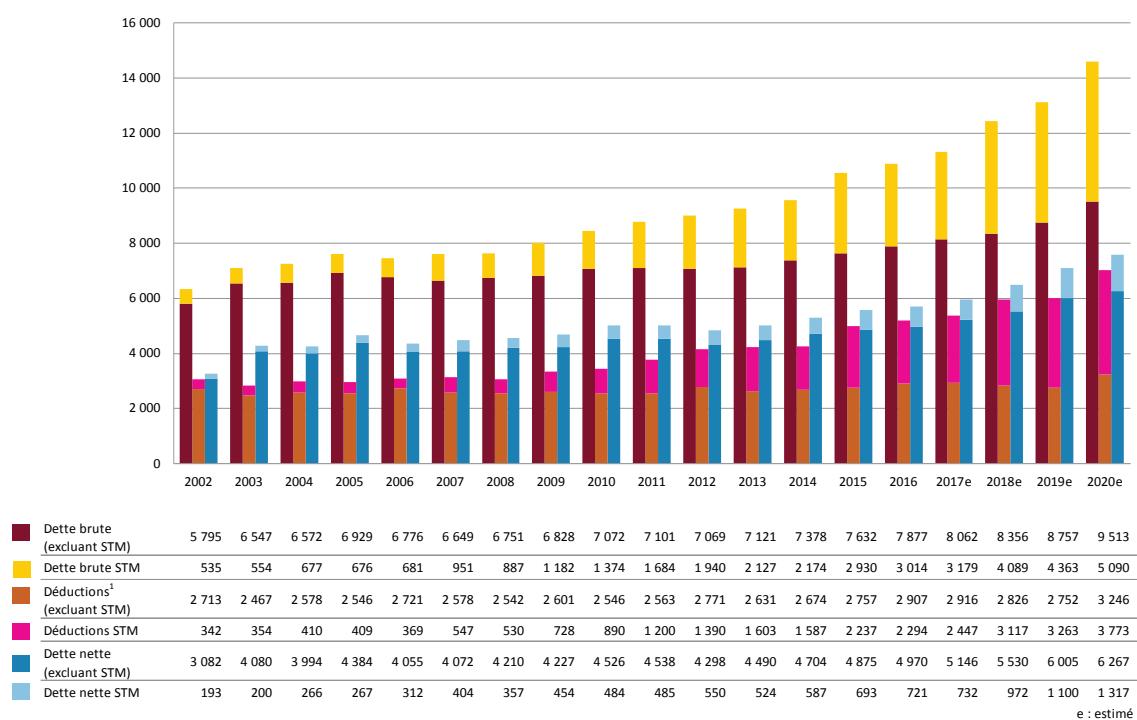


1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE BRUTE ET NETTE

Le graphique 12 illustre l'évolution de la dette consolidée brute et nette de la Ville de Montréal, de 2002 à 2020. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, notamment la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80 et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 12 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2020
(en millions de dollars)

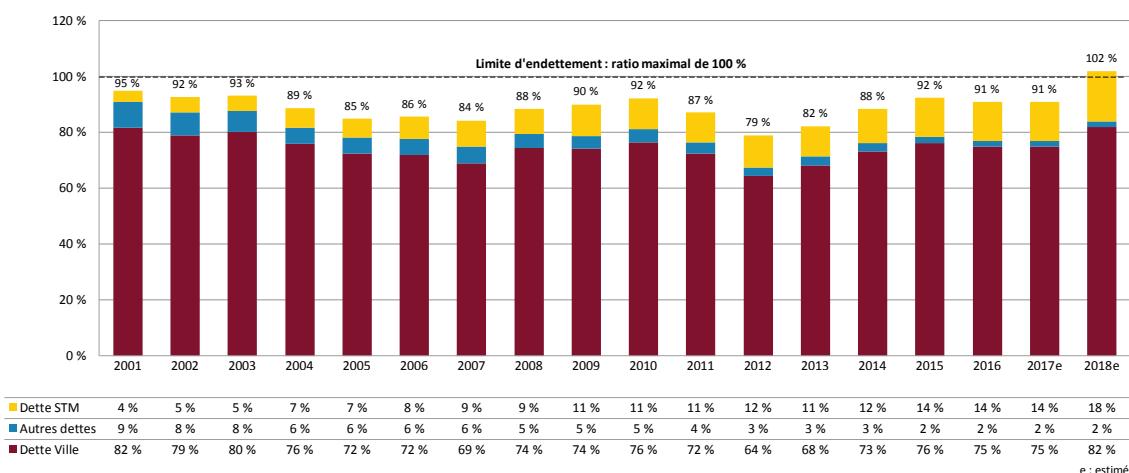


1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

RATIO DE LA LIMITÉ D'ENDETTEMENT

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, en excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalent à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal. Pour 2018, les prévisions actuelles permettent d'anticiper un ratio d'endettement de 102 %. Toutefois, en vertu des réalisations des dernières années, il est fort probable que le ratio qui sera obtenu à partir des données réelles, soit en deçà du plafond de 100 %.

Graphique 13 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2018

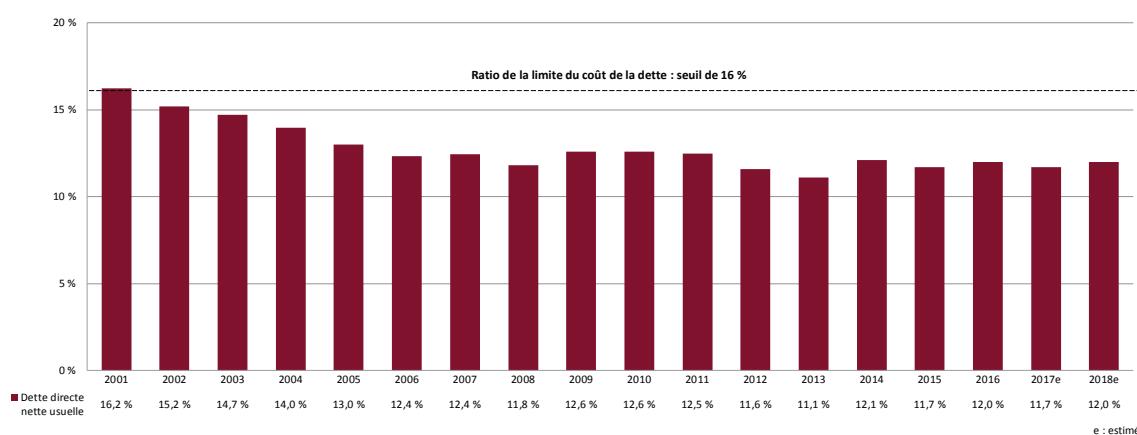


RATIO DE LA LIMITÉ DU COÛT DE LA DETTE

Le graphique 14 présente le coût net³ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des dépenses de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges, du financement et des affectations. En 2018, ce ratio affiche une importante diminution. Selon les prévisions budgétaires, ce ratio n'atteindrait que 12,0 %.

Graphique 14 – Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2001 à 2018



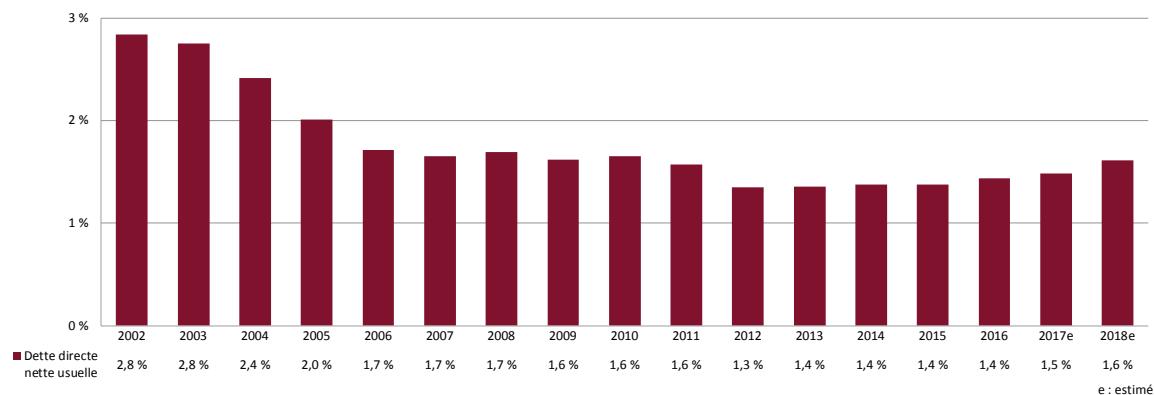
3. Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

LE POIDS DE LA DETTE PAR RAPPORT À LA RICHESSE FONCIÈRE

Le graphique 15 présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée⁴. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,6 % en 2018. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,9 % en décembre 2018. Cette réduction est attribuable à quatre facteurs principaux :

- la forte appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal;
- la variation de la valeur du déficit actuariel initial du régime de retraite des cols bleus de l'ancienne Ville de Montréal.

Graphique 15 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2018



4. L'évaluation imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable, plus la valeur pondérée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier, afin de refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Détail des investissements par unités d'affaires

Énergie et gaz naturel | Énergie nucléaire | Énergie hydroélectrique | Énergie solaire et éolienne | Génie civil et bâtiment | Génie industriel et pétrolier | Génie informatique et télécommunications | Génie mécanique et métallurgie | Génie chimique et pétrochimie | Génie électrique et électronique | Génie forestier et environnemental | Génie agricole et agroalimentaire | Génie minier et métallurgie | Génie maritime et océanographie | Génie aérospatial et spatial | Génie civil et bâtiment | Génie industriel et pétrolier | Génie informatique et télécommunications | Génie mécanique et métallurgie | Génie chimique et pétrochimie | Génie électrique et électronique | Génie forestier et environnemental | Génie agricole et agroalimentaire | Génie minier et métallurgie | Génie maritime et océanographie | Génie aérospatial et spatial



INVESTISSEMENTS PAR UNITÉS D'AFFAIRES

Cette section présente les investissements relatifs aux immobilisations par unités d'affaires. Les unités d'affaires sont les arrondissements et les services centraux. Les arrondissements sont responsables des projets d'immobilisations qui touchent les services de proximité. Les services centraux sont responsables des projets d'immobilisations qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière.

Les prochaines pages présentent les sommaires d'acquisitions d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Tableau 14 – Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal

(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve	10 365,0	13 183,0	9 787,0	33 335,0	-	33 335,0
Montréal-Nord	10 327,0	8 283,0	8 557,0	27 167,0	-	27 167,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	6 799,0	6 799,0	6 799,0	20 397,0	-	20 397,0
Plateau-Mont-Royal	15 298,0	11 931,0	9 717,0	36 946,0	-	36 946,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	9 135,0	47 325,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	10 230,0	10 095,0	10 095,0	30 420,0	-	30 420,0
Saint-Léonard	6 440,0	6 940,0	5 940,0	19 320,0	-	19 320,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Verdun	6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0	-	15 685,0
Ville-Marie	53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0	127 334,0	276 307,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Arrondissements	187 467,0	189 368,0	160 287,0	537 122,0	136 469,0	673 591,0
Services centraux						
Commission des services électriques	75 570,0	75 720,0	70 050,0	221 340,0	-	221 340,0
Concertation des arrondissements	4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0
Culture	61 391,0	53 875,0	52 419,0	167 685,0	156 340,0	324 025,0
Diversité sociale et sports	53 140,0	53 900,0	64 773,0	171 813,0	189 010,0	360 823,0
Eau	537 416,0	559 758,0	584 916,0	1 682 090,0	524 386,0	2 206 476,0
Environnement	40 170,0	91 535,0	93 412,0	225 117,0	186 085,0	411 202,0
Espace pour la vie	24 384,0	34 055,0	23 407,0	81 846,0	9 920,0	91 766,0
Gestion et planification immobilière	131 613,0	122 003,0	112 475,0	366 091,0	136 822,0	502 913,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	76 913,0	76 803,0	97 309,0	251 025,0	199 144,0	450 169,0
Infrastructures, voirie et transports	577 847,0	664 309,0	666 844,0	1 909 000,0	1 328 495,0	3 237 495,0
Matériel roulant et ateliers	52 800,0	37 000,0	37 000,0	126 800,0	-	126 800,0
Mise en valeur du territoire	77 727,0	68 961,0	85 143,0	231 831,0	600 497,0	832 328,0
Société du parc Jean-Drapeau	100 600,0	55 100,0	19 500,0	175 200,0	-	175 200,0
Technologies de l'information	84 022,0	72 942,0	67 409,0	224 373,0	209 860,0	434 233,0
Total – Services centraux	1 897 673,0	1 969 036,0	1 979 157,0	5 845 866,0	3 540 559,0	9 386 425,0
Total – Investissements	2 085 140,0	2 158 404,0	2 139 444,0	6 382 988,0	3 677 028,0	10 060 016,0

Tableau 15 – Investissement par unités d'affaires – Budget du conseil municipal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	10 365,0	13 183,0	9 787,0	33 335,0	-	33 335,0
Montréal-Nord	10 327,0	8 283,0	8 557,0	27 167,0	-	27 167,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	6 799,0	6 799,0	6 799,0	20 397,0	-	20 397,0
Plateau-Mont-Royal	15 298,0	11 931,0	9 717,0	36 946,0	-	36 946,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	9 135,0	47 325,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	10 230,0	10 095,0	10 095,0	30 420,0	-	30 420,0
Saint-Léonard	6 440,0	6 940,0	5 940,0	19 320,0	-	19 320,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Verdun	6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0	-	15 685,0
Ville-Marie	53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0	127 334,0	276 307,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Arrondissements	187 467,0	189 368,0	160 287,0	537 122,0	136 469,0	673 591,0
Services centraux						
Commission des services électriques	75 570,0	75 720,0	70 050,0	221 340,0	-	221 340,0
Concertation des arrondissements	4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0
Culture	60 351,0	53 420,0	52 069,0	165 840,0	156 340,0	322 180,0
Diversité sociale et sports	53 140,0	53 900,0	64 773,0	171 813,0	189 010,0	360 823,0
Eau	156 000,0	170 700,0	186 400,0	513 100,0	-	513 100,0
Environnement	3 467,0	2 033,0	1 500,0	7 000,0	7 000,0	14 000,0
Espace pour la vie	24 384,0	34 055,0	23 407,0	81 846,0	9 920,0	91 766,0
Gestion et planification immobilière	85 535,0	75 295,0	77 140,0	237 970,0	70 848,0	308 818,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	39 460,0	46 616,0	59 433,0	145 509,0	43 039,0	188 548,0
Infrastructures, voirie et transports	535 757,0	617 450,0	609 878,0	1 763 085,0	587 328,0	2 350 413,0
Matériel roulant et ateliers	29 043,0	20 350,0	20 349,0	69 742,0	-	69 742,0
Mise en valeur du territoire	57 986,0	48 570,0	54 325,0	160 881,0	484 040,0	644 921,0
Technologies de l'information	34 885,0	37 599,0	38 661,0	111 145,0	110 367,0	221 512,0
Total – Services centraux	1 159 658,0	1 238 783,0	1 262 485,0	3 660 926,0	1 657 892,0	5 318 818,0
Total – Investissements	1 347 125,0	1 428 151,0	1 422 772,0	4 198 048,0	1 794 361,0	5 992 409,0

Tableau 16 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Services centraux						
Culture	1 040,0	455,0	350,0	1 845,0	-	1 845,0
Eau	381 416,0	389 058,0	398 516,0	1 168 990,0	524 386,0	1 693 376,0
Environnement	36 703,0	89 502,0	91 912,0	218 117,0	179 085,0	397 202,0
Gestion et planification immobilière	46 078,0	46 708,0	35 335,0	128 121,0	65 974,0	194 095,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	37 453,0	30 187,0	37 876,0	105 516,0	156 105,0	261 621,0
Infrastructures, voirie et transports	42 090,0	46 859,0	56 966,0	145 915,0	741 167,0	887 082,0
Matériel roulant et ateliers	23 757,0	16 650,0	16 651,0	57 058,0	-	57 058,0
Mise en valeur du territoire	19 741,0	20 391,0	30 818,0	70 950,0	116 457,0	187 407,0
Société du parc Jean-Drapeau	100 600,0	55 100,0	19 500,0	175 200,0	-	175 200,0
Technologies de l'information	49 137,0	35 343,0	28 748,0	113 228,0	99 493,0	212 721,0
Total – Services centraux	738 015,0	730 253,0	716 672,0	2 184 940,0	1 882 667,0	4 067 607,0
Total – Investissements	738 015,0	730 253,0	716 672,0	2 184 940,0	1 882 667,0	4 067 607,0

EMPRUNTS À LA CHARGE DES CONTRIBUABLES PAR UNITÉS D'AFFAIRES

La section suivante présente les emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Tableau 17 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 787,0	9 787,0	9 787,0	29 361,0	-	29 361,0
Montréal-Nord	6 714,0	6 714,0	6 714,0	20 142,0	-	20 142,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	10 695,0	8 695,0	4 695,0	24 085,0	-	24 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	9 135,0	47 325,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	-	28 860,0
Saint-Léonard	5 940,0	5 940,0	5 940,0	17 820,0	-	17 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Verdun	6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0	-	15 685,0
Ville-Marie	53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0	127 334,0	276 307,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Emprunts des arrondissements	176 563,0	178 692,0	151 947,0	507 202,0	136 469,0	643 671,0
Services centraux						
Commission des services électriques	3 250,0	3 450,0	3 800,0	10 500,0	-	10 500,0
Concertation des arrondissements	4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0
Culture	51 312,0	45 002,0	41 631,0	137 945,0	101 500,0	239 445,0
Diversité sociale et sports	46 940,0	50 750,0	64 773,0	162 463,0	189 010,0	351 473,0
Eau	314 678,0	375 006,0	376 437,0	1 066 121,0	488 427,0	1 554 548,0
Environnement	36 180,0	53 647,0	52 638,0	142 465,0	134 717,0	277 182,0
Espace pour la vie	24 169,0	33 030,0	21 882,0	79 081,0	4 133,0	83 214,0
Gestion et planification immobilière	131 213,0	120 803,0	110 175,0	362 191,0	135 722,0	497 913,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	72 313,0	72 553,0	93 559,0	238 425,0	199 144,0	437 569,0
Infrastructures, voirie et transports	567 482,0	652 464,0	661 004,0	1 880 950,0	1 298 250,0	3 179 200,0
Matériel roulant et ateliers	52 800,0	37 000,0	37 000,0	126 800,0	-	126 800,0
Mise en valeur du territoire	64 700,0	66 321,0	83 206,0	214 227,0	599 234,0	813 461,0
Société du parc Jean-Drapeau	76 485,0	43 300,0	19 500,0	139 285,0	-	139 285,0
Technologies de l'information	84 022,0	72 942,0	67 409,0	224 373,0	209 860,0	434 233,0
Total – Emprunts des services centraux	1 529 624,0	1 629 343,0	1 637 514,0	4 796 481,0	3 359 997,0	8 156 478,0
Total – Emprunts des unités d'affaires	1 706 187,0	1 808 035,0	1 789 461,0	5 303 683,0	3 496 466,0	8 800 149,0
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	27 700,0	27 700,0	27 700,0	83 100,0	-	83 100,0
Stratégie d'accroissement du PCI	320 000,0	400 000,0	480 000,0	1 200 000,0	-	1 200 000,0
Total – Emprunts à la charge des contribuables	1 358 487,0	1 380 335,0	1 281 761,0	4 020 583,0	3 496 466,0	7 517 049,0

Tableau 18 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités – Budget du conseil municipal
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	-	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	-	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 787,0	9 787,0	9 787,0	29 361,0	-	29 361,0
Montréal-Nord	6 714,0	6 714,0	6 714,0	20 142,0	-	20 142,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	-	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	10 695,0	8 695,0	4 695,0	24 085,0	-	24 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	9 135,0	47 325,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	-	28 860,0
Saint-Léonard	5 940,0	5 940,0	5 940,0	17 820,0	-	17 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Verdun	6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0	-	15 685,0
Ville-Marie	53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0	127 334,0	276 307,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Emprunts des arrondissements	176 563,0	178 692,0	151 947,0	507 202,0	136 469,0	643 671,0
Services centraux						
Commission des services électriques	3 250,0	3 450,0	3 800,0	10 500,0	-	10 500,0
Concertation des arrondissements	4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0
Culture	50 272,0	44 547,0	41 281,0	136 100,0	101 500,0	237 600,0
Diversité sociale et sports	46 940,0	50 750,0	64 773,0	162 463,0	189 010,0	351 473,0
Eau	112 967,0	15 503,0	18 853,0	147 323,0	-	147 323,0
Environnement	2 478,0	1 855,0	1 500,0	5 833,0	7 000,0	12 833,0
Espace pour la vie	24 169,0	33 030,0	21 882,0	79 081,0	4 133,0	83 214,0
Gestion et planification immobilière	85 295,0	74 575,0	75 760,0	235 630,0	70 188,0	305 818,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	39 460,0	46 616,0	59 433,0	145 509,0	43 039,0	188 548,0
Infrastructures, voirie et transports	534 872,0	616 237,0	607 776,0	1 758 885,0	572 618,0	2 331 503,0
Matériel roulant et ateliers	29 043,0	20 350,0	20 349,0	69 742,0	-	69 742,0
Mise en valeur du territoire	48 384,0	47 401,0	53 538,0	149 323,0	482 777,0	632 100,0
Technologies de l'information	34 885,0	37 599,0	38 661,0	111 145,0	110 367,0	221 512,0
Total – Emprunts des services centraux	1 016 095,0	994 988,0	1 012 106,0	3 023 189,0	1 580 632,0	4 603 821,0
Total – Emprunts des unités d'affaires	1 192 658,0	1 173 680,0	1 164 053,0	3 530 391,0	1 717 101,0	5 247 492,0
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	23 000,0	23 000,0	23 000,0	69 000,0	-	69 000,0
Stratégie d'accroissement du PCI	214 400,0	268 000,0	321 600,0	804 000,0	-	804 000,0
Total – Emprunts à la charge des contribuables	955 258,0	882 680,0	819 453,0	2 657 391,0	1 717 101,0	4 374 492,0

Tableau 19 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération
 (en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2018	2019	2020	Total 2019-2020	Ultérieur	Total
Services centraux						
Culture	1 040,0	455,0	350,0	1 845,0	-	1 845,0
Eau	201 711,0	359 503,0	357 584,0	918 798,0	488 427,0	1 407 225,0
Environnement	33 702,0	51 792,0	51 138,0	136 632,0	127 717,0	264 349,0
Gestion et planification immobilière	45 918,0	46 228,0	34 415,0	126 561,0	65 534,0	192 095,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	32 853,0	25 937,0	34 126,0	92 916,0	156 105,0	249 021,0
Infrastructures, voirie et transports	32 610,0	36 227,0	53 228,0	122 065,0	725 632,0	847 697,0
Matériel roulant et ateliers	23 757,0	16 650,0	16 651,0	57 058,0	-	57 058,0
Mise en valeur du territoire	16 316,0	18 920,0	29 668,0	64 904,0	116 457,0	181 361,0
Société du parc Jean-Drapeau	76 485,0	43 300,0	19 500,0	139 285,0	-	139 285,0
Technologies de l'information	49 137,0	35 343,0	28 748,0	113 228,0	99 493,0	212 721,0
Total – Emprunts des services centraux	513 529,0	634 355,0	625 408,0	1 773 292,0	1 779 365,0	3 552 657,0
Fonds des immobilisations - Affectation initiale de 2014	4 700,0	4 700,0	4 700,0	14 100,0	-	14 100,0
Stratégie d'accroissement du PCI	105 600,0	132 000,0	158 400,0	396 000,0	-	396 000,0
Total – Emprunts à la charge des contribuables	403 229,0	497 655,0	462 308,0	1 363 192,0	1 779 365,0	3 142 557,0

ARRONDISSEMENTS

Cette section présente le détail des investissements prévus au PTI 2018-2020 pour chaque arrondissement.

Les projets sont également reliés à l'instance responsable : le conseil municipal (M) ou le conseil d'agglomération (A).

Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34224	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	900,0	2 000,0	2 000,0	4 900,0	-	4 900,0
40003	Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles	M	853,0	1 500,0	1 500,0	3 853,0	-	3 853,0
42301	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	1 327,0	-	-	1 327,0	-	1 327,0
55733	Programme de réfection routière	M	1 933,0	2 100,0	2 600,0	6 633,0	-	6 633,0
57105	Programme de remplacement de mobilier urbain	M	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
66056	Programme de protection des bâtiments	M	2 000,0	1 413,0	913,0	4 326,0	-	4 326,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0		21 339,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0		21 339,0

Anjou

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34909	Programme de réaménagement de parcs	M	953,0	2 225,0	1 875,0	5 053,0	-	5 053,0
42509	Programme de protection des bâtiments	M	3 460,0	2 020,0	1 593,0	7 073,0	-	7 073,0
55510	Programme de réfection routière et d'infrastructures	M	1 072,0	1 217,0	2 100,0	4 389,0	-	4 389,0
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	M	118,0	201,0	95,0	414,0	-	414,0
68709	Programme d'acquisition d'équipements et d'ameublement	M	60,0	-	-	60,0	-	60,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0		16 989,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0		16 989,0

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34227	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 580,0	1 505,0	1 150,0	4 235,0	-	4 235,0
55734	Programme de réfection routière	M	2 150,0	2 525,0	2 280,0	6 955,0	-	6 955,0
55744	Programme de réfections mineures de trottoirs (2012)	M	400,0	200,0	200,0	800,0	-	800,0
55754	Mesures d'apaisement de la circulation – Arrondissement de CDN-NDG	M	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
67851	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	M	2 200,0	2 100,0	2 700,0	7 000,0	-	7 000,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	-	20 490,0

Lachine

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
32517	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	700,0	200,0	529,0	1 429,0	-	1 429,0
42517	Programme de réfection de bâtiments sportifs et communautaires	M	1 051,0	1 463,0	1 230,0	3 744,0	-	3 744,0
55717	Programme de réfection routière	M	1 926,0	2 014,0	1 783,0	5 723,0	-	5 723,0
57517	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	M	-	-	135,0	135,0	-	135,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	-	11 031,0

LaSalle

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34210	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 132,0	2 132,0	2 132,0	5 396,0	-	5 396,0
55700	Programme de réfection routière	M	2 000,0	3 000,0	3 000,0	8 000,0	-	8 000,0
56700	Programme de réfection de bâtiments	M	2 000,0	-	-	2 000,0	-	2 000,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	-	15 396,0

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34506	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 750,0	1 825,0	1 825,0	5 400,0	-	5 400,0
36506	Achat d'équipements sportifs intérieurs	M	50,0	50,0	50,0	150,0	-	150,0
44506	Programme de réfection des bâtiments administratifs	M	400,0	225,0	225,0	850,0	-	850,0
50706	Programme d'apaisement de la circulation	M	75,0	75,0	75,0	225,0	-	225,0
55706	Programme de réfection routière	M	600,0	700,0	700,0	2 000,0	-	2 000,0
68606	Programme de développement informatique	M	52,0	52,0	52,0	156,0	-	156,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0		8 781,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	-	8 781,0

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
11055	Construction d'un centre communautaire – HOMA	M	2 430,0	8 328,0	4 221,0	14 979,0	-	14 979,0
34223	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 924,0	1 311,0	225,0	4 460,0	-	4 460,0
55729	Programme de réfection routière	M	1 272,0	1 847,0	2 557,0	5 676,0	-	5 676,0
59055	Programme d'apaisement de la circulation	M	230,0	260,0	290,0	780,0	-	780,0
66055	Programme de protection et construction des bâtiments	M	3 113,0	1 162,0	2 190,0	6 465,0	-	6 465,0
68074	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	50,0	-	54,0	104,0	-	104,0
68723	Programme d'acquisition de petits équipements	M	346,0	275,0	250,0	871,0	-	871,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			10 365,0	13 183,0	9 787,0	33 335,0		33 335,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			10 365,0	13 183,0	9 787,0	33 335,0	-	33 335,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
25850	Programme de développement – Bureau de projets	M	875,0	919,0	2 310,0	4 104,0	-	4 104,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	303,0	2 457,0	2 039,0	4 799,0	-	4 799,0
55716	Programme de réfection routière	M	2 421,0	1 397,0	1 758,0	5 576,0	-	5 576,0
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et culturels	M	6 628,0	3 410,0	2 350,0	12 388,0	-	12 388,0
68078	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			10 327,0	8 283,0	8 557,0	27 167,0	-	27 167,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			10 327,0	8 283,0	8 557,0	27 167,0	-	27 167,0

Outremont

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
32005	Programme d'aménagement de parcs - Arrondissement d'Outremont	M	800,0	261,0	861,0	1 922,0	-	1 922,0
55705	Programme de réfection routière	M	1 700,0	1 700,0	1 700,0	5 100,0	-	5 100,0
66040	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	-	500,0	-	500,0	-	500,0
68115	Programme d'acquisition de petits équipements	M	61,0	100,0	-	161,0	-	161,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	-	7 683,0

Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
16513	Développement résidentiel – Construction d'infrastructures	M	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	-	3 000,0
34513	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	3 644,0	4 299,0	2 799,0	10 742,0	-	10 742,0
55713	Programme de réfection routière	M	1 000,0	1 100,0	1 000,0	3 100,0	-	3 100,0
66513	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	1 155,0	400,0	2 000,0	3 555,0	-	3 555,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 799,0	6 799,0	6 799,0	20 397,0	-	20 397,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 799,0	6 799,0	6 799,0	20 397,0	-	20 397,0

Plateau-Mont-Royal
(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34222	Programme de réaménagement de parcs	M	3 552,0	1 952,0	2 553,0	8 057,0	-	8 057,0
42307	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	3 006,0	3 036,0	22,0	6 064,0	-	6 064,0
50020	Programme de réaménagement des infrastructures	M	7 158,0	5 743,0	5 942,0	18 843,0	-	18 843,0
55735	Programme de réfection routière	M	1 111,0	1 200,0	1 200,0	3 511,0	-	3 511,0
66180	Programme de protection des bâtiments	M	471,0	-	-	471,0	-	471,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			15 298,0	11 931,0	9 717,0	36 946,0	-	36 946,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			15 298,0	11 931,0	9 717,0	36 946,0	-	36 946,0

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
30059	Pôle René-Masson – Lieux mixtes	M	120,0	3 980,0	8 405,0	12 505,0	8 135,0	20 640,0
30061	Projet en matière récrétouristique	M	100,0	200,0	200,0	500,0	1 000,0	1 500,0
32019	Programme d'aménagement de parcs	M	6 005,0	4 075,0	1 600,0	11 680,0	-	11 680,0
34019	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	M	1 125,0	1 000,0	1 000,0	3 125,0	-	3 125,0
34126	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de tennis	M	1 220,0	-	-	1 220,0	-	1 220,0
35001	Programme d'acquisition de mobilier urbain	M	185,0	-	-	185,0	-	185,0
42202	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	M	1 550,0	1 250,0	100,0	2 900,0	-	2 900,0
55731	Programme de réfection routière	M	1 500,0	1 300,0	1 300,0	4 100,0	-	4 100,0
55892	Programme de réaménagement de rues	M	900,0	900,0	100,0	1 900,0	-	1 900,0
68073	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	25,0	25,0	25,0	75,0	-	75,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	9 135,0	47 325,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	9 135,0	47 325,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
32025	Aménagement de nouveaux parcs locaux	M	75,0	-	-	75,0	-	75,0
34025	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	M	793,0	475,0	-	1 268,0	-	1 268,0
34225	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 798,0	3 198,0	1 585,0	7 581,0	-	7 581,0
42303	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	1 244,0	1 394,0	-	2 638,0	-	2 638,0
55732	Programme de réfection routière	M	2 885,0	2 885,0	2 365,0	8 135,0	-	8 135,0
67852	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	M	1 045,0	888,0	4 890,0	6 823,0	-	6 823,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	-	26 520,0

Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
11615	Développement résidentiel – Projet Bois-Franc	M	696,0	90,0	1 598,0	2 384,0	-	2 384,0
11616	Développement résidentiel – Nouveau Saint-Laurent – Challenger Ouest	M	-	-	120,0	120,0	-	120,0
11617	Développement de nouveaux parcs et espaces verts dans les secteurs résidentiels et industriels	M	100,0	480,0	30,0	610,0	-	610,0
30087	Construction de pataugeoires et de jeux d'eau et réfection de chalets et de piscines	M	-	-	801,0	801,0	-	801,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	3 368,0	1 645,0	27,0	5 040,0	-	5 040,0
32515	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	936,0	1 765,0	944,0	3 645,0	-	3 645,0
32518	Aménagement du parc Philippe-Laheurte	M	-	50,0	1 020,0	1 070,0	-	1 070,0
42212	Programme de protection des bâtiments sportifs, des centres de loisirs et communautaires	M	1 920,0	3 230,0	2 680,0	7 830,0	-	7 830,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	M	590,0	1 060,0	600,0	2 250,0	-	2 250,0
55714	Programme de réfection routière	M	2 145,0	1 300,0	1 800,0	5 245,0	-	5 245,0
55721	Mesures découlant du Plan de transport – Arrondissement de Saint-Laurent	M	300,0	300,0	300,0	900,0	-	900,0
68001	Acquisition d'équipements-Arrondissement de Saint-Laurent	M	75,0	75,0	75,0	225,0	-	225,0
68086	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			10 230,0	10 095,0	10 095,0	30 420,0	-	30 420,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			10 230,0	10 095,0	10 095,0	30 420,0	-	30 420,0

Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	M	2 360,0	1 625,0	1 750,0	5 735,0	-	5 735,0
42314	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	75,0	500,0	-	575,0	-	575,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs, communautaires et administratifs	M	1 485,0	1 500,0	600,0	3 585,0	-	3 585,0
55718	Programme de réfection routière	M	2 520,0	3 315,0	3 590,0	9 425,0	-	9 425,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 440,0	6 940,0	5 940,0	19 320,0	-	19 320,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 440,0	6 940,0	5 940,0	19 320,0	-	19 320,0

Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34221	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	800,0	1 300,0	2 100,0	4 200,0	-	4 200,0
42312	Programme de mise aux normes des arénas du complexe Gadbois	M	900,0	1 850,0	500,0	3 250,0	-	3 250,0
55736	Programme de réfection routière	M	1 520,0	1 375,0	1 300,0	4 195,0	-	4 195,0
55747	Programme de mesures d'apaisement de la circulation	M	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
55757	Piétonnisation des rues	M	400,0	-	-	400,0	-	400,0
57023	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	M	99,0	129,0	139,0	367,0	-	367,0
67853	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments – Arrondissement du Sud-Ouest	M	1 468,0	533,0	1 149,0	3 150,0	-	3 150,0
68053	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	30,0	30,0	30,0	90,0	-	90,0
68721	Programme d'acquisition de mobilier urbain	M	95,0	95,0	95,0	285,0	-	285,0
68730	Programme d'acquisition d'équipements 2017-2019	M	27,0	27,0	26,0	80,0	-	80,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	-	17 517,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Verdun

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	M	1 410,0	2 465,0	1 640,0	5 515,0	-	5 515,0
42512	Auditorium de Verdun – Remplacement du système de réfrigération et reconstruction	M	140,0	-	-	140,0	-	140,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	M	210,0	-	-	210,0	-	210,0
42812	Aménagement d'un centre aquatique	M	2 093,0	1 047,0	575,0	3 715,0	-	3 715,0
55719	Programme de réfection routière	M	1 852,0	1 850,0	1 850,0	5 552,0	-	5 552,0
66612	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	238,0	-	-	238,0	-	238,0
69212	Natatorium	M	265,0	-	50,0	315,0	-	315,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0		15 685,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 208,0	5 362,0	4 115,0	15 685,0		15 685,0

Ville-Marie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34220	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	11 181,0	6 305,0	7 879,0	25 365,0	-	25 365,0
55737	Programme de réfection routière	M	3 884,0	2 301,0	7 999,0	14 184,0	-	14 184,0
66553	Programme de protection des bâtiments	M	1 000,0	1 005,0	1 000,0	3 005,0	-	3 005,0
68030	Quartier des gares	M	21 103,0	26 577,0	7 496,0	55 176,0	97 334,0	152 510,0
68031	PPU – Quartier latin	M	8 950,0	2 028,0	3 100,0	14 078,0	-	14 078,0
68035	Aménagement des abords de l'hôpital de Montréal pour enfants	M	500,0	5 000,0	-	5 500,0	-	5 500,0
68036	Projet d'aménagement des abords du projet Viger	M	800,0	3 000,0	4 200,0	8 000,0	-	8 000,0
68046	Projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier	M	6 089,0	12 266,0	5 310,0	23 665,0	30 000,0	53 665,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0	127 334,0	276 307,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			53 507,0	58 482,0	36 984,0	148 973,0	127 334,0	276 307,0

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	400,0	450,0	550,0	1 400,0	-	1 400,0
42305	Programme de protection des bâtiments	M	3 931,0	3 841,0	3 641,0	11 413,0	-	11 413,0
55730	Programme de réfection routière	M	2 650,0	2 690,0	2 790,0	8 130,0	-	8 130,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	-	20 943,0

SERVICES CENTRAUX

Commission des services électriques de Montréal (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
69097	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	M	72 320,0	72 270,0	66 250,0	210 840,0	-	210 840,0
69900	Conversion – Enfouissement des fils	M	1 900,0	2 200,0	1 000,0	5 100,0	-	5 100,0
69903	Enfouissement des réseaux câblés sur 7,8 km – Ajustement de 10 km à l'entente 83-89	M	1 350,0	1 250,0	2 800,0	5 400,0	-	5 400,0
Total des programmes			75 570,0	75 720,0	70 050,0	221 340,0	-	221 340,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			75 570,0	75 720,0	70 050,0	221 340,0	-	221 340,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			75 570,0	75 720,0	70 050,0	221 340,0	-	221 340,0

Concertation des arrondissements (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
76002	Programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de neiges usées	M	3 180,0	3 075,0	4 500,0	10 755,0	-	10 755,0
76011	Programme pilote Quartier intégré (QI)	M	900,0	-	-	900,0	-	900,0
Total des programmes			4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			4 080,0	3 075,0	4 500,0	11 655,0	-	11 655,0

Culture

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
36170	Pointe-à-Callière – Renouvellement des expositions	M	920,0	2 220,0	1 020,0	4 160,0	-	4 160,0
36180	Renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes	M	1 382,0	500,0	500,0	2 382,0	-	2 382,0
36206	Installation de nouvelles œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	M	1 675,0	1 600,0	1 310,0	4 585,0	-	4 585,0
		A	695,0	150,0	150,0	995,0	-	995,0
36615	Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC	M	5 800,0	4 800,0	5 800,0	16 400,0	-	16 400,0
38120	Acquisition et valorisation d'équipements culturels	M	3 411,0	7 500,0	10 000,0	20 911,0	-	20 911,0
39601	Restauration d'œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	M	405,0	1 255,0	685,0	2 345,0	-	2 345,0
		A	345,0	305,0	200,0	850,0	-	850,0
Total des programmes			14 633,0	18 330,0	19 665,0	52 628,0	-	52 628,0
Projets								
35010	Quartier des spectacles – Projets complémentaires	M	444,0	240,0	65,0	749,0	-	749,0
35011	Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts	M	3 737,0	3 090,0	1 350,0	8 177,0	-	8 177,0
35013	QDS – Mobilier urbain à l'usage des festivals et partie est – Réaménagement du domaine public	M	500,0	500,0	-	1 000,0	-	1 000,0
35014	Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts et îlot Clark	M	25 677,0	13 529,0	4 689,0	43 895,0	740,0	44 635,0
35016	Réaménagement de la rue De Bleury dans le Quartier des spectacles	M	400,0	600,0	2 650,0	3 650,0	-	3 650,0
36177	Pointe-à-Callière – Projet d'expansion – Phase 3	M	500,0	50,0	-	550,0	16 500,0	17 050,0
36185	Centre d'histoire (Espace Citoyen et Muséal au Carré Saint-Laurent)	M	1 000,0	4 636,0	3 000,0	8 636,0	2 000,0	10 636,0
36195	Quartier des spectacles : Intervention ponctuelle	M	-	-	1 000,0	1 000,0	-	1 000,0
36610	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	M	14 500,0	12 900,0	20 000,0	47 400,0	137 100,0	184 500,0
Total des projets			46 758,0	35 545,0	32 754,0	115 057,0	156 340,0	271 397,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			60 351,0	53 420,0	52 069,0	165 840,0	156 340,0	322 180,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			1 040,0	455,0	350,0	1 845,0	-	1 845,0
Total des investissements			61 391,0	53 875,0	52 419,0	167 685,0	156 340,0	324 025,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Diversité sociale et sports

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
38330	Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	M	1 850,0	-	-	1 850,0	-	1 850,0
38345	Programme d'aménagement des glaces extérieures	M	1 500,0	4 000,0	2 000,0	7 500,0	-	7 500,0
38375	Programme des plateaux sportifs extérieurs	M	-	6 500,0	9 000,0	15 500,0	-	15 500,0
38380	Programme de mise aux normes—Équipements aquatiques	M	11 000,0	14 700,0	8 500,0	34 200,0	-	34 200,0
38385	Programme de réfection des terrains de balle	M	4 500,0	-	-	4 500,0	-	4 500,0
38390	Protection des équipements sportifs corporatifs	M	50,0	265,0	410,0	725,0	-	725,0
38395	Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (AU)	M	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0	-	9 000,0
Total des programmes			21 900,0	28 465,0	22 910,0	73 275,0	-	73 275,0
Projets								
38340	Projets de construction – Équipements aquatiques sportifs	M	10 000,0	11 300,0	20 500,0	41 800,0	109 200,0	151 000,0
38360	Programme des arénas	M	17 390,0	12 695,0	20 603,0	50 688,0	65 810,0	116 498,0
38370	Projets de développement d'installations sportives	M	3 850,0	1 440,0	760,0	6 050,0	14 000,0	20 050,0
Total des projets			31 240,0	25 435,0	41 863,0	98 538,0	189 010,0	287 548,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			53 140,0	53 900,0	64 773,0	171 813,0	189 010,0	360 823,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			53 140,0	53 900,0	64 773,0	171 813,0	189 010,0	360 823,0

Eau

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
18100	Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	M	156 000,0	170 700,0	186 400,0	513 100,0	-	513 100,0
53010	Collecteurs d'égouts	A	10 022,0	22 001,0	37 031,0	69 054,0	-	69 054,0
56088	Conduites primaires d'aqueduc	A	27 128,0	37 698,0	48 717,0	113 543,0	-	113 543,0
56096	Réhabilitation des chambres de vannes et composantes	A	3 095,0	3 200,0	3 062,0	9 357,0	-	9 357,0
56527	Ouvrages de rétention – Plan directeur	A	-	8 000,0	28 000,0	36 000,0	-	36 000,0
56528	Intercepteurs	A	13 885,0	10 056,0	10 017,0	33 958,0	-	33 958,0
56529	Station d'épuration des eaux usées	A	10 946,0	11 510,0	12 041,0	34 497,0	-	34 497,0
58026	Investissements – Diverses usines	A	11 690,0	9 282,0	21 995,0	42 967,0	-	42 967,0
58027	Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	A	7 688,0	10 541,0	15 510,0	33 739,0	-	33 739,0
Total des programmes			240 454,0	282 988,0	362 773,0	886 215,0	-	886 215,0
Projets								
50015	Mesure de la consommation d'eau	A	2 142,0	2 199,0	1 308,0	5 649,0	624,0	6 273,0
53031	Ouvrage de rétention Rockfield	A	1 658,0	-	-	1 658,0	-	1 658,0
53032	Ouvrage de rétention William	A	17 749,0	12 900,0	-	30 649,0	-	30 649,0
53033	Ouvrage de rétention Leduc	A	2 000,0	1 000,0	36 750,0	39 750,0	36 750,0	76 500,0
53034	Ouvrage de rétention Lavigne	A	29 416,0	13 000,0	-	42 416,0	-	42 416,0
53043	Ouvrage de rétention St-Thomas	A	-	13 000,0	34 000,0	47 000,0	6 200,0	53 200,0
56030	Bouclage de l'est – Conduites primaires	A	1 418,0	118,0	118,0	1 654,0	-	1 654,0
56032	Chambres de compteurs d'agglomération	A	550,0	550,0	550,0	1 650,0	1 350,0	3 000,0
56034	Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	A	40 050,0	-	-	40 050,0	-	40 050,0
56038	Plan d'alimentation réseaux de l'ouest	A	1 023,0	3 856,0	4 356,0	9 235,0	140 430,0	149 665,0
56530	Désinfection – Ozone	A	98 010,0	73 025,0	1 836,0	172 871,0	-	172 871,0
56800	Optimisation des réseaux	A	9 007,0	8 962,0	8 917,0	26 886,0	19 204,0	46 090,0
58013	Modernisation – Usine Des Baillets	A	3 819,0	6 509,0	7 377,0	17 705,0	37 029,0	54 734,0
58038	Modernisation – Usine Atwater	A	15 598,0	16 348,0	16 198,0	48 144,0	13 850,0	61 994,0
58039	Modernisation – Usine Dorval	A	558,0	6 027,0	6 527,0	13 112,0	17 840,0	30 952,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Eau (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
58040	Modernisation – Usine Lachine	A	3 071,0	22 278,0	20 664,0	46 013,0	8 732,0	54 745,0
58052	Modernisation – Usine Pierrefonds	A	2 745,0	8 795,0	24 845,0	36 385,0	4 000,0	40 385,0
58053	Modernisation – Usine Pointe-Claire	A	85,0	1 415,0	85,0	1 585,0	33 409,0	34 994,0
58055	Construction d'un nouveau bâtiment – Usine Atwater	A	17 225,0	-	-	17 225,0	-	17 225,0
58080	Réervoir et station de pompage – Rosemont	A	24 163,0	60 220,0	5 964,0	90 347,0	-	90 347,0
58081	Réervoir et station de Pompage – Dollard-Des-Ormeaux	A	142,0	142,0	4 142,0	4 426,0	7 923,0	12 349,0
58083	Modernisation du réservoir McTavish	A	2 606,0	15 606,0	18 506,0	36 718,0	146 339,0	183 057,0
66530	Désinfection – Production d'oxygène	A	17 300,0	8 017,0	-	25 317,0	-	25 317,0
66531	Construction – Sous-station électrique	A	6 627,0	2 803,0	-	9 430,0	20 706,0	30 136,0
66532	Remplacement des dégrilleurs et convoyeurs	A	-	-	30 000,0	30 000,0	30 000,0	60 000,0
Total des projets			296 962,0	276 770,0	222 143,0	795 875,0	524 386,0	1 320 261,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			156 000,0	170 700,0	186 400,0	513 100,0	-	513 100,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			381 416,0	389 058,0	398 516,0	1 168 990,0	524 386,0	1 693 376,0
Total des investissements			537 416,0	559 758,0	584 916,0	1 682 090,0	524 386,0	2 206 476,0

Environnement

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
50013	Protection et réfection de bâtiments – Environnement	A	150,0	150,0	150,0	450,0	-	450,0
50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesure environnementale	A	590,0	430,0	450,0	1 470,0	-	1 470,0
55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	100,0	100,0	100,0	300,0	-	300,0
55600	Outils de collecte des matières recyclables	M	500,0	500,0	500,0	1 500,0	-	1 500,0
Total des programmes			1 340,0	1 180,0	1 200,0	3 720,0	-	3 720,0
Projets								
50010	Centre de compostage Saint-Laurent	A	3 850,0	27 507,0	27 489,0	58 846,0	6 424,0	65 270,0
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	M	-	1 000,0	1 000,0	2 000,0	7 000,0	9 000,0
50041	Outils de collecte des matières organiques	M	2 967,0	533,0	-	3 500,0	-	3 500,0
51111	Centre de compostage de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	A	2 863,0	19 688,0	19 677,0	42 228,0	4 660,0	46 888,0
51212	Centre de biométhanisation – Phase 2	A	5 745,0	5 748,0	203,0	11 696,0	77 367,0	89 063,0
51313	Centre de biométhanisation Montréal-Est	A	4 650,0	30 400,0	30 821,0	65 871,0	6 961,0	72 832,0
51414	Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	A	209,0	1 256,0	9 505,0	10 970,0	11 184,0	22 154,0
51515	Conception et construction d'écocentres	A	-	183,0	3 517,0	3 700,0	72 489,0	76 189,0
55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	A	18 546,0	4 040,0	-	22 586,0	-	22 586,0
Total des projets			38 830,0	90 355,0	92 212,0	221 397,0	186 085,0	407 482,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			3 467,0	2 033,0	1 500,0	7 000,0	7 000,0	14 000,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			36 703,0	89 502,0	91 912,0	218 117,0	179 085,0	397 202,0
Total des investissements			40 170,0	91 535,0	93 412,0	225 117,0	186 085,0	411 202,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Espace pour la vie
(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
37000	Programme de maintien – Biodôme	M	3 119,0	1 050,0	2 050,0	6 219,0	-	6 219,0
37003	Programme de maintien – Planétarium Rio Tinto Alcan	M	50,0	250,0	2 300,0	2 600,0	-	2 600,0
37005	Programme de maintien – Jardin botanique	M	5 720,0	8 000,0	9 650,0	23 370,0	-	23 370,0
37011	Espace pour la vie – Programmes communs de maintien d'actifs	M	100,0	300,0	550,0	950,0	-	950,0
Total des programmes			8 989,0	9 600,0	14 550,0	33 139,0	-	33 139,0
Projets								
37007	Migration du Biodôme	M	9 695,0	8 535,0	-	18 230,0	-	18 230,0
37008	Méタmorphose de l'Insectarium	M	5 335,0	13 053,0	6 732,0	25 120,0	-	25 120,0
37012	Parcours phytotechnologique	M	365,0	2 867,0	2 125,0	5 357,0	9 920,0	15 277,0
Total des projets			15 395,0	24 455,0	8 857,0	48 707,0	9 920,0	58 627,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			24 384,0	34 055,0	23 407,0	81 846,0	9 920,0	91 766,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			-	-	-	-	-	-
Total des investissements			24 384,0	34 055,0	23 407,0	81 846,0	9 920,0	91 766,0

Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
20000	Programme de services professionnels externes en gestion de projets	M	357,0	713,0	713,0	1 783,0	-	1 783,0
		A	100,0	200,0	200,0	500,0	-	500,0
30910	Programme d'amélioration locative des immeubles administratifs	M	1 825,0	868,0	3 743,0	6 436,0	-	6 436,0
		A	1 152,0	91,0	3 069,0	4 312,0	-	4 312,0
38009	Programme de protection des bâtiments culturels	M	4 536,0	4 844,0	12 746,0	22 126,0	-	22 126,0
		A	504,0	538,0	1 461,0	2 503,0	-	2 503,0
40302	Acquisition stratégique de terrains et bâtiments et régularisation de titres de propriété	M	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	-	15 000,0
42211	Programme de réfection des bâtiments dans les grands parcs	M	1 360,0	4 046,0	4 426,0	9 832,0	-	9 832,0
		A	378,0	504,0	560,0	1 442,0	-	1 442,0
42290	Programme de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard	M	-	-	2 146,0	2 146,0	-	2 146,0
42306	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	5 169,0	4 473,0	4 566,0	14 208,0	-	14 208,0
64021	Programme de protection – Immeubles du SPVM	A	7 302,0	995,0	1 564,0	9 861,0	-	9 861,0
64023	Programme de rénovation des bâtiments du SIM	A	10 632,0	10 665,0	4 186,0	25 483,0	-	25 483,0
66025	Programme de réfection des toitures et des enveloppes	M	236,0	-	500,0	736,0	-	736,0
66030	Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux	M	262,0	120,0	873,0	1 255,0	-	1 255,0
		A	87,0	40,0	291,0	418,0	-	418,0
66033	Programme de protection des immeubles de compétence locale	M	7 900,0	9 150,0	5 000,0	22 050,0	-	22 050,0
66050	Programme de mise à niveau des systèmes	M	548,0	365,0	183,0	1 096,0	-	1 096,0
66130	Programme d'accessibilité universelle	M	3 234,0	2 981,0	2 739,0	8 954,0	-	8 954,0
66169	Programme de développement durable dans les édifices municipaux	M	1 436,0	1 582,0	1 808,0	4 826,0	-	4 826,0
		A	1 175,0	1 294,0	1 479,0	3 948,0	-	3 948,0
66190	Programme des cours de services	M	24 394,0	11 663,0	7 324,0	43 381,0	-	43 381,0
66460	Programme de protection des bâtiments industriels	M	2 800,0	1 646,0	7 558,0	12 004,0	-	12 004,0
		A	1 000,0	700,0	3 000,0	4 700,0	-	4 700,0
Total des programmes			81 387,0	62 478,0	75 135,0	219 000,0	-	219 000,0

Gestion et planification immobilière (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
64020	Programme de développement – Immeubles du SPVM	A	16 009,0	17 531,0	10 231,0	43 771,0	-	43 771,0
66034	Rénovation de l'hôtel de ville	M	5 867,0	9 267,0	12 155,0	27 289,0	16 069,0	43 358,0
		A	3 912,0	6 178,0	8 103,0	18 193,0	10 470,0	28 663,0
66260	Projet de développement – Construction d'un centre de services animaliers	M	20 089,0	16 436,0	4 112,0	40 637,0	-	40 637,0
66280	Centre municipal de services	M	395,0	1 443,0	1 443,0	3 281,0	49 294,0	52 575,0
		A	105,0	383,0	383,0	871,0	13 103,0	13 974,0
66300	Projet CNESST-SIM – Captation des gaz à la source dans les casernes	A	2 739,0	2 191,0	-	4 930,0	-	4 930,0
66670	Rénovation du bâtiment de la cour municipale	M	127,0	698,0	105,0	930,0	5 485,0	6 415,0
		A	983,0	5 398,0	808,0	7 189,0	42 401,0	49 590,0
Total des projets			50 226,0	59 525,0	37 340,0	147 091,0	136 822,0	283 913,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			85 535,0	75 295,0	77 140,0	237 970,0	70 848,0	308 818,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			46 078,0	46 708,0	35 335,0	128 121,0	65 974,0	194 095,0
Total des investissements			131 613,0	122 003,0	112 475,0	366 091,0	136 822,0	502 913,0

Grands parcs, verdissement et mont Royal
 (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
32300	Programme d'acquisition de milieux naturels	M	5 000,0	-	-	5 000,0	-	5 000,0
		A	6 000,0	-	-	6 000,0	-	6 000,0
34250	Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal	A	7 875,0	7 500,0	7 500,0	22 875,0	-	22 875,0
34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	M	8 315,0	8 728,0	10 026,0	27 069,0	-	27 069,0
		A	12 560,0	10 122,0	9 000,0	31 682,0	-	31 682,0
34700	Plan de la forêt urbaine	M	12 000,0	12 000,0	12 000,0	36 000,0	-	36 000,0
		A	2 500,0	2 500,0	2 500,0	7 500,0	-	7 500,0
34800	Programme de réaménagement du parc La Fontaine	M	6 170,0	10 738,0	13 740,0	30 648,0	-	30 648,0
36700	Programme Réseau des corridors verts	M	325,0	1 000,0	2 000,0	3 325,0	-	3 325,0
Total des programmes			60 745,0	52 588,0	56 766,0	170 099,0	-	170 099,0
Projets								
32130	Parc Frédéric-Back – Aménagement des blocs 2, 3 et 4	A	6 518,0	10 065,0	18 876,0	35 459,0	156 105,0	191 564,0
34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon – Ferme et agriculture urbaine	M	250,0	250,0	1 650,0	2 150,0	16 618,0	18 768,0
34307	Mise en valeur du square Viger	M	1 000,0	7 000,0	15 017,0	23 017,0	26 421,0	49 438,0
34312	Plan de l'eau – Acquisitions et aménagements	M	6 000,0	6 000,0	5 000,0	17 000,0	-	17 000,0
		A	2 000,0	-	-	2 000,0	-	2 000,0
34720	Réalisation d'un toit vert sur un édifice municipal	M	400,0	900,0	-	1 300,0	-	1 300,0
Total des projets			16 168,0	24 215,0	40 543,0	80 926,0	199 144,0	280 070,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			39 460,0	46 616,0	59 433,0	145 509,0	43 039,0	188 548,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			37 453,0	30 187,0	37 876,0	105 516,0	156 105,0	261 621,0
Total des investissements			76 913,0	76 803,0	97 309,0	251 025,0	199 144,0	450 169,0

Infrastructures, voirie et transports

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
45000	Réseau express vélo et développement du réseau cyclable	A	15 000,0	17 000,0	18 000,0	50 000,0	-	50 000,0
45008	Bureau de projet MPB et MPV	A	1 630,0	1 700,0	1 700,0	5 030,0	-	5 030,0
46000	Programme de réfection des structures routières	M	21 000,0	21 000,0	20 000,0	62 000,0	-	62 000,0
54100	Programme de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies	M	2 500,0	2 500,0	3 000,0	8 000,0	-	8 000,0
55845	Programme de réfection d'artères	M	89 000,0	100 000,0	109 900,0	298 900,0	-	298 900,0
55855	Programme de réfection du réseau routier	M	70 000,0	75 000,0	78 750,0	223 750,0	-	223 750,0
55856	Programme complémentaire de planage-revêtement – Artériel	M	97 500,0	103 000,0	108 400,0	308 900,0	-	308 900,0
55857	Programme complémentaire de planage-revêtement – Local	M	36 000,0	36 000,0	36 000,0	108 000,0	-	108 000,0
55859	Programme de maintien des infrastructures routières	M	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0	-	30 000,0
55861	Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement – Artériel	M	28 000,0	40 000,0	40 000,0	108 000,0	-	108 000,0
55862	Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement – Local	M	12 000,0	22 000,0	22 000,0	56 000,0	-	56 000,0
58002	Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage	M	11 000,0	12 000,0	12 000,0	35 000,0	-	35 000,0
59002	Feux de circulation et équipements de gestion de la circulation	M	13 250,0	14 000,0	14 000,0	41 250,0	-	41 250,0
59009	Programme de réaménagement géométrique du réseau artériel	M	10 400,0	21 000,0	21 400,0	52 800,0	-	52 800,0
75100	Acquisition et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	M	4 390,0	4 210,0	3 850,0	12 450,0	-	12 450,0
Total des programmes			421 670,0	479 410,0	499 000,0	1 400 080,0	-	1 400 080,0
Projets								
28038	Réaménagement – Van Horne, entre Pratt et du Parc	M	-	-	4 000,0	4 000,0	9 000,0	13 000,0
28039	Réaménagement – Jean-Talon, entre Viau et Langelier	M	7 050,0	8 000,0	-	15 050,0	-	15 050,0
28040	Développement et optimisation du système de vélo en libre-service BIXI	M	3 591,0	2 800,0	3 000,0	9 391,0	-	9 391,0
39710	Complexe Turcot	M	4 635,0	1 908,0	3 102,0	9 645,0	47 039,0	56 684,0
		A	4 635,0	1 907,0	3 103,0	9 645,0	47 039,0	56 684,0
40504	Réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges—Remembrance	M	2 600,0	4 500,0	5 500,0	12 600,0	13 100,0	25 700,0
46101	Remplacement du pont Jacques-Bizard	M	523,0	10 000,0	18 500,0	29 023,0	56 500,0	85 523,0
46104	Acquisition de terrains	M	1 000,0	500,0	500,0	2 000,0	69 900,0	71 900,0
		A	1 000,0	500,0	500,0	2 000,0	69 900,0	71 900,0

Infrastructures, voirie et transports (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
54101	Jalonnage dynamique des stationnements	M	1 561,0	-	-	1 561,0	-	1 561,0
54102	Gestion des corridors intégrés	M	2 700,0	1 500,0	500,0	4 700,0	4 000,0	8 700,0
54103	Système de préemption pour autobus et véhicules d'incendie	M	500,0	500,0	-	1 000,0	-	1 000,0
54104	Système de gestion des données de la circulation routière (SGDCR)	M	700,0	1 000,0	-	1 700,0	-	1 700,0
59020	Amélioration de la circulation piétonnière	M	2 787,0	3 500,0	4 500,0	10 787,0	12 500,0	23 287,0
	Prolongement de l'avenue Souligny et du							
59027	boulevard de l'Assomption – Nouvel accès au port	A	-	-	4 300,0	4 300,0	45 000,0	49 300,0
59028	Mise à niveau de l'éclairage des rues	M	29 890,0	15 000,0	11 000,0	55 890,0	44 991,0	100 881,0
59063	Réaménagement - Viaduc Berri, entre Cherrier et Ontario	M	-	-	500,0	500,0	12 000,0	12 500,0
59066	Réaménagement – Laurentien-Lachapelle, entre le pont Lachapelle et le boulevard Keller	M	8 500,0	15 000,0	7 400,0	30 900,0	16 364,0	47 264,0
59068	Réaménagement – Saint-Denis, entre Sherbrooke et Saint-Grégoire	M	-	-	500,0	500,0	10 000,0	10 500,0
75001	Lien Cavendish-Cavendish – Chantier 18	A	-	6 000,0	7 000,0	13 000,0	342 000,0	355 000,0
75007	Reconstruction du boulevard Pie-IX pour SRB – Portion Ville	M	11 230,0	31 114,0	30 122,0	72 466,0	48 164,0	120 630,0
	Réaménagement – Rue Sainte-Catherine Ouest							
75015	– Phase 1: De Bleury à Mansfield et square Phillips	M	29 910,0	27 365,0	16 432,0	73 707,0	38 909,0	112 616,0
		A	8 500,0	-	-	8 500,0	-	8 500,0
75020	Réaménagement – Rue St-Hubert	M	20 515,0	31 100,0	9 300,0	60 915,0	-	60 915,0
75021	Réaménagement - Rue Sainte-Catherine Ouest - Phase 2 :Mansfield à Atwater	M	-	-	12 760,0	12 760,0	194 521,0	207 281,0
75023	Boulevard - Emprise A-440	A	1 000,0	4 000,0	8 500,0	13 500,0	221 388,0	234 888,0
	Corridor nouveau pont Champlain –							
75040	Accompagnement d'Infrastructure Canada – Travaux incidents	M	3 025,0	2 953,0	2 962,0	8 940,0	10 340,0	19 280,0
		A	3 025,0	2 952,0	2 963,0	8 940,0	10 340,0	19 280,0
	Réseau électrique métropolitain (REM) –							
75050	Accompagnement de la Caisse de dépôt et placement du Québec – Travaux incidents	A	7 300,0	12 800,0	10 900,0	31 000,0	5 500,0	36 500,0
Total des projets			156 177,0	184 899,0	167 844,0	508 920,0	1 328 495,0	1 837 415,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			535 757,0	617 450,0	609 878,0	1 763 085,0	587 328,0	2 350 413,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			42 090,0	46 859,0	56 966,0	145 915,0	741 167,0	887 082,0
Total des investissements			577 847,0	664 309,0	666 844,0	1 909 000,0	1 328 495,0	3 237 495,0

Détail des investissements par unités d'affaires

Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
68102	Programme de remplacement de véhicules – Ville	M	26 040,0	17 724,0	17 847,0	61 611,0	-	61 611,0
		A	21 300,0	14 501,0	14 603,0	50 404,0	-	50 404,0
68103 Programme de remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés								
		M	1 100,0	1 100,0	1 100,0	3 300,0	-	3 300,0
		A	900,0	900,0	900,0	2 700,0	-	2 700,0
68106	Programme d'intégration de véhicules et d'équipements éco-responsable	M	1 100,0	1 100,0	1 100,0	3 300,0	-	3 300,0
		A	900,0	900,0	900,0	2 700,0	-	2 700,0
Total des programmes			51 340,0	36 225,0	36 450,0	124 015,0	-	124 015,0
Projets								
68097	Projet de remplacement du système automatisé de carburant	M	803,0	426,0	302,0	1 531,0	-	1 531,0
		A	657,0	349,0	248,0	1 254,0	-	1 254,0
Total des projets			1 460,0	775,0	550,0	2 785,0	-	2 785,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			29 043,0	20 350,0	20 349,0	69 742,0	-	69 742,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			23 757,0	16 650,0	16 651,0	57 058,0	-	57 058,0
Total des investissements			52 800,0	37 000,0	37 000,0	126 800,0	-	126 800,0

Mise en valeur du territoire (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
36300	Mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux	M	1 200,0	1 200,0	1 200,0	3 600,0	-	3 600,0
		A	1 800,0	1 800,0	1 800,0	5 400,0	-	5 400,0
40130	Programme d'investissements nécessaires au développement immobilier	M	3 000,0	3 500,0	3 000,0	9 500,0	-	9 500,0
48007	Développement du logement social et communautaire – Infrastructures	A	2 004,0	2 167,0	3 401,0	7 572,0	-	7 572,0
Total des programmes			8 004,0	8 667,0	9 401,0	26 072,0	-	26 072,0
Projets								
36200	Aménagement du domaine public – Vieux-Montréal	A	7 237,0	1 934,0	3 754,0	12 925,0	8 475,0	21 400,0
36201	Réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada	A	500,0	3 554,0	9 183,0	13 237,0	21 433,0	34 670,0
36208	Réaménagement du domaine public (rue Saint-François-Xavier)	A	1 400,0	1 450,0	-	2 850,0	-	2 850,0
36209	Plan lumière	A	800,0	800,0	500,0	2 100,0	-	2 100,0
36211	Réaménagement de la rue de la Commune	A	1 000,0	1 186,0	5 180,0	7 366,0	51 049,0	58 415,0
36213	Mise en valeur de la cité administrative	A	-	2 500,0	2 000,0	4 500,0	500,0	5 000,0
39001	Campus Outremont – Infrastructures et aménagement	M	22 449,0	12 631,0	-	35 080,0	81 473,0	116 553,0
39003	Développement des abords du Campus Outremont	M	5 115,0	1 500,0	3 000,0	9 615,0	23 900,0	33 515,0
39705	Travaux d'infrastructures – CUSM, site Glen	M	-	-	375,0	375,0	2 525,0	2 900,0
39751	CHUM – Infrastructures 50-50	M	-	233,0	1 955,0	2 188,0	3 590,0	5 778,0
40134	District Griffin-phase 1 et promenade Smith	M	214,0	349,0	3 309,0	3 872,0	24 200,0	28 072,0
40136	Bassins du Nouveau Havre – Infrastructures et aménagement	M	1 415,0	1 418,0	357,0	3 190,0	1 300,0	4 490,0
40139	PPU Griffintown	M	2 422,0	8 655,0	16 320,0	27 397,0	79 018,0	106 415,0
40146	Site de Faubourg Contrecœur – Réaménagement et infrastructures	M	470,0	242,0	-	712,0	-	712,0
40150	Saint-Viateur Est – Revitalisation du secteur	M	1 885,0	2 740,0	2 885,0	7 510,0	5 925,0	13 435,0
40153	Le Triangle	M	11 585,0	1 771,0	-	13 356,0	-	13 356,0
40170	Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie	M	2 606,0	5 533,0	11 663,0	19 802,0	38 148,0	57 950,0
40171	Turcot-Lachine Est (secteur Lachine Est)	M	-	3 048,0	2 730,0	5 778,0	140 948,0	146 726,0
40172	Assomption Nord	M	-	-	1 406,0	1 406,0	41 563,0	42 969,0
40173	Développement des pôles de mobilité	M	625,0	750,0	625,0	2 000,0	-	2 000,0

Mise en valeur du territoire (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
40174	Louvain Est	M	-	-	500,0	500,0	23 500,0	24 000,0
40176	Acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification	M	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	17 950,0	32 950,0
	Acquisition de terrains à des fins de							
48009	réalisation de logements sociaux et communautaires	A	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	35 000,0	50 000,0
Total des projets			69 723,0	60 294,0	75 742,0	205 759,0	600 497,0	806 256,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			57 986,0	48 570,0	54 325,0	160 881,0	484 040,0	644 921,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			19 741,0	20 391,0	30 818,0	70 950,0	116 457,0	187 407,0
Total des investissements			77 727,0	68 961,0	85 143,0	231 831,0	600 497,0	832 328,0

Société du parc Jean-Drapeau

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Programmes								
43010	Programme de protection de l'actif immobilisé – Parc Jean-Drapeau	A	33 400,0	15 000,0	19 000,0	67 400,0	-	67 400,0
Total des programmes			33 400,0	15 000,0	19 000,0	67 400,0	-	67 400,0
Projets								
43011	Légs du 375e – Projet des legs (PAMV) – Parc Jean-Drapeau	A	36 000,0	3 000,0	-	39 000,0	-	39 000,0
43013	Grand Prix du Canada – Amélioration des infrastructures	A	26 700,0	32 600,0	-	59 300,0	-	59 300,0
43014	Hélène-de-Champlain – Phase II	A	4 500,0	4 500,0	500,0	9 500,0	-	9 500,0
Total des projets			67 200,0	40 100,0	500,0	107 800,0	-	107 800,0
Total – Budget du conseil municipal (M)								
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			100 600,0	55 100,0	19 500,0	175 200,0	-	175 200,0
Total des investissements			100 600,0	55 100,0	19 500,0	175 200,0	-	175 200,0

Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets								
09000	Chantier d'amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks	M	747,0	598,0	-	1 345,0	-	1 345,0
		A	753,0	602,0	-	1 355,0	-	1 355,0
Développement et mise en oeuvre des applications informatiques de la gestion des matières résiduelles								
54444		A	250,0	500,0	250,0	1 000,0	1 675,0	2 675,0
Investissements – Ville intelligente et numérique								
60006		M	535,0	311,0	399,0	1 245,0	-	1 245,0
		A	540,0	313,0	402,0	1 255,0	-	1 255,0
Plateforme de gestion de projets et de portefeuilles TI								
60090		M	349,0	349,0	-	698,0	-	698,0
		A	351,0	351,0	-	702,0	-	702,0
60110 Programme de sécurité et de continuité TI								
		M	299,0	332,0	325,0	956,0	3 228,0	4 184,0
		A	301,0	334,0	327,0	962,0	3 254,0	4 216,0
61000 Modernisation des services TI								
		M	598,0	249,0	249,0	1 096,0	2 016,0	3 112,0
		A	602,0	251,0	251,0	1 104,0	2 032,0	3 136,0
68008 SERAM système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal								
		A	12 421,0	4 557,0	-	16 978,0	-	16 978,0
68037 Communications évoluées								
		M	249,0	249,0	249,0	747,0	14 559,0	15 306,0
		A	251,0	251,0	251,0	753,0	14 676,0	15 429,0
68092 Migration du système intégré Montréal (SIMON)								
		M	199,0	647,0	647,0	1 493,0	498,0	1 991,0
		A	201,0	653,0	653,0	1 507,0	502,0	2 009,0
68094 Approvisionnement - Gestion vestimentaire intégrée								
		M	373,0	-	-	373,0	-	373,0
		A	376,0	-	-	376,0	-	376,0
68111 Modernisation des télécommunications								
		M	263,0	498,0	356,0	1 117,0	27 567,0	28 684,0
		A	266,0	502,0	359,0	1 127,0	27 789,0	28 916,0
68122 Gestion des services aux utilisateurs								
		M	249,0	249,0	249,0	747,0	4 701,0	5 448,0
		A	251,0	251,0	251,0	753,0	4 739,0	5 492,0
68145 Outil de suivi et de contrôle des inventaires du matériel roulant								
		M	-	100,0	-	100,0	-	100,0
		A	-	100,0	-	100,0	-	100,0
68215 Actualisation des sites web du Service de l'urbanisme								
		M	-	300,0	200,0	500,0	-	500,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
68255	Gestion des identités	M	448,0	448,0	448,0	1 344,0	-	1 344,0
		A	452,0	452,0	452,0	1 356,0	-	1 356,0
68272	Cadenassage et SIGI mobile (système intégré de gestion des immeubles)	M	199,0	-	-	199,0	-	199,0
		A	201,0	-	-	201,0	-	201,0
68275	Modernisation des TI des systèmes des immeubles	M	-	500,0	800,0	1 300,0	300,0	1 600,0
68305	Modernisation des opérations policières	A	3 000,0	2 000,0	2 000,0	7 000,0	1 719,0	8 719,0
68420	Modernisation des systèmes de soutien aux opérations et à la prévention du SIM	A	700,0	520,0	-	1 220,0	-	1 220,0
69205	Modernisation de la plateforme géomatique	M	199,0	448,0	622,0	1 269,0	373,0	1 642,0
		A	201,0	452,0	628,0	1 281,0	377,0	1 658,0
70024	Nouveau code de procédure civile (NCPC)	A	470,0	-	-	470,0	-	470,0
70025	Cour municipale numérique	A	2 800,0	2 400,0	2 800,0	8 000,0	-	8 000,0
70040	Mon dossier réclamation - Portail de la Ville	M	-	289,0	-	289,0	-	289,0
		A	-	292,0	-	292,0	-	292,0
70099	Création d'un inventaire numérique	M	-	139,0	79,0	218,0	-	218,0
		A	-	140,0	79,0	219,0	-	219,0
70120	Refonte des plateformes numériques d'Espace pour la vie	M	250,0	1 250,0	-	1 500,0	-	1 500,0
70150	Remplacement du portail web de la Ville	M	1 494,0	1 055,0	-	2 549,0	-	2 549,0
		A	1 506,0	1 063,0	-	2 569,0	-	2 569,0
70160	Refonte du portail intranet	M	-	647,0	598,0	1 245,0	-	1 245,0
		A	-	653,0	602,0	1 255,0	-	1 255,0
70170	Modernisation des applications de la gestion durable de l'eau	M	497,0	53,0	-	550,0	-	550,0
70175	Infrastructures et outils TI – Gestion de l'eau	A	1 025,0	1 250,0	1 250,0	3 525,0	1 425,0	4 950,0
70178	Centre opérationnel et données résilientes pour l'eau potable	A	250,0	1 036,0	1 369,0	2 655,0	1 423,0	4 078,0
70183	Amélioration du système d'acquisition des données réelles	A	300,0	674,0	1 183,0	2 157,0	-	2 157,0
70189	Mise en place des équipements TI du nouveau bâtiment de l'usine Atwater	A	500,0	500,0	-	1 000,0	-	1 000,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
70190	Présence numérique – Fondation	M	-	498,0	618,0	1 116,0	1 743,0	2 859,0
		A	-	502,0	623,0	1 125,0	1 757,0	2 882,0
70250	Refonte des systèmes de gestion du processus décisionnel	M	-	269,0	1 249,0	1 518,0	-	1 518,0
		A	-	272,0	1 260,0	1 532,0	-	1 532,0
70311	Tableaux de bord 311	M	165,0	-	-	165,0	-	165,0
70330	Données ouvertes	M	624,0	75,0	75,0	774,0	-	774,0
		A	629,0	75,0	75,0	779,0	-	779,0
70411	Système de gestion du répertoire des industries et du commerce	M	-	-	600,0	600,0	-	600,0
70450	Optimisation de la gestion des paiements	M	149,0	324,0	324,0	797,0	324,0	1 121,0
		A	151,0	326,0	326,0	803,0	326,0	1 129,0
70500	Bureau de demain	M	610,0	660,0	-	1 270,0	-	1 270,0
		A	615,0	665,0	-	1 280,0	-	1 280,0
70540	Intelligence d'affaires – Infrastructure et outils	M	498,0	498,0	498,0	1 494,0	547,0	2 041,0
		A	502,0	502,0	502,0	1 506,0	551,0	2 057,0
70620	Numérisation des microfilms – Archives de Montréal	M	550,0	400,0	400,0	1 350,0	-	1 350,0
70750	Intelligence d'affaires – Finances	M	224,0	-	-	224,0	-	224,0
		A	226,0	-	-	226,0	-	226,0
70850	Indicateurs de gestion institutionnels (gestion par activités)	M	249,0	448,0	124,0	821,0	-	821,0
		A	251,0	452,0	126,0	829,0	-	829,0
70900	Gestion des capacités des serveurs	M	353,0	-	-	353,0	-	353,0
		A	355,0	-	-	355,0	-	355,0
70910	Programme Plateformes et Infrastructures	M	792,0	498,0	369,0	1 659,0	10 891,0	12 550,0
		A	798,0	502,0	371,0	1 671,0	10 979,0	12 650,0
71050	Modernisation des TI des projets du Service de la concertation des arrondissements	M	2 633,0	1 814,0	1 834,0	6 281,0	1 209,0	7 490,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
71350	Gestionnaire électronique de documents	M	498,0	498,0	498,0	1 494,0	746,0	2 240,0
		A	502,0	502,0	502,0	1 506,0	751,0	2 257,0
71550	Système de gestion des actifs municipaux	M	3 200,0	2 900,0	2 750,0	8 850,0	4 594,0	13 444,0
71710	Matrice graphique publique	A	-	286,0	92,0	378,0	-	378,0
71720	Mise à jour du système de contrôle des procédés pour la station Jean-R. Marcotte	A	805,0	810,0	1 195,0	2 810,0	421,0	3 231,0
71750	Refonte du système de gestion de la qualité de l'air et de l'eau (GAE)	A	250,0	960,0	780,0	1 990,0	200,0	2 190,0
71875	Mise à niveau des systèmes pour la désinfection et l'ozonation des eaux usées	A	600,0	600,0	600,0	1 800,0	-	1 800,0
71881	Implantation d'un outil de calcul pour la désinfection de l'eau potable	A	200,0	-	-	200,0	-	200,0
72080	Mise à niveau et modernisation des systèmes de répartition des interventions d'urgence	A	7 700,0	2 829,0	2 397,0	12 926,0	-	12 926,0
72501	Retour automatisé en libre-service pour les bibliothèques	M	800,0	800,0	1 800,0	3 400,0	2 300,0	5 700,0
72514	Carte universelle d'authentification citoyenne	M	2 000,0	1 000,0	-	3 000,0	-	3 000,0
72515	Système de gestion des loisirs municipaux	M	-	924,0	-	924,0	-	924,0
72660	Réforme des services d'accueil – Espace pour la vie	M	-	500,0	-	500,0	-	500,0
72670	Gestion des files d'attente et des rendez-vous en ligne	M	1 500,0	-	-	1 500,0	-	1 500,0
72690	Applications mobiles - Espace pour la vie	M	750,0	750,0	1 500,0	3 000,0	-	3 000,0
72720	Refonte des plateformes numériques des bibliothèques	M	250,0	700,0	750,0	1 700,0	-	1 700,0
72722	Animation numérique des sites culturels, des bibliothèques et autres lieux	M	500,0	1 000,0	2 000,0	3 500,0	-	3 500,0
73050	Application pour le programme de la gestion des subventions	M	-	-	299,0	299,0	1 394,0	1 693,0
		A	-	-	301,0	301,0	1 406,0	1 707,0
73100	Système budgétaire	M	201,0	1 454,0	1 160,0	2 815,0	2 705,0	5 520,0
		A	203,0	1 466,0	1 169,0	2 838,0	2 726,0	5 564,0
74011	Mise à niveau des systèmes de gestion de l'information du laboratoire	A	353,0	330,0	-	683,0	-	683,0
74250	Système de gestion des ressources humaines	M	697,0	2 540,0	2 954,0	6 191,0	12 450,0	18 641,0
		A	703,0	2 560,0	2 978,0	6 241,0	12 550,0	18 791,0
74551	Système de taxation et d'évaluation foncière	M	800,0	2 000,0	2 000,0	4 800,0	7 493,0	12 293,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
74561	Gestion de l'évolution bureautique	M	3 388,0	-	-	3 388,0	2 361,0	5 749,0
		A	3 416,0	-	-	3 416,0	2 380,0	5 796,0
74811	Bonification du service numérique d'information sur le déneigement	M	558,0	1 108,0	518,0	2 184,0	-	2 184,0
74840	Gestion des parcours génériques (suivi véhiculaire)	M	500,0	900,0	462,0	1 862,0	-	1 862,0
74850	Renseignement	A	600,0	-	-	600,0	-	600,0
74910	Paiement en ligne	M	550,0	-	-	550,0	-	550,0
74925	Assistant à la gestion des interventions dans les rues (AGIR)	M	800,0	1 717,0	2 821,0	5 338,0	1 378,0	6 716,0
74950	Réforme TI des régimes de retraite	M	124,0	124,0	199,0	447,0	181,0	628,0
		A	126,0	126,0	201,0	453,0	182,0	635,0
74955	Système de gestion de la relation client pour le Bureau des régimes de retraite	M	149,0	747,0	548,0	1 444,0	100,0	1 544,0
		A	151,0	753,0	552,0	1 456,0	100,0	1 556,0
74960	Intégration du nouveau système d'assurances collectives	M	249,0	-	-	249,0	-	249,0
		A	251,0	-	-	251,0	-	251,0
74990	Infrastructures TI des projets en transport	M	-	-	1 100,0	1 100,0	1 200,0	2 300,0
74991	Solution mobile de transport actif	M	589,0	500,0	439,0	1 528,0	-	1 528,0
74992	Système de gestion des inspections du domaine privé / public	M	279,0	820,0	2 100,0	3 199,0	-	3 199,0
74993	Services numériques transactionnels aux citoyens / entreprises	M	940,0	1 000,0	1 873,0	3 813,0	-	3 813,0
75400	Tableaux de bord – Subventions à la propriété	M	-	300,0	-	300,0	-	300,0
75405	Saisie et paiement en ligne des programmes de subventions à l'habitation	M	-	400,0	-	400,0	-	400,0
76606	Système de gestion contractuelle	M	-	-	831,0	831,0	1 923,0	2 754,0
		A	-	-	838,0	838,0	1 939,0	2 777,0
78010	Mise en place du Wi-Fi à l'échelle de la Ville	M	249,0	224,0	249,0	722,0	822,0	1 544,0
		A	251,0	226,0	251,0	728,0	828,0	1 556,0
78032	Communications numériques	M	274,0	249,0	249,0	772,0	1 718,0	2 490,0
		A	276,0	251,0	251,0	778,0	1 732,0	2 510,0

Technologies de l'information (suite)
 (en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2018	2019	2020	Total 2018-2020	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
78067	Intégration technologique des unités d'affaires	M	498,0	249,0	249,0	996,0	1 046,0	2 042,0
		A	502,0	251,0	251,0	1 004,0	1 054,0	2 058,0
78073	Programme d'infrastructure urbaine numérique	M	747,0	-	-	747,0	-	747,0
		A	753,0	-	-	753,0	-	753,0
Total des projets			84 022,0	72 942,0	67 409,0	224 373,0	209 860,0	434 233,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			34 885,0	37 599,0	38 661,0	111 145,0	110 367,0	221 512,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			49 137,0	35 343,0	28 748,0	113 228,0	99 493,0	212 721,0
Total des investissements			84 022,0	72 942,0	67 409,0	224 373,0	209 860,0	434 233,0

Annexes



GLOSSAIRE

Acquisitions d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux dépenses en immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui réfère aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permettent de financer certaines charges de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste réfère également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes incluses sur l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux nommés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des municipalités plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Arrondissement

Autorité de représentation, de décision et de consultation, plus proche des citoyens, qui a été instituée pour préserver les particularités locales, ainsi que pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée des services de proximité. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements considérés comme autant d'unités d'affaires.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Contribution des promoteurs

La contribution des promoteurs représente la participation financière des promoteurs à des projets d'immobilisations.

Dépense d'investissement

Dépense comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et par d'autres tiers et organismes.

Développement

Dans le Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement relié à l'ajout ou à l'agrandissement d'installations, à l'augmentation du nombre d'équipements, à l'ajout d'infrastructures routières et souterraines ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement de nouveaux parcs.

Écocentre

Infrastructure aménagée pour le dépôt des matières recyclables et réutilisables. L'écocentre sert également de lieu communautaire où les citoyens peuvent obtenir de l'information et participer à des activités éducatives ou autres touchant l'environnement.

Emprunt remboursé par les activités commerciales

Ce type d'emprunt, lié aux travaux de la Commission des services électriques de Montréal, est remboursé à même le produit des activités commerciales de cette dernière. Ce mode de financement relève exclusivement du budget du conseil municipal.

Emprunt à la charge des contribuables

Ce type d'emprunt est celui dont la charge financière revient en totalité aux contribuables. La charge financière des projets de la Ville comporte deux volets :

- les projets d'immobilisations des arrondissements sont payés, dans leur très grande partie, par les contribuables montréalais qui habitent les arrondissements où sont réalisés les projets relevant de la compétence du conseil municipal;
- les projets d'immobilisations de compétence centrale sont soit à la charge des contribuables de l'agglomération si les projets relèvent de la compétence de l'agglomération, soit à la charge des contribuables montréalais si les projets sont de compétence municipale.

Financement (mode de, source de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement au comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital ou une contribution au fonds d'amortissement sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonctions municipales

Système uniformisé de classification des activités municipales qui s'applique à tous les organismes municipaux et qui est défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. Les fonctions sont regroupées sous les thèmes suivants : administration générale; sécurité publique; transport; hygiène du milieu; santé et bien-être; aménagement, urbanisme et développement; loisirs et culture; frais de financement.

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- leur durée économique s'étend au-delà d'un exercice;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (amélioration des)

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations (charge d')

Coût d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Organisme paramunicipal

Entité à but non lucratif qui est dotée, dans les conditions prévues par la loi, d'une personnalité juridique et qui entretient des liens d'affaires avec la Ville.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'éléments d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Programme

Un programme consiste en un regroupement de projets de même nature et gérés de manière coordonnée, répondant à une stratégie spécifique pour l'atteinte de bénéfices et objectifs communs, dans un contexte d'optimisation des ressources (financières, humaines, etc.) et d'une capacité de réalisation uniforme et soutenue.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement

économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet

Un projet se définit comme un ensemble d'activités non récurrentes, entreprises afin de répondre à un besoin défini dans les délais fixés. Il est destiné à atteindre des objectifs spécifiques dans un certain laps de temps, dans une zone géographique déterminée ou non et moyennant un budget déterminé.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même prévu au PTI et financé par l'emprunt à long terme (ex. : achat de bacs de recyclage, de matériel informatique, d'armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, ces projets s'inscrivent dans différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou dans des ententes de contribution.

Protection

Dans le du Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement lié à la conservation, à la restauration, à la réhabilitation et à l'entretien des éléments de l'actif.

Proximité (compétence par service de)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt est requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil d'arrondissement, le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et, parfois, des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Une fois l'emprunt émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court, soit la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Service de la dette

Le service, ou coût, brut de la dette comprend les dépenses d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés et reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Les revenus de transferts représentent des actifs monétaires ou des immobilisations corporelles reçus d'un gouvernement et pour lesquels le gouvernement cédant :

- ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'une opération d'achat ou de vente;

- ne prévoit pas être remboursé ultérieurement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un prêt;
- ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les dépenses de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité municipale, terme qui désigne un arrondissement ou un service central.

Vie utile (durée de)

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Montréal.

IDIOMES

TERRITOIRES

Agglomération de Montréal

Le territoire des 16 villes constituant l'île de Montréal ou (tout simplement) l'île de Montréal.

Municipalité locale

- Les municipalités locales n'ont pas toutes les mêmes désignations : le même terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse ou un canton (source : MAMOT).
- La municipalité locale est administrée par un conseil municipal (source : MAMOT).

Ville centrale (ou Ville centre)

- La Ville de Montréal, en relation avec les autres municipalités locales de l'agglomération de Montréal.
- La Ville centrale exerce les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal et les compétences locales sur le territoire de Montréal, au moyen d'une instance officielle, selon le cas : le conseil d'agglomération, le conseil municipal ou le conseil d'arrondissement.

Villes reconstituées

- Les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la ville résiduaire.
- Les villes reconstituées sont responsables des services locaux (aussi appelés services de proximité) sur leur territoire respectif.

Villes liées

Les 16 municipalités constituant le territoire de l'île de Montréal (soit les 15 villes reconstituées et Montréal) et siégeant au conseil d'agglomération de Montréal.

COMPÉTENCES ET SERVICES RENDUS

Compétences d'agglomération

Le conseil d'agglomération ou le comité exécutif exerce les compétences d'agglomération prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal par la Ville centrale, c'est-à-dire la Ville de Montréal.

Services d'agglomération

L'ensemble des services communs fournis par la Ville de Montréal aux résidents de l'île de Montréal.

Compétences locales

- Le conseil municipal de chaque ville de l'île de Montréal exerce les compétences locales prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services locaux offerts sur le territoire de sa municipalité.
- Les responsabilités exercées par les municipalités locales sont aussi appelées services de proximité.
- Dans le cas de Montréal, la Charte de la Ville de Montréal prévoit que ces compétences locales sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement. Celles-ci sont donc :
 - soit des compétences locales gérées par les arrondissements;
 - soit des compétences locales gérées par le conseil municipal.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal comprend, à la fois, les sommes reliées aux compétences d'agglomération et celles reliées aux compétences locales de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations du conseil municipal

- Le PTI du conseil municipal est le PTI adopté par le conseil municipal de Montréal pour exercer les compétences locales sur le territoire de Montréal.
- À la Ville de Montréal, les compétences locales sont exercées, à la fois, par les arrondissements et les services centraux.

Programme triennal d'immobilisations du conseil d'agglomération

- Le PTI du conseil d'agglomération est le PTI adopté par le conseil d'agglomération pour exercer les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal.
- Les compétences d'agglomération sont exercées par les services centraux de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations d'arrondissement

Le budget d'arrondissement en matière d'immobilisations est adopté par le conseil municipal et alloué aux compétences locales sous la responsabilité de l'arrondissement.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AGIR	Assistant à la gestion des interventions dans les rues
AU	Accessibilité universelle
CDN-NDG	Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
CDPQ Infra	Caisse de dépôt et placement du Québec, filiale Infra
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CHM	Centre d'histoire de Montréal
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CN	Canadien National
CP	Canadien Pacifique
CRCHUM	Centre de recherche du CHUM
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
CNESST-SIM	Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail et du Service de sécurité incendie de Montréal
CUSM	Centre universitaire de santé McGill
DAI	Dette actuarielle initiale
DDO	Dollard-Des Ormeaux
DEL	Diode électroluminescente
GAE	Gestion de la qualité de l'air et de l'eau
HOMA	Hochelaga-Maisonneuve
IMAP	Montréal à pied – Système intelligent d'orientation et d'acheminement des piétons
LEED	<i>Leadership in Energy and Environmental Design</i>
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MPB	Mesures préférentielles pour bus
MPV	Mesures préférentielles pour vélos
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
PAM	Programme aquatique de Montréal
PAMV	Projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau
PCI	Paiement au comptant des immobilisations

PDGMR	Plan directeur de gestion des matières résiduelles
PMI	Programme montréalais d'immobilisations
PPMVMMN	Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PRR	Programme de réfection routière
PTI	Programme triennal d'immobilisations
QDS	Quartier des spectacles
QI	Quartier intégré
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques
REM	Réseau électrique métropolitain
RFID	Identification par radiofréquence (<i>Radio Frequency Identification</i>)
SERAM	Système évolué de radiocommunication vocale pour l'ensemble des services de l'agglomération de Montréal
SGDCR	Système de gestion des données de la circulation routière
SHP	Sodium haute pression
SIGI	Système intégré de gestion des immeubles
SIMON	Système intégré Montréal
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
SSIM ou SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
TI	Technologies de l'information
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**Publié par la Ville de Montréal
Service des finances**

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1559-8
Programme triennal d'immobilisations 2018-2020
Imprimé, Français

978-2-7647-1560-4
Programme triennal d'immobilisations 2018-2020
PDF, Français

Design graphique:
Ville de Montréal
Service des communications
18464

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé



Montréal 

ville.montreal.qc.ca/finances